

T.C.
İstanbul Üniversitesi
Sosyal Bilimler Enstitüsü

Batı Dilleri ve Edebiyatları Anabilim Dalı
Fransız Dili ve Edebiyatı Bilim Dalı

Yüksek Lisans Tezi

LES RELATIONS ENTRE LA TURQUIE ET L'UNION
EUROPEENNE : UNE ANALYSE DU DISCOURS

Alaskar Özperçin
2501040394





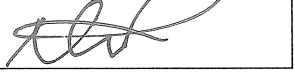
Tez Danışmanı Doç. Dr. Nedret ÖZTOKAT

İstanbul 2006

T.C
İSTANBUL ÜNİVERSİTESİ
SOSYAL BİLİMLER ENSTİTÜSÜ

TEZ ONAYI

Enstitümüz Fransız Dili ve Edebiyatı Anabilim Dalında 2501040394 numaralı Alaskar Özperçin'in hazırladığı "Les Relations Entre La Turquie Et L'union Europeenne: Une Analyse Du Discours" konulu YÜKSEK LİSANS/ DOKTORA TEZİ ile ilgili TEZ SAVUNMA SINAVI, Lisansüstü Öğretim Yönetmeliği'nin 15.Maddesi uyarınca 18/07/2006 Salı günü saat 12:00'da yapılmış, sorulan sorulara alınan cevaplar sonunda adayın tezinin^{Kabulü}.....'ne* OYBİRLİĞİ /OYÇOKLUĞUYLA karar verilmiştir.

JÜRİ ÜYESİ	KANAATI(*)	İMZA
DOÇ.DR.NEDRET ÖZTOKAT	Basarılı	
DOÇ.DR.EMEL ERGUN	Basarılı	
DOÇ.DR.NECMETTİN SEVİL	Basarılı	
DOÇ.DR. SÜNDÜZ ÖZTÜRK KASAR	Basarılı	
YRD.DOÇ.DR. NURCAN D.KARAAĞAÇ	Basarılı	

Öz

Bu çalışma, Fransız basınında yer alan makalelerin bir derlemesi olan Jean-Paul Burdy'nin "La Turquie est-elle européenne?" adlı yapıtında yer alan ve Türkiye'nin Avrupa birliğine üyelik sürecini olumlu ve olumsuz bakış açısıyla değerlendiren on makalenin incelenmesinden oluşmaktadır. Söz konusu bütüncü İnsan Bilimlerinin önemli bir kolu olan 'dilbilim' ve 'söylem çözümlemesi' yöntemleri ışığında incelenmiştir.

Saussure sonrası Avrupa dilbiliminin önemli inceleme alanlarından biri de 'Söylem Çözümlemesi'nin temel amaçları içinde yer alan, bir metni oluşturan dilsel stratejilerin incelenmesidir. Bütüncemizde bu söylemlerde yer alan "ama" bağıntılayanlarının çözümlenmesinden yola çıkarak Türkiye'nin, bu süreçte, söz konusu söylemlerde Avrupa açısından nasıl bir vizyon çizdiğini araştırmaya çalıştık.

Abstract

This work consists of the examination of ten articles that evaluate from negative and positive points of view Turkey's membership process to the EU, from Jean-Paul Burdy's work "La Turquie est-elle européenne?" that is a collection of articles gathered from the French press. The aforementioned corpus has been examined under the light of "linguistics" and "discourse analysis" that constitute an important branch of Humanities.

One of the important areas of investigation of post-Saussurean European linguistics which remains within the basic objectives of "discourse analysis" is the examination of the linguistic strategies building up a text. Starting out from the analysis of the "but" conjunctions that are found in these discourses, we tried to investigate how Turkey appears in these discourses within the said process.

Sommaire

Dans notre travail, nous avons tenté de faire une étude sur les articles d'un groupe d'intellectuels contenant les points de vue favorables et défavorables au sujet de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne qui se trouvent dans le recueils de Jean- Paul Burdy, intitulé « La Turquie est-elle européenne », sous l'optique des sciences du langage notamment de l'Analyse du discours.

AVANT-PROPOS

Dans notre travail, nous avons tenté de faire une étude sur la presse écrite dans le cadre de l'option de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne en appliquant le modèle de l'Analyse du discours.

Le but de l'analyse des articles d'un groupe d'intellectuels qui se compose des anciens politiciens, des historiens et des enseignants, est d'essayer de découvrir l'aspect de la Turquie dans l'Union, qui s'est caché derrière les arguments construits plus souvent par le connecteur « mais ».

L'Analyse du discours a une fonction de compréhension des discours écrits ou oraux. Par l'analyse du discours, on s'efforce de comprendre le sens du contenu et l'intention de l'auteur auprès d'un public visé. Mais comme nous le soulignons dans la première partie de ce travail, ce n'est pas une discipline homogène. Elle est le résultat de l'ethnographie de la communication, la pragmatique, la linguistique textuelle et l'école française d'analyse du discours et elle trouve un vaste champ d'applications. A la suite de cela, et comme il y a d'autres approches linguistiques comme la sémiotique et la sémantique et d'autres disciplines qui opèrent dans ce domaine, concernant notre recueil de références nous avons délimité notre parcours méthodologique. Ainsi, nous avons choisi des ouvrages illustrant les approches 'contemporaines'. De ce fait, nous avons consulté les ouvrages d'Oswald Ducrot, de Marina Tutescu, de Lita Lundquist et de Dominique Maingueneau.

Pour notre corpus, sur ce point, on a choisi dix articles extraits de l'œuvre de Jean-Paul Burdy, intitulée « La Turquie est-elle européenne ? » dans laquelle il entend contribuer au débat sur la question de l'appartenance de la Turquie à l'Europe en analysant tour à tour les composantes historique, géographique, économique et religieuse.

Dans la première partie de notre travail, nous avons essayé d'exposer les différentes notions essentielles de l'analyse du discours. Après cette partie méthodologique, dans la partie de l'application nous nous sommes proposés d'opérer ces procédés sur notre corpus.

Dernièrement, nous tenons à souligner que, pour une telle analyse, il y a des niveaux d'analyses : pragmatique, syntaxique, rhétorique, thématique, idéologique et sémantique. Chacun de ces niveaux d'analyse possède sa propre méthode. Dans les limites de ce travail, nous avons décidé de travailler avec une petite partie de ces niveaux. Mais faire une analyse sur un discours quelconque à travers tous ces niveaux rend nécessaire une étude plus détaillée sur un autre corpus qui pourrait être l'objet d'un travail prochain.

Nous adressons nos remerciements particuliers à Doç. Dr. Nedret ÖZTOKAT, mon professeur et directeur de recherche qui m'a guidée, patiemment pendant tout le processus de recherche et de rédaction de mon mémoire, à Yrd. Doç. Dr. Nurcan DELEN KARAAĞAÇ pour son soutien méthodologique pour ce travail, et à mes professeurs Doç. Dr. Necmettin SEVİL, Doç. Dr. Emel ERGUN, Yrd. Doç. Dr. Arzu KUNT, pour tout ce qu'ils m'ont appris.

Table des matières

Sommaire	iii
Avant-propos	v
Table des matières	vii
Table des schémas	ix
Introduction.....	1
1. Approche théorique.....	3
1.1 Considération générales sur l'Analyse du discours	3
1.1.1 La tendance française	5
1.1.2 La tendance « anglo-saxonne »	5
1.1.3 La tendance allemande	6
1.2 Discours.....	6
2. Enonciation.....	9
2.1 Le concept de polyphonie.....	10
3. Analyse du discours	11
3.1 Le niveau pragmatique	12
3.2 La syntaxe du discours	14
3.2.1 Le point de vue.....	14
3.2.2 La cohérence	14
3.2.3 La situation d'énonciation	14
3.2.4 L'acte de discours	15
3.2.5 La lisibilité.....	15
3.3 La sémantique du discours	16
3.3.1 Les facteurs communicatifs	16
3.3.1.1 La situation de communication.....	16
3.3.1.2 Le canal	16
3.3.1.3 Le contexte	17
3.3.1.4 Le référent	17
3.3.1.5 La fonction	17
3.3.2 Les connecteurs argumentatifs	17

3.3.2.1 Le connecteur « mais »	18
4. Application	20
4.1 La Turquie est-elle européenne ?.....	21
4.1.1 Le discours de Daniel COHN-BENDIT	21
4.1.2 Le discours de Michel ROCARD	27
4.1.3 Le discours de Semih VANER.....	34
4.2 Regard historique	41
4.2.1 Le Discours de Jean-Paul ROUX	41
4.2.2 Le discours de Stéphane YERASIMOS et de Jean-Daniel TORDJMAN	46
4.3 Identité européenne et turque	50
4.3.1 Le discours de Hubert VEDRINE	50
4.3.2 Le discours d'Alain BESANÇON	56
4.3.3 Le discours de Zaki LAÏDI	60
Conclusion	66
Bibliographie	72
Annexe	73

Table des schémas

Schéma 1	18
Schéma 2	22-23
Schéma 3	28-30
Schéma 4	37
Schéma 5	47
Schéma 6	49
Schéma 7	51-52
Schéma 8	57
Schéma 9	61-62

INTRODUCTION

En tant que l'objet de l'Analyse du discours, le discours est défini, dans un sens plus large, comme l'instance d'énonciation. D'après l'école française d'analyse du discours, le discours est considéré comme un régisseur d'enchaînement des énoncés à partir d'une certaine position sociale. Ainsi l'analyse du discours vise-t-il à obtenir la compréhension des discours écrits et oraux. Dans cette perspective nous avons tenté de faire une étude sur les articles des intellectuels européens afin d'éclairer l'aspect de la Turquie dans le processus de l'intégration à l'UE à partir des notions de bases de cette discipline.

Notre corpus est un recueil de Jean Paul Burdy intitulé « La Turquie est-elle européenne ? ». (Turquoise, 2004) Il se compose de vingt-six articles dans lesquels se trouvent les commentaires sur la Turquie comme un candidat pour entrer dans l'UE. Nous avons choisi dix articles contenant les points de vue favorables et défavorables convenablement à notre méthode pour rendre pertinente notre analyse.

Notre étude est basée sur les principes de noyau dur de l'étude de discours qui est composée de trois niveaux suivants :

- Le niveau pragmatique dans lequel nous avons étudié la stratégie argumentative du discours, l'argumentation et les actes de discours principaux comme : l'assertion, l'interrogation, la directive, la persuasion, l'acte prédictif, l'acte commissif, et l'acte évaluatif.
- Le niveau syntaxique dans lequel nous avons déterminé le point de vue de destinataire et la cohérence et la cohésion discursive à partir de l'organisation syntaxique du discours.
- Le niveau sémantique dans lequel nous avons étudié les facteurs communicatifs dont les composantes sont la situation de communication,

le canal, le contexte, le référent et la fonction. Ensuite nous avons analysé la valeur du connecteur argumentatif « mais ».

Nous avons constaté que les discours de tous les auteurs sont pertinents et cohérents sauf quelques cas incohésifs. En outre, quand nous prenons en compte les problèmes concernant les relations socio-politiques entre la Turquie et l'Union européenne, ces discours peuvent paraître hors de l'actualité où nous sommes. Actuellement les discours continuent toujours. Pourtant, certaines controverses et convergences gardent encore leur pertinence.

1. APPROCHE THEORIQUE

1.1 Considérations générales sur l'Analyse du discours.

Dans le cadre de l'évolution des sciences du langage, vers la fin des années soixante, on voit l'analyse du discours comme une discipline spécifique qui prend pour objet « le discours ». Elle prend comme un point de départ la dichotomie saussurienne : langue/parole.

En linguistique traditionnelle, la « langue » désigne généralement la « langue naturelle » donnée, telle le français, l'anglais, etc. qui sert à assurer la communication dans un groupe socioculturel déterminé et qui ne concerne pas directement la communication réelle, tandis que la parole est définie, comme l'utilisation individuelle de la langue. Joseph Courtés nous résume le champ de recherche de la linguistique traditionnelle comme :

« La linguistique traditionnelle est « une science qui étudie, entre autre, non seulement les sons (du point de vue phonétique et phonologie), mais aussi les mots (approche morphologique), leurs relations dans la phrase (c'est-à-dire la syntaxe) et leur signification (dans le cadre de la lexicologie par exemple)[...] l'histoire des langues (leurs origines, et leurs transformations) et celle de leurs rapports réciproques (typologie des langues). »¹

Cela signifie qu'il n'est pas question de l'analyse d'un message produit dans des situations réelles. Tandis que la recherche linguistique traditionnelle porte souvent sur la forme verbale de la langue étudiée, aujourd'hui la linguistique donne au terme de la langue un sens plus restrictif. « Ici la langue qui est sociale est plutôt à concevoir comme un ensemble de règles d'organisation sous-jacentes à la langue naturelle »². De nos jours, on ajoute à la dichotomie de Saussure le terme de « discours » à la suite des travaux de Benveniste. Pour la définition du discours, nous pouvons trouver de diverses acceptations, mais généralement « ce qui est commun est

¹ Joseph Courtés, *Analyse Sémiotique du Discours*, Hachette, 1991, p.10

² Ibid.

que le discours est l'usage réel du langage. Un locuteur réel emploie la langue dans des situations réelles »³ ce qui ouvre de nouveaux champs qui portent par exemple sur la problématique de l'énonciation, « comme mise en discours » tel que le définit E. Benveniste.

Avant les années 60, il y a beaucoup de noms, de tendances ou de groupes qui orientent les travaux de ce domaine. En se basant sur l'article de Doğan Günay, nous pouvons citer Charles Bally qui a énoncé les principes d'une linguistique de la parole dès 1909. Ensuite nous voyons l'école des Formalistes russes qui annoncent des énoncés en situation réelle et Vladimir Propp qui fait en 1928 les recherches sur les structures narratives de la littérature orale et écrite. Il a mené une étude sur les structures transphrastiques. « *Et comme le dit Maingueneau, l'école des Formalistes russes prépare la prise en considération par la linguistique de ce qu'on appelle le discours.* »⁴

Z. S. Harris, en 1952, a employé pour la première fois le terme de « discours » parmi les autres linguistes américaines qui ont fait les recherches sur les structures linguistiques dépassant la frontière de la phrase. A la suite de lui cette approche est utilisée par divers linguistes dans les corpus différents et cela a engendré la naissance de l'analyse du discours. Dans ce domaine parmi les précurseurs nous pouvons considérer les noms de R. Jakobson, d'E. Benveniste, de L. Bloomfield, de G. Guillaume, de M. Foucault, de M. Pêcheux, de M. Bakhtine, de P. Grice, d'O. Ducrot, de G. Brown, de G. Yule. A partir de cette période les chercheurs ont mené leurs recherches sur l'analyse du discours en étant que linguiste, psychologue ou sémioticien, et appartenant aux différentes disciplines : telles que la rhétorique argumentative, la sociolinguistique interactionnelle, l'analyse textuelle, l'ethnographie de la communication, etc.

³ Doğan Günay, "Dominique Maingueneau et l'analyse du discours, *Dilbilim*, .XII, No:4518,2004, İstanbul Üniversitesi, s.60

⁴ Ibid

Afin d'éclaircir le développement de l'analyse du discours en Europe après les années 60, nous pouvons distinguer 3 tendances majeures en nous appuyant sur le point de vue de Johannes Angermüller⁵ :

- 1- tendance française
- 2- tendance anglo-saxonne
- 3- tendance allemande

1.1.1 La tendance française

La tendance française s'inspire de la controverse sur le structuralisme des années 60. Elle s'est nourrie de la critique psychanalytique du « sujet parlant » de Lacan et de l'analyse marxiste de « l'idéologie » d'Althusser. On voit les traits de l'optique saussurienne. L'analyse du discours à la française est caractérisée par la description exhaustive de la vie des signes au sein d'une société. Mais à la fin des années 70 par le déclin du structuralisme, l'analyse s'oriente vers la pragmatique. Dès lors, la dichotomie saussurienne langue/parole conduit vers la problématique du discours.

1.1.2 La tendance anglo-saxonne

La notion « anglo-saxonne » du discours porte les traits du pragmatisme américain et de la philosophie analytique anglaise selon laquelle le discours renvoie au niveau de l'agir langagier dans une situation de communication donnée. Ici, la théorie des « actes du langage » d'Austin et le « discourse analysis » américain de Brown et de Yule trouvent un vaste champ d'application grâce à l'instance de l'organisation déictique et polyphonique du discours. L'analyse des conversations et l'ethnométhodologie américaine ont contribué à l'évolution de la pragmatique.

⁵ Johannes Angermüller, "l'analyse du discours en Europe", (Çevirimiçi) <http://www.Johannes-angermüller.de>, 05.02.2006

1.1.3 La tendance allemande

« *En Allemagne l'accent a longtemps été mis sur une théorie du discours plutôt que sur une méthode* ⁶ ». Par l'intermédiaire de « la théorie de l'agir communicationnel » de Jürgen Habermas qui est influencée par les courants pragmatiques anglo-saxons, depuis les années 90, le terme de discours est considéré comme un objet de la « sociologie compréhensive » et « la sociologie de la connaissance » par les phénoménologues comme Berger, Luckman ou le sociologue Max Weber. « *Ainsi le terme discours renvoie-t-il au savoir culturel implicite qui est stocké dans les documents et textes d'une société.* » ⁷.

En outre, comme le précise L. Lundquist, « *Au cours de cette période, dans la zone intermédiaire entre linguistique et analyse littéraire, se développe, depuis quelques décennies, une nouvelle discipline de la science linguistique, dite « linguistique textuelle ».* ⁸ Linguistique textuelle est tout près de l'analyse du discours selon laquelle les énoncés du discours et du texte ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases, mais comme des textes.

De nos jours, l'analyse du discours n'est pas une discipline « homogène ». Nous pouvons prétendre que l'analyse du discours actuelle est le résultat des entreprises des années 60 : d'une part l'ethnographie de la communication, la pragmatique, la linguistique textuelle et d'autre part l'école française d'analyse du discours.

1.2 Discours

Les différentes acceptions du discours diffèrent selon les écoles linguistiques et les méthodes d'analyse du langage. C'est pourquoi le terme « discours » renvoie à

⁶ Angermüller, op.cit.

⁷ Ibid.

⁸ Lita Lundquist, *L'analyse textuelle*, Cedic, 1983, p.9

une extrême diversité d'acceptations. Georges-Elia Sarfati nous décrit sept acceptations :

« Le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant. Equivalent de « parole », le mot discours s'applique ici aux réalisations écrites ou orales de la langue. Par opposition à la « langue » -code de communication virtuel- le discours en constitue l'actualisation, à travers la diversité des usages.

- 1- *Tout énoncé supérieur à la phrase, considéré du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases. Cette conception concerne particulièrement la recherche en grammaire de texte.*
- 2- *Au sens de Benveniste, le discours désigne tout d'abord l'instance d'énonciation. (le « moi-ici-maintenant) du sujet parlant. Dans un sens restreint, spécialisé, discours désigne tout énoncé envisagé dans sa dimension interactive. Discours s'oppose à récit. Dans le récit, tout se passe comme si aucun sujet ne parlait, les événements semblent se raconter d'eux-mêmes ; le discours se caractérise, au contraire, par une énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et par la volonté du locuteur d'influencer son interlocuteur.*
- 3- *De manière plus spécifique, le mot discours désigne la conversation. Cette acception concerne de manière générale l'analyse conversationnelle, ainsi qu'une théorie du langage en prise directe sur la microsociologie.*
- 4- *Moyennant une distinction entre énoncé et discours, L. Guespin avance la caractérisation suivante : « L'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration « en langue » en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un « discours »*
- 5- *Au sens de Maingueneau, le discours est un système de contraintes qui régissent la production d'un ensemble illimité d'énoncés à partir d'une certaine position sociale ou idéologique (par exemple, le discours féministe). Cette acception est caractéristique de celle qu'admet l'Ecole française d'analyse du discours.*
- 6- *Sans excéder le domaine de l'analyse du discours, on peut encore admettre une dernière acception, non moins répandue que les précédentes. Le terme de discours désigne, par-delà une acception linguistique restreinte, tout système de signes non verbal. Le discours ne se réduit pas au verbal ; le langagier ne se ramène pas au linguistique. Dans sa perspective sémiologique étendue- qui récuse une conception logocentriste de signification (ou de signifiante, selon Benveniste) qui s'articulent au verbal (espaces, sonorités, couleurs, gestualité, pratique diverses) Cette dernière acception met l'analyse du discours sur la voie d'une sémiotique des cultures. »⁹*

⁹ Georges-Elia Sarfati, *Eléments d'Analyse du discours*, NATHAN, 1997, p.14

En ce qui concerne la tendance française dans l'analyse du discours, nous retiendrons les éléments suivants :

En un sens plus large, Benveniste entendait par discours « *toute énonciation supposant un locuteur en un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière.* »¹⁰

Selon Maingueneau et les autres linguistes français, le discours est considéré comme un énoncé ou ensemble d'énoncés en situation de communication. Cela veut dire que pour pouvoir faire une étude du discours, il faut prendre en considération des facteurs suivants :

- 1- l'énonciateur
- 2- le destinataire ou l'allocataire
- 3- l'espace-temps de la communication
- 4- l'intention communicative de l'énonciateur
- 5- le thème du discours
- 6- un savoir commun partagé par l'énonciateur et son destinataire.

D'ici nous voyons que pour les chercheurs francophones, la théorie de l'énonciation tient une place importante dans l'analyse du discours. Nous venons de présenter quelques considérations générales sur l'analyse du discours. Pour ce faire, nous avons étudié les trois tendances majeures (tendance allemande, tendance anglo-saxonne, tendance française) en nous appuyant sur le point de vue de Johannes Angermüller. Nous allons à présent mener une étude sur l'énonciation ; ce qui fait l'objet du chapitre suivant.

¹⁰ Mariana Tutescu, "L'Argumentation: Introduction à l'étude du discours", (Çevirimiçi) <http://www.unibuc.ro/eBooks/lls/MarianaTutescu-Argumentation/sommaire.htm>, 08.12.2005

2. ENONCIATION

La théorie de l'énonciation est proposée pour la première fois par Benveniste. Par la suite, le courant des études sur les « actes de langage » et les interactions verbales sont suivis. Elle est l'un des courants pragmatiques. La seule différence entre eux est comme le précise Doğan Günay : « *la pragmatique est fondée sur la philosophie du langage, alors que l'énonciation sur les théories de la linguistique.* »¹

« *L'énonciation est classiquement définie, à la suite de Benveniste, comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ».* (1974 :80) »² L'énonciation est donc un acte individuel d'utilisation de la langue ; et l'objet linguistique résultant de cette utilisation est l'énoncé. L'énonciation d'un énoncé suppose :

- un énonciateur
- un destinataire
- un moment
- un lieu particulier.

Tous ces éléments construisent la situation d'énonciation.

Dans un énoncé quelconque se trouvent les indications qui, permettent d'identifier dans une situation d'énonciation : qui parle ? à qui ? où ? et quand ? Autrement dit il s'agit de repérer :

- les marques de personne (pronoms personnels, indéfinis, pronoms et adjectifs possessifs etc.)
- les repères de temps (temps des verbes, adverbes de temps etc.)
- les indications sur le lieu (adverbes de lieu).

¹ Doğan Günay, *op.cit.*

² Dominique Maingueneau, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Seuil, 1996, p.36

2.1 Le concept de polyphonie

Le concept de polyphonie est élaboré par O. Ducrot à l'intérieur d'une théorie énonciative de la langue. Conformément à l'idée de la polyphonie, dans l'interprétation des énoncés, on entend s'exprimer une pluralité de voix, très souvent différentes de celles du locuteur. A ce propos, O. Ducrot a formulé deux distinctions importantes :

- 1- La première vise l'opposition locuteur vs allocutaire. Ici le locuteur est celui qui profère l'énoncé, autrement dit, l'auteur des paroles émises. L'allocutaire est la personne à qui l'énonciation est censée s'adresser.
- 2- La deuxième distinction vise la corrélation énonciateur vs destinataire. L'énonciateur est l'agent-source des actes illocutionnaires, le destinataire est la personne censée être l'objet des actes illocutionnaires, le patient de ces actes. Autrement dit, comme le précise O. Ducrot :

« ...tout énoncé est polyphonique, c'est-à-dire qu'il donne la parole simultanément à différents énonciateurs disant des choses différentes, même si le locuteur ne s'identifie et si l'allocutaire ne s'intéresse qu'à certains ou même un seul d'entre eux. »³

Une conclusion importante s'en dégage : le locuteur d'un message peut être différent de l'énonciateur et dans ce cas, l'allocutaire est souvent différent du destinataire de l'acte performé.

³ Oswald Ducrot, *Dire et ne pas dire*, Hermann, 1991, p.317

3. ANALYSE DU DISCOURS

L'Analyse du discours n'est pas une discipline homogène. Aujourd'hui nous pouvons prétendre qu'elle est le résultat l'ethnographie de la communication, la pragmatique, la linguistique textuelle d'une part et d'autre part, de l'école française d'analyse du discours.

A la suite du sommaire aperçu des voies de discours, de son évolution historique et de sa configuration géographique actuelle, nous avons posé le noyau dur de l'étude de discours à partir d'une conclusion qui est amenée de l'analyse des différents modèles et concepts linguistiques :

- 1- *Le niveau pragmatique* où nous décrivons le rapport entre le texte et ses usagers dans un environnement particulier. Nous étudions la forme particulière de représentation avec la stratégie argumentative de discours et l'argumentation.
- 2- *La syntaxe du discours* où nous caractérisons la cohérence et la cohésion discursive à partir de l'organisation syntaxique du discours.
- 3- *La sémantique du discours* où nous procédons à une étude plus détaillée de la signification des mots du discours. Nous faisons une description des facteurs communicatifs particulièrement, dans notre corpus, nous mettons l'accent sur des relations interphrastiques établies par le connecteur « mais ».

3.1 Le niveau pragmatique : argumentation et stratégie argumentative du discours

L'argumentation est basée sur l'acte de discours convaincre (persuader, faire croire). Ducrot place l'argumentation au cœur de l'activité de la parole. Selon lui, la force d'un argument ne procède ni de caractéristique naturelle ni de caractéristique « rationnelle » mais de sa place dans l'énoncé.

« Beaucoup d'actes d'énonciation ont une fonction argumentative, qu'ils visent à amener le destinataire à une certaine conclusion, ou à l'en détourner... Cette fonction a des marques dans la structure même de la phrase : la valeur argumentative d'un énoncé n'est pas seulement une conséquence des informations apportées par lui, mais la phrase peut comporter divers morphèmes, expression ou tournures qui, en plus de leur contenu informatif, servent à donner une orientation argumentative à l'énoncé à entraîner le destinataire dans telle ou telle direction ».¹

Dans le cadre de cette définition, nous pouvons dire que les enchaînements argumentatifs possibles dans un discours sont liés à la structure linguistique des énoncés et non aux seules informations qu'ils véhiculent.

O. Ducrot nous définit deux conditions pour l'argumentation ; c'est-à-dire l'argumentation présuppose au moins deux énoncés E1 et E2.

« L'argumentation, telle que nous la concevons, satisfait pour sa part aux deux conditions : un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E (1) (ou ensemble d'énoncés) comme destinés à en « faire admettre » un autre (ou ensemble d'autres) E (2). Et pour qu'un énoncé E (1) puisse être donné comme argument en faveur d'un énoncé E (2), il ne suffit pas en effet que E (1) donne des raisons d'acquiescer à E (2). La structure linguistique de E(1) doit de plus satisfaire à certaines conditions pour qu'il soit apte à constituer, dans un discours, un argument pour E(2) »²

Pour pouvoir décrire ce que fait E1 en disant quelques choses, il faut prendre en considération les actes de discours principaux. Lita Lundquist nous donne sept types d'actes (Lundquist, 1983 : 35) :

¹ Oswald Ducrot, *Les Echelles argumentatives*, MINUIT, 1980, p.15

² Oswald Ducrot, *L'Argumentation dans la langue*, Pierre Mardaga, éditeur, 1983, p.8

- a) l'assertion : acte de discours par lequel on pose un état de choses comme étant vrai.
- b) l'interrogation : acte de discours par lequel on cherche à obtenir un renseignement du destinataire.
- c) la directive : acte de discours par lequel on veut inciter le destinataire à faire quelque chose.
- d) La persuasion : acte par lequel on veut amener le destinataire à croire quelque chose.
- e) l'acte prédictif : acte de discours par lequel on annonce qu'une chose, un événement, doit se produire.
- f) l'acte commissif : acte par lequel destinateur s'engage à faire quelque chose.
- g) l'acte évaluatif : acte par lequel destinateur évalue et juge un état de choses.

Pour une analyse du discours, il faut considérer les enchaînements des énoncés dans un discours comme un acte global qui se compose d'actes partiels et qui sont ordonnés dans le but d'entraîner le destinataire vers la conclusion souhaitée. Cette ordonnance d'actes de discours partiels forme la stratégie argumentative du discours.

3.2 La syntaxe du discours

Selon Lita Lundquist , la syntaxe, autrement dit, la combinaison des mots en discours écrit ou oral, importe pour la composition et le fonctionnement du discours sur cinq points : (Lundquist,1983 : 96)

3.2.1 Le point de vue

L'ordonnance syntaxique des mots se trouve dans un discours selon un déroulement logique avec un point de départ et un point d'arrivée.

3.2.2 La cohérence

Nous pouvons définir la cohérence comme un articulation thématique ou sémantique du discours.

3.2.3 La situation d'énonciation

Comme nous avons vu dans le chapitre de « Enonciation », tout discours est le produit d'un acte d'énonciation qui comprend l'énonciateur, le destinataire, l'espace et le temps. Le sujet d'énonciation, à l'aide des déictiques se réfère à la situation dans laquelle l'énoncé est produit ; cela veut dire que les déictiques sont les références syntaxiques définissant la situation d'énonciation comme :

«

- les références aux interlocuteurs : pronoms, 1 et 2 personnes : je-tu
nous-vous
- les références au moment : adverbes, temps, et aspect de verbe :
Je le vois maintenant
Je l'ai vu hier
Je le verrai demain
- les références à l'espace : des articles et pronoms démonstratif. »³

³ Lita Lundquist, op.cit, p 102

3.2.4 L'acte de discours

D'après Lundquist, dans un discours les propositions se présentent sous quatre formes différentes :

- la forme assertive : le destinataire pose un état de chose au destinataire qui porte à la connaissance de destinataire certains faits ou relations de choses.
- la forme interrogative : le destinataire demande une information en manifestant ses doutes, ignorance et incertitude à propos d'un sujet précis.
- la forme exclamative : le destinataire cherche à exprimer une émotion vive ou un jugement affectif par la phrase ou interjection.
- la forme impérative : le destinataire tend à imposer au destinataire un comportement déterminé.

3.2.5. La lisibilité

La lisibilité est importante selon Lundquist du point de vue des notions de cohérence et de degré d'information avec la redondance qui sert à construire des nouveaux concepts et relations dans une syntaxe régulière et simple en permettant au locuteur d'initier à un nouveau domaine totalement inconnu.

En analysant un discours, il faut chercher à voir si le discours est dominé par une forme particulière de phrases et déterminer ensuite, les actes de discours qui véhiculent l'enchaînement argumentatif. S'il n'y pas un rapport réciproque entre forme et acte il s'agit d'un nouvel acte : acte indirect. *Par exemple « pourrais-tu*

fermer la porte ?» constitue un ordre bien qu'elle se présente sous la forme d'une interrogation. »⁴

3.3 La sémantique du discours

Dans cette phase, il importe de voir les facteurs communicatifs et les connecteurs argumentatifs car tous les énoncés acquièrent une signification suite aux facteurs communicatifs dans lesquels ils se manifestent. Nous articulons les énoncés dans une stratégie argumentative à l'aide des connecteurs argumentatifs.

3.3.1 Les facteurs communicatifs

Les facteurs communicatifs sont les données sémantiques du discours qui nous permettent de mieux repérer et de mieux caractériser le discours. Dans cette phase de l'analyse, nous considérons la situation de communication, le canal, le contexte, le destinataire, le destinataire, le référent et les fonctions du discours.

3.3.1.1 La situation de communication

Dans un message oral ou écrit, quelqu'un s'adresse à quelqu'un d'autre à un moment donné, dans un lieu précisé ou non, pour communiquer une information. L'ensemble de ces caractéristiques constitue la situation de communication. Afin de pouvoir faire une analyse de discours, il vaut mieux savoir la situation de communication.

3.3.1.2 Le canal

Comme le définit Greimas :« *Canal de communication désigne le support matériel ou sensoriel servant à la transmission des messages* »⁵. Il relie la source au destinataire et permet la transmission du message.

⁴ Lundquist, op.cit, p.103

3.3.1.3 Le contexte

De même, comme le précise Greimas « *On appelle contexte l'ensemble du texte qui précède et/ou qui accompagne l'unité syntagmatique considérée et dont dépend la signification* ». ⁶

3.3.1.4 Le référent

Le référent est ce sur quoi porte le message, ce dont il parle. Il n'est absolument pas envisageable en dehors d'une situation de communication particulière.

3.3.1.5 La fonction

Il faut mettre en évidence la fonction du discours c'est-à-dire dans l'ensemble de ses facteurs, nous devons déterminer le but de l'énonciation à partir des informations données, comme *informer*, *expliquer* ou *prédire* dans une situation déterminée.

3.3.2 Les connecteurs argumentatifs

Dans un discours, le connecteur argumentatif articule au moins deux énoncés dans une stratégie argumentative, ce type de connecteurs est considéré comme des particules pragmatiques c'est-à-dire des éléments qui relient énoncés et contextes parce que comme nous le décrit O. Ducrot :

« *Lorsque nous parlons d'argumentation nous nous référons toujours à des discours comportant au moins deux énoncés E1 et E2 dont l'un est donné pour autoriser, justifier ou imposer l'autre ; le premier est l'argument, le second la conclusion, en faveur de conclusion C* »⁷.

⁵ A.J.Greimas, J.Courtés, *Sémiotique dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, 1979, p.29

⁶ Greimas, Courtés, *op.cit.*, p.66

⁷ Oswald Ducrot, *L'argumentation dans la langue*, Pierre Mardaga, éditeur, 1983, p.162

Ce sont des mots qui, en même temps, assurent la cohérence discursivo-argumentative dans un discours dans la communication tels que : *mais, même, puisque, parce que, donc*, etc...

Compte tenu de l'ampleur du sujet, nous avons tenté d'analyser uniquement les valeurs du connecteur « *mais* ».

3.3.2.1 Le connecteur « *mais* »

Le connecteur argumentatif « *mais* », marqueur du principe de contradiction argumentative relie deux énoncés : P *mais* Q. Il indique que le premier de ces énoncés comporte une visée argumentative (conclusion C) opposé à celle du second (conclusion non \sim C). « *Le fonctionnement du « P mais Q » argumentatif peut être synthétisé dans une sorte de carré :*

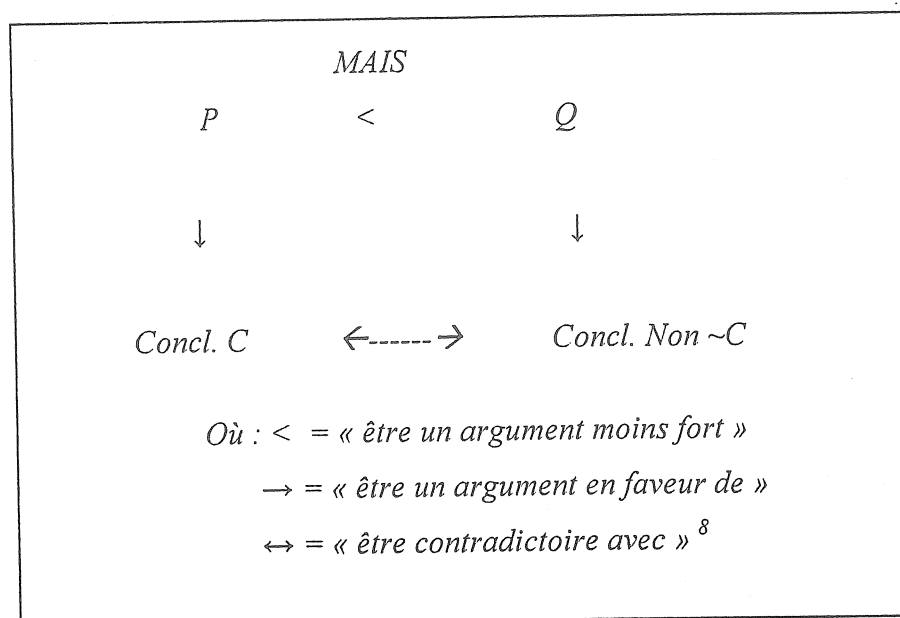


Schéma 1

Selon O. Ducrot, il y a deux types de *mais* : un *mais* « anti-implicatif » et un *mais* « compensatoire » (Ducrot, 1980).

⁸ Dominique Maingueneau, *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, 1986, p. 137

Le « mais » compensatoire a une valeur appréciative et normative, qui apparaît dans des situations comme :

Cet ordinateur est performant, MAIS il est cher.

Ici par le connecteur « mais » nous avons une argumentation contre l'achat de cet ordinateur.

Selon Ducrot, dans une structure compensatoire, c'est toujours la dernière instance qui prime.

Le « mais » anti-implicatif rattachant deux énoncés P et Q, « mais » n'indique pas, à proprement parler, que (P) et (Q), sont deux informations opposées en elles-mêmes : « elle ne s'oppose que par rapport à un mouvement argumentatif mis en évidence par la conclusion C. Si l'on donne l'exemple suivant :

Je suis roi MAIS je suis pauvre

Dans cet exemple l'argument « être roi » conduit vers une conclusion favorable : richesse, bonheur, etc ; l'argument « être pauvre », introduit par le connecteur « mais », amène une conclusion défavorable, contraire à celle du premier énoncé. Il y a là donc une relation de contradiction entre deux conclusions amenées par deux arguments apparaissant dans la même structure phrastique.

4. APPLICATION

Pour notre étude et l'application de la théorie d'analyse du discours que nous venons de mettre au point, nous avons réalisé ce travail sur la presse écrite dans le cadre de l'option de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

Les dix articles choisis sur ce point sont tirés de l'ouvrage de Jean-Paul Burdy, intitulé *La Turquie est-elle européenne ?*¹. Dans lequel, en abordant les principaux arguments historiques, géographiques, économiques et religieux, l'auteur entend contribuer au débat politique et citoyen sur la candidature de la Turquie à l'UE. Dans cet ouvrage, les articles sont réunis en trois parties :

1- La Turquie est-elle européenne ?

Dans cette partie, l'analyse est centrée sur trois articles écrits successivement par Daniel Cohn-Bendit, Michel Rocard, Semih Vaner. Cet ensemble d'auteurs ont construit leurs stratégies argumentatives à partir du discours de Valéry Giscard d'Estaing qui l'a déclaré à un grand quotidien *Le Figaro*, le 10 Novembre 2002, dans lequel il soutient que : La Turquie n'est pas un pays européen, puisque sa capitale n'est pas en Europe, et que 95% de sa population est hors d'Europe : son adhésion sonnerait la fin de l'Europe.

2- Regard historique

Dans cette partie de l'ouvrage, Jean-Paul Roux, Gilles Veinstein, Stéphane Yerasimos et Jean-Daniel Tordjman traitent l'histoire de la Turquie et soulignent son rôle dans l'histoire de l'Europe.

¹ Jean-Paul BURDY, *La Turquie est-elle européenne?*, Turquoise, 2004

3- Identités européenne et turque

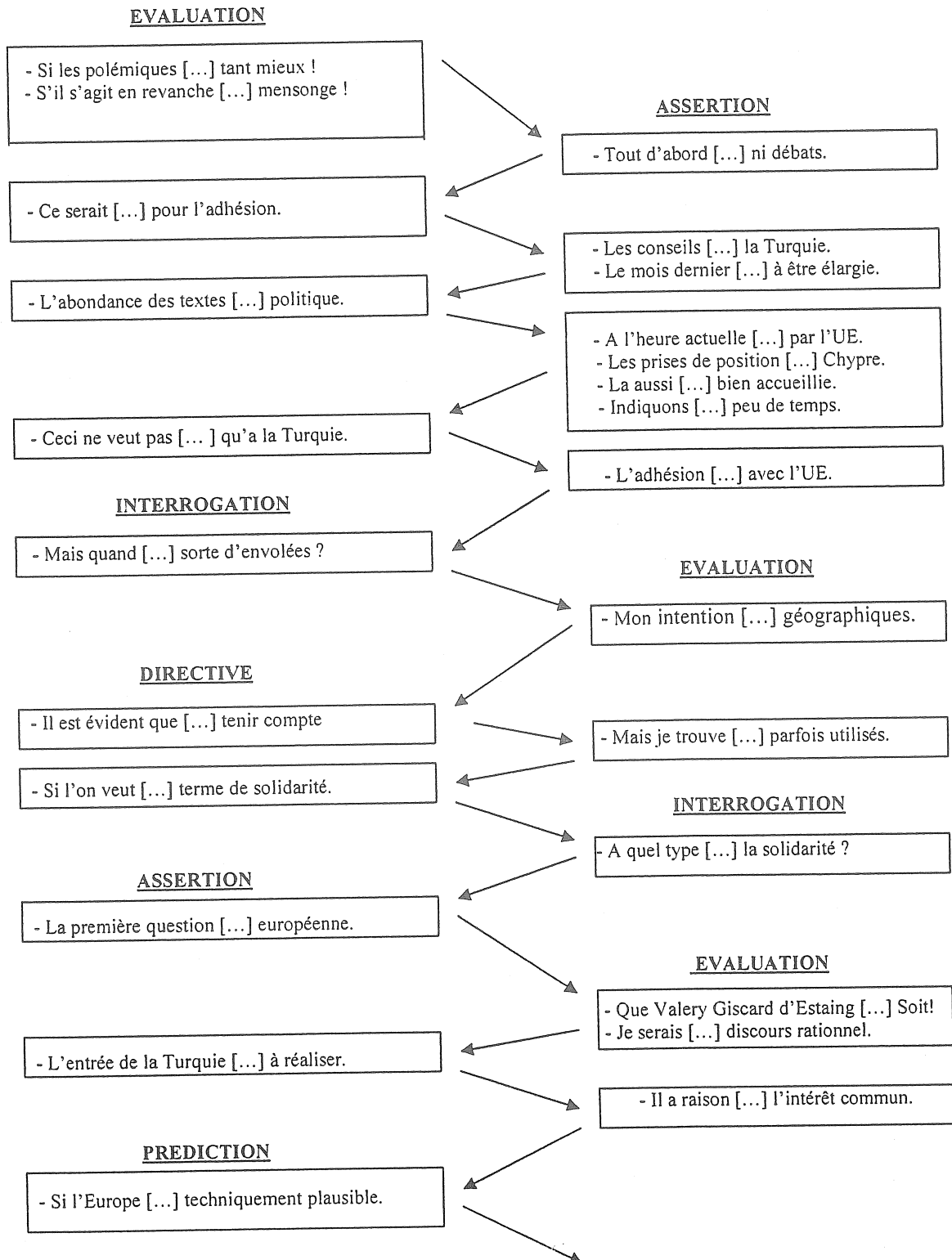
Les trois auteurs, Hubert Vedrine, Alain Besançon, Zaki Laïdi examinent avec soin la question de l'identité européenne en interrogeant d'où commence la frontière de l'identité et où elle prend fin.

4.1 La Turquie est-elle européenne ?

4.1.1 Le Discours de Daniel COHN-BENDIT : « Objection, Monsieur le Président »

Le discours de Daniel Cohn-Bendit est un article paru dans *la Libération*, le 19 Novembre 2002. Daniel Cohn-Bendit y critique les discours de Valéry Giscard D'Estaing qui s'oppose à l'intégration de la Turquie dans l'Union européenne en disant que « la Turquie n'est pas un pays européen ». Il informe le destinataire en donnant quelques dates et chiffres, et fait des explications sur la situation socio-économique de la Turquie et de L'Europe et il fait des prédictions comme : « ...la Turquie ne changera pas grand-chose... »

A partir d'une segmentation de ce discours politique dans les actes de discours, nous pouvons schématiser la stratégie argumentative de la manière suivante :



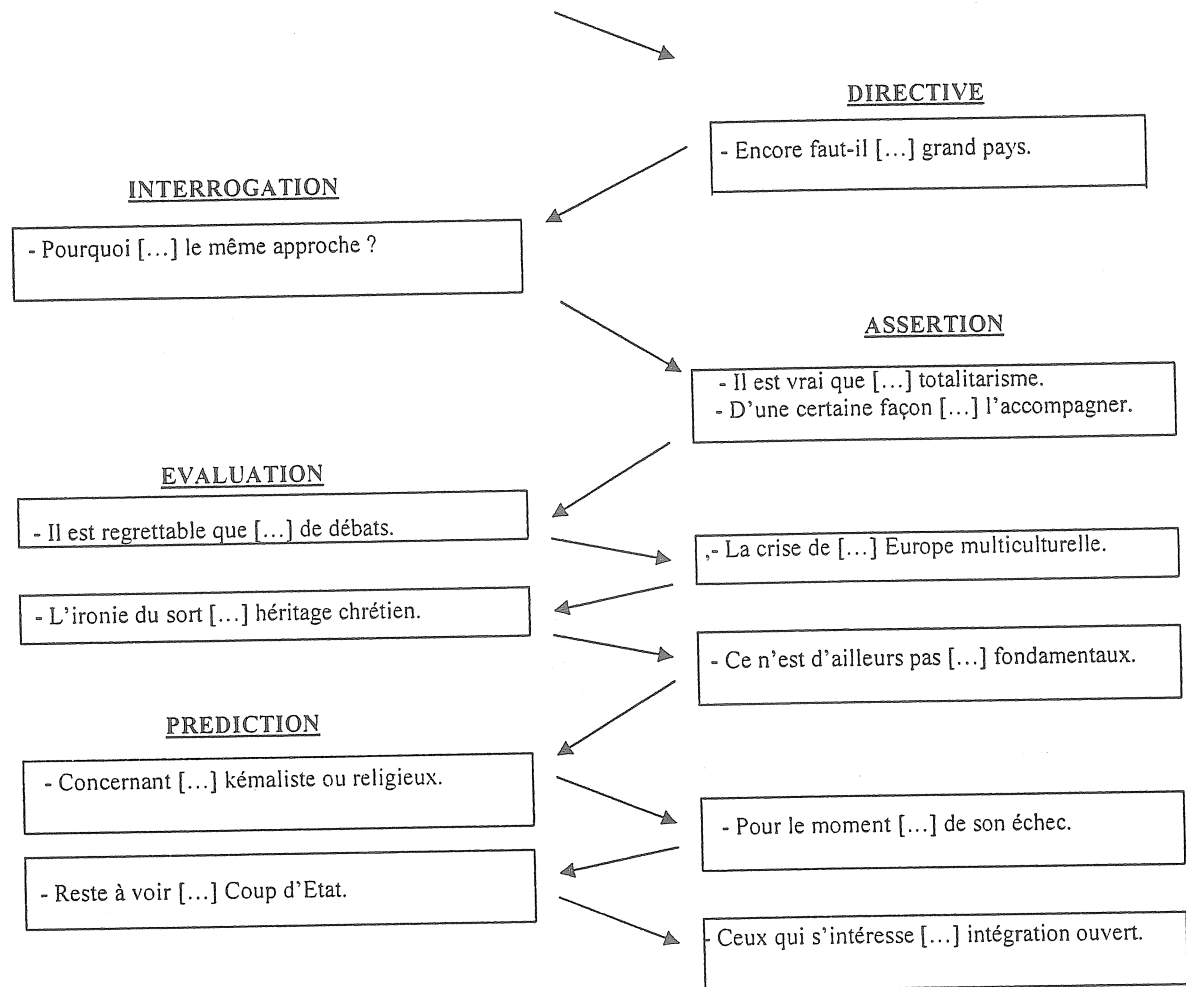


Schéma 2

Le discours de Daniel Cohn-Bendit est majoritairement construit d'énoncés assez simples. Ces énoncés simples lui servent généralement de support pour lancer ses idées comme : « mon intention n'est pas de reléguer au second plan les questions identitaires de l'Europe.... ». Comme nous observons dans les stratégies argumentatives du discours, l'utilisation des actes en forme d'exclamation et des actes d'interrogation lui sert à renforcer ses idées qu'il défend. L'abondance des actes d'assertion est convenable au discours politique qui réside en ce qu'il est toujours représentatif d'une opinion, d'une idéologie et d'un groupe de personnes.

Les facteurs communicatifs de discours de Daniel Cohn-Bendit sont les suivants :

Situation	: 19 Novembre 2002
Canal	: La presse, <i>Libération</i> .
Contexte	: Un article d'actualité à propos de l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne.
Destinataire	: Rubrique spéciale Politique Européenne, attire certains lecteurs intéressés par la matière, donc sélection au préalable de destinataires qui sont, sinon spécialisés, au moins initiés.
Destinateur	: Daniel Cohn-Bendit.
Référent	: Objection aux théories de Valéry Giscard d'Estaing à propos de l'adhésion de La Turquie à l'Union européenne.
Fonctions	: Informer, expliquer, prédire.

Dans son discours, nous trouvons cinq occurrences de « mais » comme connecteur argumentatif :

1- *« L'abondance des textes et les actions politiques en vue du rapprochement nous interdisent de croire que la candidature de La Turquie serait une boutade politique. A l'heure actuelle, si nous n'avons aucune certitude, ce n'est tant par manque d'initiatives de l'UE MAIS plutôt parce que la Turquie n'a pas encore été en mesure d'accomplir toutes les réformes que son intégration lui impose. » (25)*

Dans l'exemple ci-dessus, le « mais » marque l'opposition entre deux éléments de causalité « par manque d'initiatives... » et « parce que la Turquie ». C'est la subordonnée causale qui est validée, et ce faisant, elle permet une interprétation plus favorable, grâce à laquelle l'attitude de la Turquie bénéficie d'une appréciation bienveillante.

2- « Indiquons également que le statut de candidat a incontestablement poussé la Turquie à procéder à des réformes fondamentales en peu de temps. Ceci ne veut pas dire qu'elle aurait été incapable de les mener MAIS simplement que le scénario aurait pu être totalement différent ». (p.26)

« Mais » marque ici l'opposition qui vient de renvoyer terme à terme deux propositions subordonnées conjonctives. Là encore, l'hypothèse défavorable (l'incapacité) est écartée au profit d'une hypothèse améliorative.

3- « L'adhésion de la Turquie n'est pas, bien sûr, le seul scénario possible. Elle peut toujours envisager un autre modèle de stabilité politico-économique pour le bassin méditerranéen et entretenir des relations privilégiées avec l'UE. MAIS, quand il s'agit de la Turquie, pourquoi assiste-t-on à toutes sortes d'envoies ? »(p.26)

Ici, il s'agit, d'une part, des relations privilégiées avec l'UE et d'autre part toutes sortes d'envoies en cause pour la Turquie. Dans cet énoncé, la valeur de "mais" diffère. Il a une valeur de relance oppositive. Il est d'ailleurs en début de phrase, et ne produit de parallélisme de construction. Dans cet énoncé P et caché et c'est Q qui nous amène vers la conclusion (C). Il nous indique que l'UE, pour les autres candidats, ne propose pas une autre relation privilégiée (P) mais quand il s'agit de la Turquie l'UE assiste à toutes sortes d'envoies (Q). Il y a une ambiguïté pour la Turquie (~C). Le « mais » ici n'a pas seulement ici une fonction sémantique d'opposition, mais aussi une fonction de relance du discours qui n'articulent pas seulement à la séquence précédente, mais à tout le paragraphe précédent et il est destiné à attirer l'attention.

4- « Mon intention n'est pas de reléguer au second plan les questions identitaires de l'Europe, de ses valeurs ni même de ses limites géographiques. Il est évident que la future Constitution de l'UE devra en tenir compte. MAIS je trouve injuste la manière dont ces arguments sont parfois utilisés. Si l'on veut vraiment se poser la question de limites de l'Europe, il faut la poser en termes institutionnels et démocratiques ainsi qu'en termes de solidarité. » (p.26)

Dans cet exemple le "mais" a une valeur adversative personnelle, et il met en évidence le point de vue de l'énonciateur. Il propose d'utiliser les termes lesdits également pour tous les pays qu'ils veulent adhérer pour pouvoir être objectif.

5- *« Il est évident que l'intégration d'un pays dont la population atteint à ce jour 68 millions d'habitants n'est pas simple à réaliser. Il a raison de critiquer l'approche cynique de l'élargissement contre celle qui l'interprète non seulement comme une conséquence historique logique et une garantie de paix MAIS également comme la possibilité d'un accroissement du bien-être économique et social. MAIS c'est l'élargissement en cours qui peut mener à l'implosion politique au profit d'un vaste marché, d'une simple zone de libre-échange, s'il n'est pas conjugué à un renforcement des institutions communautaires, seules garanties de l'intérêt commun. » (p.27)*

Le « mais », ici fait partie de l'expression "non seulement... mais également" qui introduit une surenchère. Le premier « mais » est connecteur compensatoire et qui a le rôle d'un amplificateur qui intensifie le rapport de forces. L'inférence qui sous-tend ce discours est la suivante : à côté d'une conséquence historique logique et une garantie de paix, il interprète la possibilité d'un accroissement du bien-être économique et social. Le second « mais » a une valeur concessive, comme l'aurait « cependant », destiné à attirer l'attention sur l'importance de la Turquie et son élargissement pour la garantie de l'intérêt commun.

Cette analyse et cette illustration permettent de faire des observations générales. D'abord l'acte d'interrogation comme « l'intégration de la Turquie à l'Union européenne peut servir à un approfondissement de cette union ? » constitue une évaluation sur laquelle se base toute l'argumentation suivante. Nous pouvons dire que la stratégie argumentative de Daniel Cohn-Bendit souligne son souci à propos de peindre la situation actuelle et d'accuser l'Europe de n'est pas être juste face à la Turquie.

Dans son discours, Daniel Cohn-Bendit, utilise les expressions nettes ; parce qu'il veut attirer l'attention sur l'importance de l'adhésion de la Turquie pour l'avenir de l'UE.

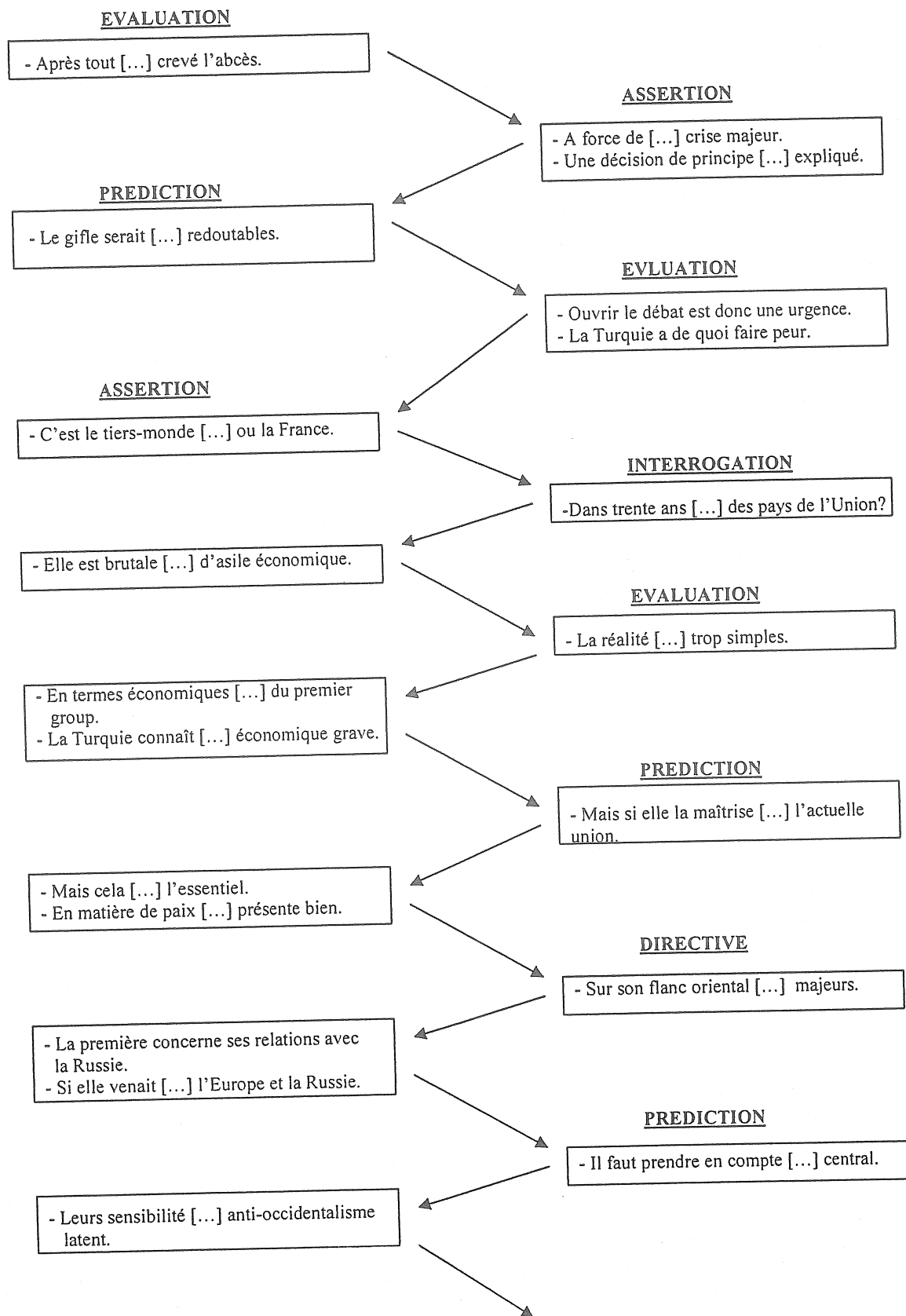
4.1.2 Le Discours de Michel ROCARD : « Dire oui est vital. »

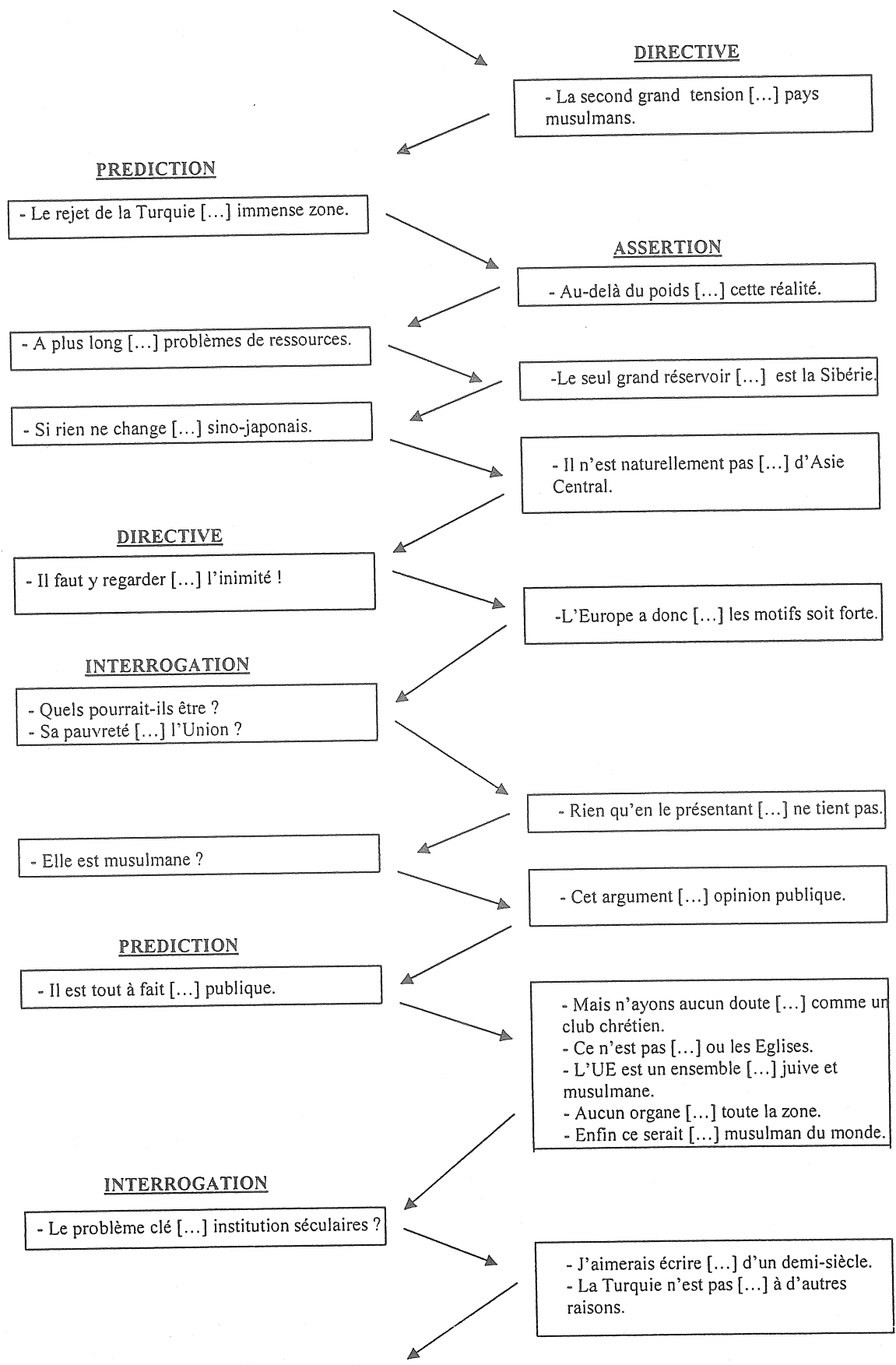
Dans son discours, paru dans « *Le Monde* » du 27 Novembre 2002, Michel Rocard, ancien premier ministre, député européen, nous trouvons la classe argumentative par le paradigme des types de services comme une question centrale de son discours : L'adhésion de la Turquie à l'UE sera, pour l'avenir plus lointain, une assurance vie de l'UE.

Après avoir cité quelques propriétés de la Turquie, pour pouvoir justifier sa question centrale, il a installé ses arguments par les sous-questions sur quatre axes :

- Le rôle géostratégique de la Turquie : en traitant de l'influence de la Russie sur les républiques turcophones dans l'Asie occidentale et leurs importances pour les sources pétrolières, qui présuppose une conclusion telle que : « Le rejet de la Turquie dans les ténèbres extérieures ne serait pas ressenti comme une méfiance et une offense par la seule Turquie, mais dans toute cette immense zone. »
- Sa population et sa pauvreté : il met l'accent sur sa population et sa pauvreté « qui donnent aux Européens l'impression que, derrière la demande d'adhésion, se profilent des millions de Turcs en recherche d'émigration et d'asile économique » comme un contre argument.
- Son identité musulmane : il tire la clochette d'alarme pour l'UE. « Si la réponse faite à la Turquie devait être négative... l'UE se verrait dès lors définie comme un club chrétien. »
- L'histoire : En se référant à l'argument géographique de M.Giscard d'Estaing, souligne son rôle dans l'histoire de l'Europe.

A partir d'une segmentation de ce discours politique en actes de discours, nous pouvons schématiser la stratégie argumentative de la manière suivante :





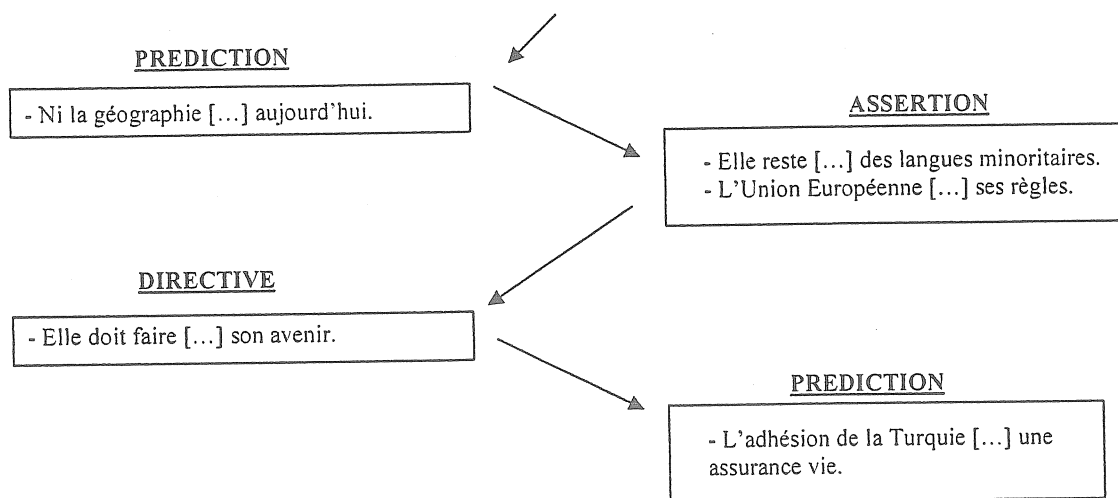


Schéma 3

Michel Rocard utilise, dans son discours, les actes d'interrogation comme : « le premier des pays de l'Union », « Quels pourraient-ils être ? », « Sa pauvreté le rend trop différente du reste de l'Union ? », « Elle est musulmane ? » le destinataire interpelle le destinataire et favorise sa propre recherche des éléments de réponse dans l'énoncé.

Il a préféré les phrases assez simples qui lui permettent généralement de lancer des idées plus compréhensibles.

La stratégie argumentative souligne son souci au sujet de :

- 1- peindre la situation actuelle de la Turquie et l'Europe.
- 2- persuader le destinataire de l'importance de l'adhésion de la Turquie.
- 3- prévenir les pays européens de probables questions, pour l'avenir lointain.

Les facteurs communicatifs de son discours sont les suivants:

Situation	: 27 Novembre 2002
Canal	: La presse, <i>Le Monde</i> .
Contexte	: Un article d'actualité à propos de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.
Destinataire	: Rubrique spéciale Politique Européenne, attire certains lecteurs intéressés par la matière, donc sélection au préalable de destinataires qui sont, sinon spécialisés, au moins initiés.
Destinateur	: Michel Rocard (ancien premier ministre, député européen)
Référent	: Objection aux théories de Valéry Giscard d'Estaing à propos de l'adhésion de La Turquie à l'Union européenne.
Fonctions	: Informer, expliquer, prédire.

Et quand il construit la portée argumentative de son discours, il utilise le connecteur argumentatif « mais » qui arrive plus souvent avec une valeur d'un compensatoire.

1- « *La Turquie connaît depuis trois ans une crise économique grave MAIS, si elle la maîtrise, on peut penser que la « pulsion d'émigration » pourrait fort bien être moins forte en Turquie que chez bien des candidats mieux agréés dans l'actuelle Union. MAIS cela qui est déjà fort important, n'est pas l'essentiel* » (p.30)

Dans cet énoncé, le premier connecteur « mais » est anti-implicatif et il a le sens concessif de « cependant ». L'argument « connaît depuis trois ans crise économique » (P) conduit vers une conclusion favorable : « derrière la demande d'adhésion, se profilent des millions de Turc en recherche d'émigration et d'asile économique » donc l'Europe a peur de cette émigration (~C). Mais compensatoire rattache l'énonciation de (P) à l'énonciation de (Q) toute en inversant leurs conclusions argumentatives.

Le second « mais » est compensatoire. Il a une valeur adversative personnelle qu'il met en évidence le point de vue de l'énonciateur.

2- *« Le rejet de la Turquie dans les ténèbres extérieurs ne serait pas ressenti comme une méfiance et une offense par la seule Turquie, MAIS dans toute cette immense zone. Au-delà du poids géostratégique que sa population (en tout près de 200 millions d'habitants) et sa place sur la carte du monde lui confèrent, cette région recèle la deuxième grande réserve pétrolière du monde après le Moyen-Orient. On ne saurait négliger cette réalité. » (p.30)*

Le connecteur « mais » est ici connecteur compensatoire qui a le rôle d'un amplificateur et intensifie le rapport de forces. L'inférence qui sous-tend ce discours est la suivante : l'adhésion de la Turquie à l'UE est important pour pouvoir contrôler la région dans laquelle la Turquie se situe. Cette inférence entraîne la conclusion implicite de statut normatif, donc, « il faut y regarder à deux fois avant d'afficher l'inimitié. »

3- *« A plus long terme et si se confirme le pronostic somme toute raisonnable d'une croissance continue, l'humanité rencontrera des problèmes de ressources. La seul grand réservoir de ressources naturelles encore à peu près inexploré est le Sibérie. Si rien ne change, le plus probable est qu'au milieu de ce siècle cet immense gisement d'à peu près tout sera principalement mis en valeur par un consortium Sino-Japonais.*

Il n'est naturellement pas exclu que nous puissions vivre en paix avec ces pays, MAIS si l'Europe tient à prendre sa part dans cette aventure et à assurer la sécurité de ses approvisionnements, cela passe par la Russie et les Républiques turcophones d'Asie centrale. Il faut y regarder à deux fois avant d'afficher l'inimitié. » (p.31)

Le connecteur « mais » compensatoire a la valeur d'un prospectif qui sert à introduire un acte prédictif : l'assurance de la sécurité de l'UE dépend de la Russie et les républiques turcophones dans les années à venir.

4- *« Elle est musulmane ? Cet argument, que l'on n'ose guère formuler publiquement, et auquel M.Giscard d'Estaing ne s'est pas référé, et sans doute le plus important, celui qui conditionne les évidentes réserves de nos opinions publiques.*

Il est tout à fait probable que personne n'osera, dans l'avenir non plus, utiliser cet argument de manière formelle dans des négociations publiques . MAIS n'ayons aucun doute : si finalement la réponse faite à la Turquie devait être négative, le monde entier, musulman comme non musulmans, verrait dans cet argument la raison ultime de refus. Par un effet bien naturel, l'UE se verrait dès lors définie comme un club chrétien. » (p.31)

Le connecteur « mais » est compensatoire et il a une valeur d'adversative. L'énoncé « l'UE se verrait dès lors défini comme un club chrétien » appelée par la deuxième proposition introduite par le connecteur « mais » qui est la conclusion pertinente pour l'enchaînement discursif de cet énoncé.

5- « *Enfin ce serait une maladresse extrêmement grave, à l'encontre des 10 millions de musulmans qui vivent en Europe, et plus encore de toute la communauté musulmane du monde. Le Problème clé des relations de l'Occident avec cette immense communauté d'un milliard d'hommes peut-elle accepter des institutions séculières ? J'aimerais écrire laïques, MAIS il est essentiel d'utiliser ici un vocabulaire mondialement compréhensible. Rejeter la Turquie, ce serait rejeter le plus important, et presque le seul des pays musulmans qui se soit doté d'institutions séculières et les préserve depuis plus d'un demi-siècle.* » (p.32)

Dans ce segment, le connecteur « mais » est compensatoire et il marque l'opposition entre deux éléments de parallélisme : la préférence personnelle à la première personne du singulier et le devoir marqué par l'unipersonnel « il » et qui a une valeur d'un normative.

6- « *C'est donc bien aux membres de l'UE, et à leurs opinions publiques, de décider s'ils souhaitent voir la Turquie nous rejoindre ou pas. Ni la géographie ni la religion ne suffisent à trancher, le débat va se nouer finalement sur l'image que la Turquie donne d'elle-même aujourd'hui. Elle reste loin de nos usages(P) , MAIS fait déjà des offerts significatifs, en abolissant le peine de mort et en autorisant l'enseignement de langues minoritaires.(Q) » (p.33)*

Dans cet énoncé, le connecteur « mais » met en relation deux verbes « rester » et « offrir » ; la progression s'esquisse vers la positivité et la générosité. Il est compensatoire. Introduit par « mais », l'énoncé (Q) attire l'attention de destinataire sur la progression faite par la Turquie dans quelques domaines. Le « mais », ici, a une valeur normative.

4.1.3 Le Discours de Semih VANER : « La “question turque”, les contes et les vicomtes »

L'article de la *Libération*, (du 3 Mai 2004), écrit par Semih Vaner s'intitulant « La « question turque », les contes et les vicomtes », nous résume la question de l'adhésion de la Turquie à l'UE, auprès du « débat » et ses critiques par Semih Vaner il s'agit donc des analyses dans le but de montrer comment « La Turquie devient une véritable « tête de Turc ».

Dans son discours, en soulignant ses arguments par les citations de quelques énoncés des hommes politiques qui ont les idées « pernicieuses et xénophobes » et qui sont favorables aux idées de Valéry Giscard d'Estaing comme Jean-Marie Le Pen, Bruno Mégret Charles Pasqua, Alain Juppé, il a structuré ses propos en trois parties : la première partie traite le contexte culturel et religieux et l'adhésion de la Turquie à l'UE. La deuxième partie questionne les propos anti-turcs des élites français qu'il a préféré baptiser « vicomtes ». La troisième partie examine l'adhésion de la Turquie à l'UE en fonction des critères géographiques et démographiques.

1- La question de la culture et de la religion :

Dans cette partie du discours, il accuse l'aristocratie de « se battre avec le pape pour introduire dans sa constitution « l'héritage chrétien ». Et selon l'auteur, ici « l'héritage chrétien » met l'accent sur le christianisme plus que sur l'héritage et il explique cette attitude des français avec le complexe de supériorité, accentué par son histoire glorieuse. L'auteur, distingue l'organisation mondiale en deux groupes fondamentales à savoir « l'occident industrialisé » et « le monde musulman ».

Semih Vaner l'attention sur l'affaiblissement du dialogue entre l'Europe occidentale et une partie du monde musulman, comme les intellectuelles turcs, arabes et iraniens, « qu'ils pensent que le rejet dont fait l'objet la Turquie, de la part de l'UE, a des motivations culturelles ».

La force argumentative de l'exclamation « pauvre Académie française! » donne lieu à un acte d'argumentation qui exprime « jugement acéré » pour l'Académie Française, conformément au titre de l'article, qui se trouve au centre de la discussion autour de l'« héritage chrétien ».

2- Les « Vicomtes » et leurs propos racistes.

Cette deuxième partie concerne le décalage entre les représentations que se font les citoyens et les hommes politiques français et les faits réels. Elle s'appuie sur « la surenchère trompeuse à laquelle beaucoup d'hommes politiques se livrent » selon laquelle « *l'UE est en présence d'un candidat qui est la plate-forme eurasiatique des mafias, du crime et de la drogue... et se trouve en contact physique avec la zone conflictuelle irakienne [...] et ce n'est pas un pays musulman, mais islamiste [...] dont le seul objectif est de dire « non à la Turquie »* » (p.35).

Si nous nous rapportons à Semih Vaner, toutes ces idées trompeuses sont « à la limite de la désinformation ». Il a renforcé sa prétention en se référant à l'énoncé d'autrui, ce qui favorise une lecture polyphonique. Il s'agit du discours de Michel Rocard : « Rejeter la Turquie, ce serait rejeter le plus important et presque le seul des pays musulmans qui se soit doté d'institution séculières et les préserve depuis plus d'un demi-siècle. »

Par un acte de l'interrogation : « où sont les Verts et les communistes ? » il cherche à faire penser le destinataire d'une part, et d'autre part, à accuser les Verts et les communistes d'agir avec hypocrisie vis à vis de l'adhésion de la Turquie à l'UE.

3- La question géographique et démographique.

En réponse aux arguments de Giscard D'Estaing, Jean Jaurès ou Léon Blum, selon lesquels « la Turquie n'a qu'une « toute petite partie » de son territoire en Europe et comptera bientôt « 100 millions d'habitants. Si elle entrait dans l'Union, elle serait, à terme, le premier pays d'Europe », il se réfère à l'énoncé de Jacques Chirac : « de 60 millions de Turcs musulmans, mais vous ne parlez pas de 60 millions de Français chrétiens. », et déclare qu'il est inutile de lui demander, par exemple, « si les Antilles ou la Réunion se trouvent en Europe. »

En s'appuyant sur le statut « d'Etat candidat de la Turquie comme les autres », par les engagements d'Helsinki, Semih Vaner décrit la nature de la politique dont les « contes et les vicomtes » se réclament aux yeux de Semih Vaner, en France, il s'agit d'une politique qui se nourrit de: « démagogie, faux-fuyants, hypocrisie, clins d'œil et surtout électoralisme. »

Semih Vaner dans son discours utilise bien les discours directs et indirects. Il lance ses idées par les énoncés simples. Son discours est compréhensible pour tout le monde

Nous pouvons illustrer la stratégie argumentative comme suivant :

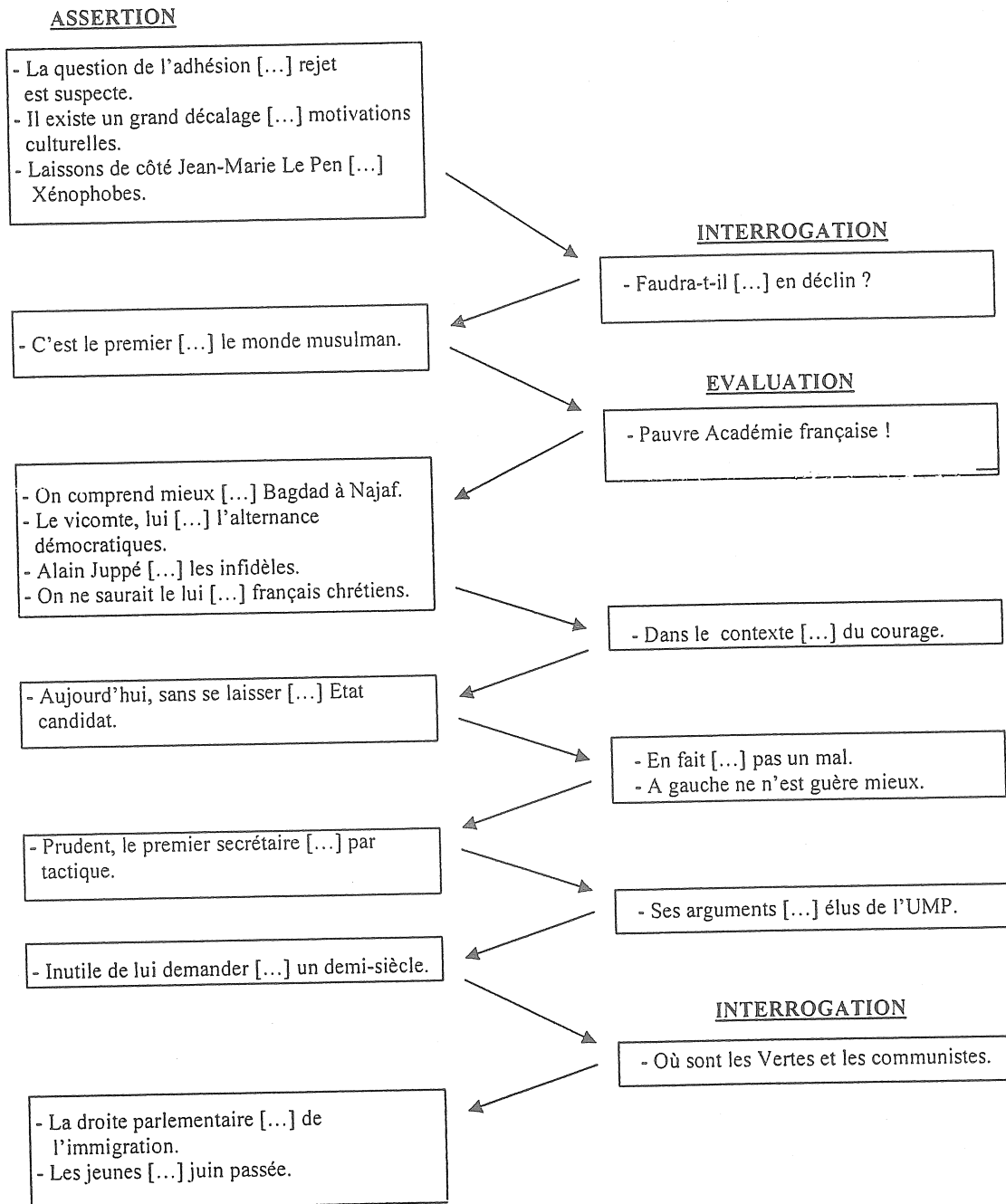


Schéma 4

La stratégie argumentative souligne son souci en ce qui concerne :

- 1- peindre la situation actuelle de la Turquie.
- 2- réfuter les arguments de certains hommes politiques qui sont contre l'adhésion de la Turquie comme Valéry Giscard d'Estaing et Philippe de Villiers.

Les facteurs communicatifs de son discours sont les suivants :

Situation	: 3 Mai 2004
Canal	: La presse, <i>Libération</i>
Contexte	: Un article d'actualité à propos de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.
Destinataire	: Rubrique spéciale Politique Européenne, attire certains lecteurs intéressés par la matière, donc sélection au préalable de destinataires qui sont, sinon spécialisés, au moins initiés.
Destinateur	: Semih Vaner (Directeur de CERI ² et professeur associé à Institut d'études politiques de Paris)
Référent	: Objection aux théories de Valéry Giscard d'Estaing et d'autres hommes politiques qui partagent les mêmes idées négatives pour l'adhésion de la Turquie à l'UE.
Fonctions	: Informer, expliquer.

Dans ce texte de référence, nous remarquons que l'acte d'interrogation « *faudrait-il prendre au sérieux Valéry Giscard d'Estaing, Phillippe de Villiers voire Alain Juppé, hommes politiques en déclin ?* » (P.37) vise à faire renforcer les arguments de l'auteur. La force argumentative du syntagme « en déclin » qui caractérise à genre des politiciens soutient sa détermination à dénoncer la nature de cette politique qui se nourrit de l'électoralisme.

² Centre d'Etudes et de Recherches Internationales.

En construisant la portée argumentative de son discours, il utilise le connecteur argumentatif « mais » qui arrive plus souvent avec la valeur d'une opposition et d'une normative.

1- *« Ce « débat » va au-delà de la simple candidature d'Ankara, parce qu'il concerne les questions de frontières européennes fixes, définitives, mythiquement éternelles et de « l'identité » figée, absolue, pure MAIS sclérosée, et en même temps porteuse de tous les dangers, MAIS révèle aussi et surtout la nature du niveau politique affligeant. » (P.34)*

Dans ce segment, le premier connecteur « mais » a une valeur d'opposition et le second « mais » est un mais scalaire. L'énoncé argument véhicule un point de vue ou un contenu argumentatif caractérisant pour l'Europe les « frontières fixes et identité pure » qui conduisent vers une conclusion favorable : « c'est bien pour l'Europe » (C). Grâce au connecteur « mais » qui a le sens concessif de « pourtant », cet énoncé conclusion amène une orientation argumentative inverse : « ce sont les idées figés et anciennes » (~C).

Le second « mais » est compensatoire. Il a le rôle d'un amplificateur pour la conclusion (~C) « même cet un politique affligeant. » Il fait partie de l'expression « non seulement... mais également ». Il accentue les qualifications de l'identité européenne.

2- *« Elle a comme risque d'accentuer l'image caricaturale que l'on a de ce pays de l'éloigner de l'Europe, et partant d'affaiblir le dialogue qui pourrait exister entre l'Europe occidentale et une partie du monde musulman, car de plus en plus nombreux sont les intellectuels turcs, MAIS aussi arabes et iraniens qui pensent, depuis un certain temps, que le rejet dont fait l'objet la Turquie, de la part de l'UE, a des motivations culturelles. » (P.34)*

Dans cet énoncé, « mais » est compensatoire et il a une valeur normative qu'il oppose l'adjectif « turcs » à « arabes et iraniens » : Les deux adjectifs sont rehaussés par l'ajout de « aussi » qui amplifie la fusion et la solidarité.

3- *« Vous parlez de 60 millions de Turc musulmans, MAIS vous ne parlez pas de 60 millions de Français chrétien. » (p.36)*

Ici, le locuteur de cet énoncé est Jacques Chirac mais, son énoncé est repris dans le discours de Semih Vaner et l'allocutaire de J. Chirac est un journaliste. L'énoncé correspondant « mais » compensatoire est un argument fort pour la conclusion non C: « la question de religion n'est pas très importante. C'est un type d'hypocrisie ».

Le discours de Semih Vaner est un discours positif et abstrait. Il nous donne des informations à propos des discussions qui s'installent au cœur du débat politique français. Ce discours prend une position favorable à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Il a un style rigoureux. Le destinataire ne s'empêche pas d'utiliser des « phrases » qui s'approchent de l'insulte telles que : « les associations racistes », «La droite parlementaire... est caractérisée par le provincialisme, le souverainisme »

4.2 REGARD HISTORIQUE

Dans cette partie nous allons essayer d'analyser quatre discours. Les deux premiers discours sont établis selon la stratégie argumentative journaliste qui mène le propos. La fréquence des actes de discours de l'assertion comme « *La Turquie n'est pas européenne mais elle s'est toujours voulue européenne* » (p.46) constitue en fait une évaluation sur laquelle se base toute l'argumentation suivante. Et ils discutent l'histoire des pays de l'Europe géographique et l'histoire des Turcs et leurs points d'intersection. Ces deux discours sont composés en majorité de l'acte d'assertion, ils ne sont pas représentatifs d'une opinion, d'une idéologie, d'un groupe de personnes et ils ont la fonction d'informer le destinataire en donnant par exemple les dates et les chiffres par les expressions concrètes.

4.2.1 Le Discours de Jean-Paul ROUX « La Turquie a toujours désiré l'Europe » et de Gilles VEINSTEIN « Les Turcs regardent vers l'Europe »

Le premier discours est celui de Jean-Paul Roux, historien et directeur de recherche au CNRS³ est le spécialiste du monde turc. C'est un propos recueilli par Dominique Simonnet dans *l'Express* (du 12 Décembre 2002) Destinataire de son discours est Dominique Simonnet et son référent apparaît comme « l'histoire des Turcs et de la Turquie ». Le deuxième discours appartient à Gilles VEINSTEIN qui est historien et professeur au Collège de France. C'est un propos recueilli par Héroïse Kalebka, le destinataire de ce discours, qui est publié dans *l'Histoire* : No : 273 en Février 2003. Son référent est aussi l'histoire des Turcs.

³ CNRS: Centre Nationale de la Recherche Scientifique.

La stratégie argumentative qu'ont choisie ces deux historiens est fondée sur des arguments suivants :

- ils décrivent l'histoire des Turcs qui commence avant la Turquie, dans les steppes de l'Asie.

- ils attirent l'attention sur la volonté et l'inclination de la Turquie, selon laquelle la Turquie, malgré leur implantation géographique et malgré leur adoption de l'islam, elle mène toujours une politique tournée vers l'Europe au cours de son histoire comme dans l'assertion d'apparence neutre « Lorsqu'il s'agira de réformer l'empire, au XX^{ième} siècle, c'est encore l'Europe qui servira de modèles. » (p.50)

- ils portent une attention spéciale sur la religion : Islam.

- ils traitent la question de géographie.

Utilisation du connecteur « mais » dans la portée argumentative de discours de Jean-Paul ROUX apparaît dans 9 occurrences :

1- « *Les Turcs sont musulmans et asiatiques. Asiatiques MAIS l'histoire montre que leur préoccupation essentielle a toujours été de mener une politique tournée vers l'Europe, souvent au détriment de leur politique vers l'Asie.* » (p.40)

Dans l'exemple ci-dessus, le connecteur « mais » est anti-implicatif. L'argument « Les Turcs sont musulmans et asiatiques. » conduit vers une conclusion favorable (C) : « Les Turcs doivent mener une politique vers l'Asie, comme la plupart des pays asiatiques, parce qu'ils sont asiatiques et musulmans. » L'argument « tournée vers l'Europe » introduit par le connecteur « mais » amène une conclusion défavorable, contrairement à celle du premier (~C) : « Ils mènent une politique tournée vers l'Europe. ». C'est la conclusion de la deuxième proposition

introduite par le connecteur « mais », qui est la conclusion pertinente pour l'enchaînement discursif.

2- « *Musulmans, certes aussi, dans leur immense majorité, MAIS, au fil des siècles, ils ont adopté toutes les religions, dont le chamanisme, le christianisme et même le juadisme.* » (p.40)

Dans cet énoncé « mais » a une valeur compensatoire comme l'aurait « cependant ». L'énoncé (Q) écrit un certain état de fait, c'est de faire une assertion sur l'objet « la Turquie » ayant les autres religions à côté de l'islam.

3- « *Ce qui les caractérise, ce n'est pas un type ethnique – on peinerait à le définir – MAIS leur langue, apparentée au mongol.* » (p.40)

Ici, le connecteur « mais » est compensatoire et il a une valeur normative. L'énoncé (Q) écrit un certain état de fait, c'est de faire une assertion sur l'objet « la langue turque » qui est apparentée au mongol.

4- « *Alors, les Turcs entrent en masse comme mercenaires dans les armées des califes arabes : on les appellera les « memelouks » (les esclaves). MAIS ces esclaves-là deviennent très vite les maîtres : bons soldats, les voilà officiers, généraux, chefs de province, et ils remplacent les califes.* » (p.41)

De la même manière le connecteur « mais » est compensatoire et qu'il a une valeur normative. La proposition introduite par « mais » met l'accent sur les réussites des Turcs dans l'histoire.

5- « *Certains sont séduits par le mysticisme musulman. MAIS, surtout, il est plus commode d'être musulmans pour diriger des musulmans.* » (p.42)

Ici « mais » est compensatoire et il signifie l'expression « non seulement...mais également. » il est destiné à attirer l'attention sur la deuxième proposition.

6- « *S'appuyant sur des congrégations religieuses et sur une armée de métier, les janissaires, ils passent en Europe par les Dardanelles, conquièrent les petits émirats, atteignent les Balkans. MAIS ils sont arrêtés par un autre Turc, Tamerlan, qui les écrase au pied de la citadelle d'Ankara en 1402.* » (p.42)

Dans cet énoncé le « mais » a une valeur concessive, comme l'aurait « cependant ». Il ne sert à introduire aucun argument contradictoire. Il sert à mettre l'accent sur la pouvoir des Turcs dans l'histoire: l'envahissement de l'Europe par les Turcs est arrêtée par un autre Turc

7- « *Vers 1540, peu de temps après la découverte de l'Amérique, on apporte à Soliman le Magnifique une carte dont on a retrouvé la moitié : elle montre les côtes de l'Amérique. MAIS les Turcs ne font pas l'effort maritime de Européens. Ils en restent aux galères.* » (p.44)

Ici, le « mais » est anti-implicatif et il marque l'opposition entre deux causalités. La première proposition (P) induit la conclusion (C) : « A l'aide de cette carte et avec sa force, Soliman le Magnifique pouvait (et peut-être devait faire l'effort maritime d'Européens. » Par « mais » l'énoncé (Q), conduit vers la conclusion contraire, donc non C (~C).

8- « *La Turquie n'est pas européenne. Mais elle s'est toujours voulue européenne.* » (p.46)

Le « Mais », dans cet énoncé, est compensatoire. L'énoncé (Q) écrit un certain état de fait, c'est faire une assertion sur la volonté des turcs.

9- « *L'inconvénient majeur de l'entrée de la Turquie dans l'Europe serait celui de l'immigration : 15 millions de Turcs auront sans doute envie d'arriver chez nous. MAIS, Dieu merci, je suis historien, et non homme politique ! Et le rôle de l'historien, c'est de dresser un tableau pour éclairer les décisions.* » (p.46)

Ici la valeur de « mais » diffère. Il ne produit pas de parallélisme de construction. Dans cet énoncé (P) est caché et c'est (Q) qui nous amène vers la conclusion (C). Et il nous indique que ce sont les politiciens qui produisent ces

arguments (P). L'immigration est l'inconvénient majeur pour eux (C). Le « mais » est compensatoire.

Quant au discours de Gilles Veinstein, il y a 3 occurrences de « mais » comme connecteur argumentatif.

1- *« Effectivement, géographiquement, la Turquie n'est en Europe que pour une partie très réduite de son territoire. MAIS on voit bien tout ce qu'il y a d'irrationnel à fonder une construction politique sur des critères géographiques. » (p.47)*

Dans cet exemple, le connecteur « mais » donne à cet énoncé une orientation argumentative précise. Ici, le « mais » anti-implicatif rattache l'énonciation de (P) à l'énonciation de (Q) tout en inversant leurs conclusions argumentatives. La force argumentative de « une partie très réduit » donne lieu à la première proposition (P) une conclusion implicite non C (~C) qui serait quelque chose comme : « La Turquie n'est pas Européenne donc elle ne peut adhérer à l'UE » Mais la deuxième proposition (Q) a pour force argumentative (C) : « l'UE est un construction politique. Donc elle peut y entrer. »

2- *« Et il se fait fabriquer à Venise (Ibrahim Pacha) une tiare à quatre couronnes, pratique inexistante dans le monde musulman, MAIS grâce à la quelle il se pose en rival direct du pape et de Ch. Quint. » (p.48)*

Le connecteur « mais » a le sens de « et », greffé sur le sens premier de « concomitance » comme « en faisant ça...en même temps, il obtient une autre conclusion ». Il est un « mais » compensatoire.

3- *« La nouvelle capitale est, il est vrai, établie à Ankara.... MAIS cette ville devient le centre d'un modernisme militant. Pour Mustafa KEMAL l'objectif est clair, faire de la Turquie un pays moderne, c'est-à-dire occidental. » (p.50)*

Dans cet énoncé, le « mais » compensatoire a une valeur de relance. Il ne sert pas à introduire un argument contradictoire. Il attire l'attention sur la deuxième proposition.

4.2.2 Le Discours de Stéphane YERASIMOS « France-Turquie : une relation passionnelle » et de Jean-Daniel TORDJMAN « Un intercesseur entre l'islam et l'Occident »

L'Historien et grand connaisseur du monde turc Stéphane Yerasimos, dans son article : « France-Turquie : une relation passionnelle » parue dans *La Croix* les 14-15 Décembre 2002, cherche à expliquer les deux actes d'interrogations par lesquels il entre dans son commencement de discours : « pourquoi, quand on parle de la Turquie, en France, les esprits s'en flamment-ils ? Et pourquoi aussi, les Turcs sont-ils persuadés d'être injustement mal aimés des Français ? »

Les facteurs communicatifs de son discours sont les suivants :

- Situation : 14-15 Décembre 2002
- Canal : Le journal quotidien, *La Croix*
- Contexte : Un article sur l'histoire de la relation entre les Turcs et les Français.
- Destinataire : Rubrique spéciale Politique Européenne, attire certains lecteurs intéressés par la matière, donc sélection au préalable de destinataires qui sont, sinon spécialisés, au moins initiés.
- Destinateur : Stéphane Yerasimos (historien et enseignant à Paris VIII)

Le seul connecteur argumentatif de «mais » apparaît dans le segment suivant :

« A partir de 1999, la Grèce se rend compte qu'une Turquie exclue et isolée peut être infiniment plus dangereuse que si elle se trouvait intégrée dans l'Union européenne, et révisé de fond en comble sa politique. MAIS cette vision réaliste et équilibrée des choses a du mal à pénétrer les opinions publiques, aussi bien en Grèce que dans le reste de l'Union. »
(p.52)

Le « mais » anti-implicatif, dans cet énoncé, a une relation de contradiction entre deux conclusions amenées par deux arguments apparaissant dans la même structure phrastique. La première proposition est amenée à raisonner que « tous les pays européens, comme la Grèce, ont appris qu'une Turquie exclue est, peut-être, plus dangereuse donc c'est une réalité qui doit être acceptée facilement.» (C). Introduit par « mais », l'énoncé (Q) (cette vision réaliste et équilibrée des choses a du mal à pénétrer les opinions publiques) conduit vers la conclusion contraire de non C (~C).

Nous pouvons déduire de l'illustration de son stratégie argumentative comme :

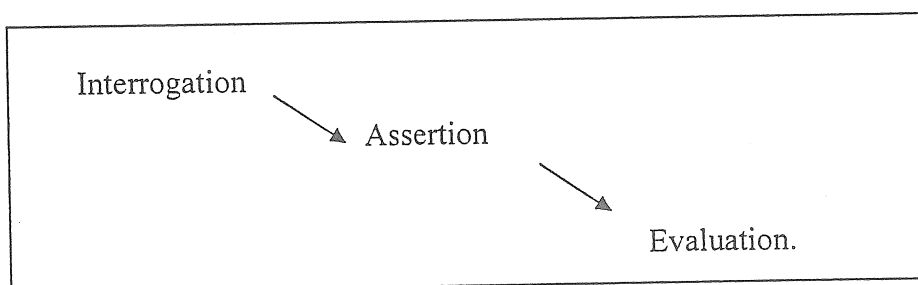


Schéma 5

Il termine son discours par un acte d'évaluation : « L'abandon de l'ostracisme à l'égard de la Turquie et l'amorce d'un processus long, difficile et tenace, d'intégration de ce pays à l'Union européenne est la seule « realpolitik ». (p.52)

Dernièrement, Jean-Daniel Tordjman, dans son article intitulé « Un intercesseur entre l'islam et l'Occident, parue dans *Le Figaro*, 28 Novembre 2002, compose sa stratégie argumentative autour de la question centrale : « [...] *la Turquie, non seulement font partie de l'Europe mais sont une composante essentielle de notre héritage culturel et historique de notre civilisation* » (p.55) et elle a la vocation de jouer le rôle d'intermédiaire, de médiateur, d'intercesseur entre l'islam et l'Occident.

Les facteurs communicatifs de son discours sont :

- Situation : 28 Novembre 2002
- Canal : Le journal quotidien, *Le Figaro*.
- Contexte : Un article sur l'histoire de la relation entre la Turquie et l'Europe et d'actualité à propos de l'adhésion de la Turquie.
- Destinataire : Rubrique spéciale Politique Européenne, attire certains lecteurs intéressés par la matière, donc sélection au préalable de destinataires qui sont, sinon spécialisés, au moins initiés.
- Destinateur : Jean-Daniel Tordjman, inspecteur général de finances, président du cercle des ambassadeurs.

Le connecteur « mais » dans la portée argumentative de son discours se présente dans 3 occurrences :

1- « *Il n'est pas besoin d'être grand érudit, il suffit d'ouvrir les yeux pour constater qu'Ephèse, Smyrne, Halicarnasse, la Phrygie, l'Ionie, en un mot la Turquie, non seulement font partie de l'Europe MAIS sont une composante essentielle de notre héritage culturel et historique, de notre civilisation.* » (p.55)

Le connecteur « mais » est, ici, le connecteur compensatoire qui a le rôle d'un amplificateur et intensifie le rapport de forces. L'inférence qui sous-tend ce discours est la suivante : La Turquie fait partie de l'Europe avec ses villes historiques et elle est une composante essentielle de l'héritage culturel et historique de la civilisation de l'Europe.

2- « *L'Europe a certainement besoin de plus de spiritualité. Et c'est le constat de Sa Sainteté le pape. MAIS la construction européenne est une construction politique et économique, en aucun cas une construction religieuse. Il y a des Eglises pour cela.* » (p.55)

Ici, le locuteur de cet énoncé est Voltaire est son allocataire est l'église. mais, son énoncé est repris dans le discours de Jean-Daniel Tordjman. Dans cet énoncé, le « mais » anti-implicatif qu'il oppose « le constat de Sa Sainteté le pape (P) » qui donne à entendre par la proposition de « l'Europe a certainement besoin de plus de spiritualité » que « le christianisme a une rôle d'action d'unir pour l'Europe et c'est le plus important pour l'Europe comme un critère de l'adhésion. » (C) à la deuxième proposition (Q) qui présuppose une conclusion non C (\sim C): « La construction européenne est une construction politique c'est donc le plus important pour l'Europe et non la religion. ».

3- *Ce sont les Turcs qui ont sauvé le protestantisme en Allemagne. Bien involontairement d'ailleurs, MAIS ce sont là les paradoxes de l'histoire.* (p.56)

Le « mais » compensatoire est destiné à attirer l'attention sur l'argument de la deuxième proposition introduite par le connecteur « mais ».

Dans son discours on voit la même stratégie argumentative qui peut être illustrée comme :

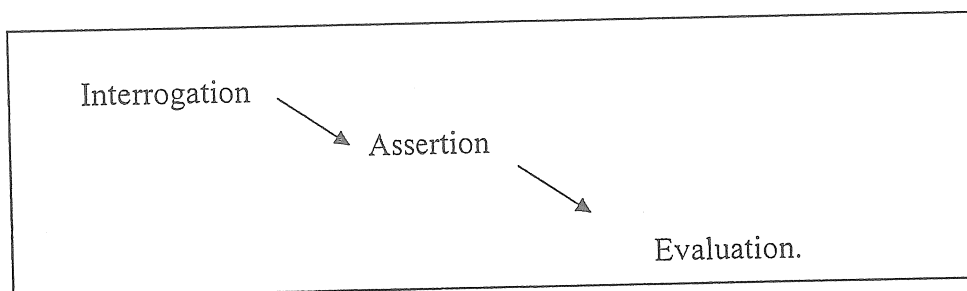


Schéma 6

Par les actes d'interrogation il veut interpeller le destinataire et favorise son propos par des éléments de réponse dans le discours. En donnant les noms et les dates, il veut informer le destinataire par les propositions assertives et interrogatives.

L'ensemble de ces quatre auteurs utilise un discours positif et préfèrent les énoncés assez simples pour pouvoir lancer leurs idées de façon plus compréhensible

et prennent une position favorable dans la discussion de l'adhésion de la Turquie à l'UE.

4.3 Identité européenne et turque.

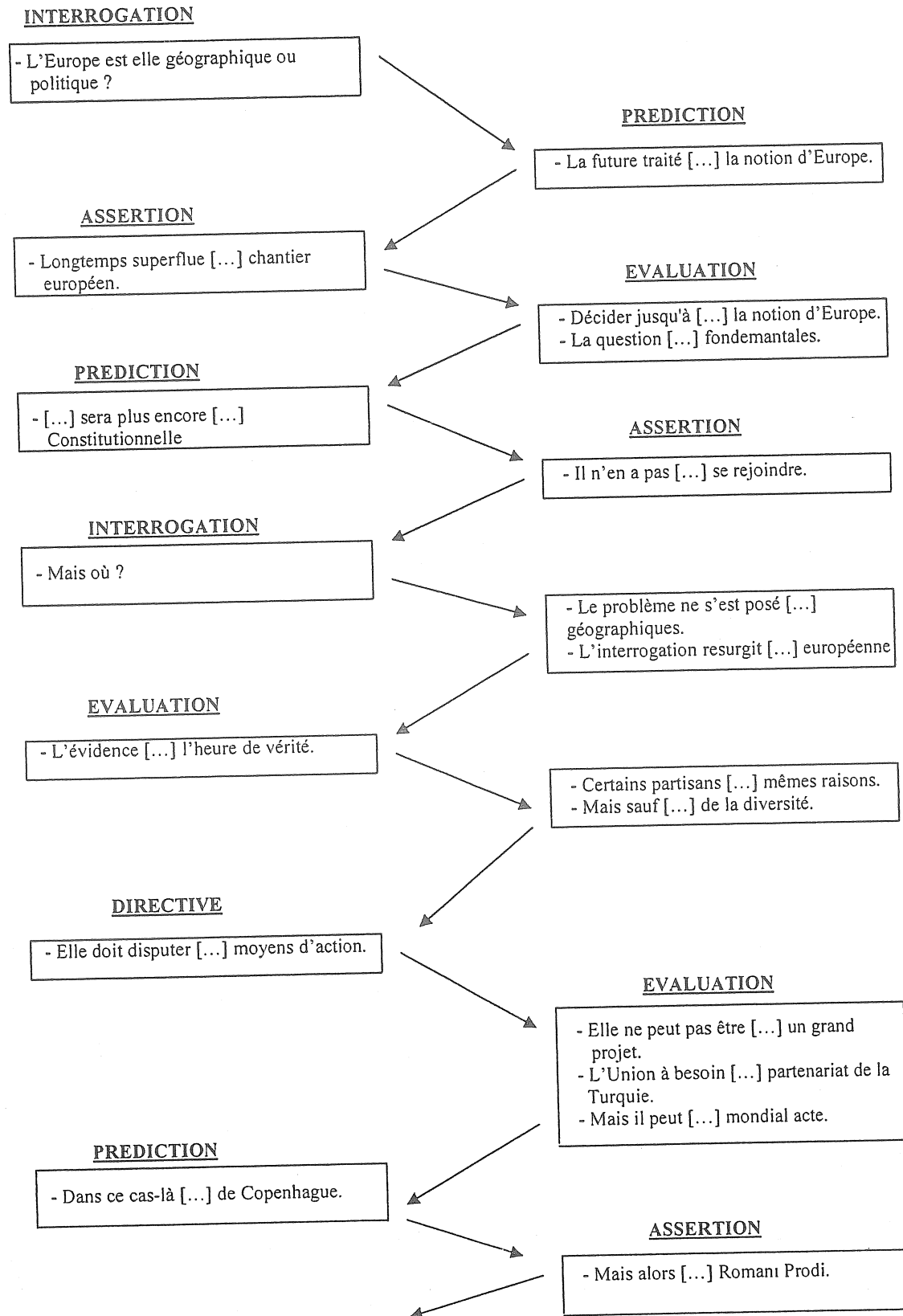
Dans cette partie, les auteurs des textes choisis invoquent les engagements sur la question des limites de l'Europe et l'élargissement de l'union. Ils interrogent également l'identité européenne des turcs et leurs points communs entre la Turquie et les pays de l'Union européenne.

4.3.1 Le Discours de Hubert VEDRINE : « Clarifier l'identité européenne »

Le discours de Hubert VEDRINE, ancien ministre des Affaires étrangères, est un article paru dans *Le Monde*, le 6 Décembre 2002. Il commence son discours par un acte d'interrogation : « *L'Europe est-elle géographique ou politique ?* » (p.60) qui oriente la stratégie argumentative de son discours vers un acte d'évaluation qui apparaît comme une conclusion : selon lui il faut « [...] *institutionnaliser dans l'UE une souplesse dynamique qui permettra aux plus volontaires de travailler ensemble dans divers domaines de leur choix sans hiérarchiser de façon fixe les Etats membres entre eux.* » (p.64)

Dans son discours, avec l'identité qui est l'inconvénient majeur de la Turquie pour l'adhésion, il a pris en considération les limites de l'élargissement par rapport aux autres pays non européens qui pourraient demander à s'adhérer à l'union dans l'avenir. Pour cela, il met l'accent sur le besoin de trouver une identité claire, politique et territoriale.

A partir d'une segmentation de ce discours politique en actes de discours, nous pouvons illustrer les stratégies argumentatives de la manière suivante :



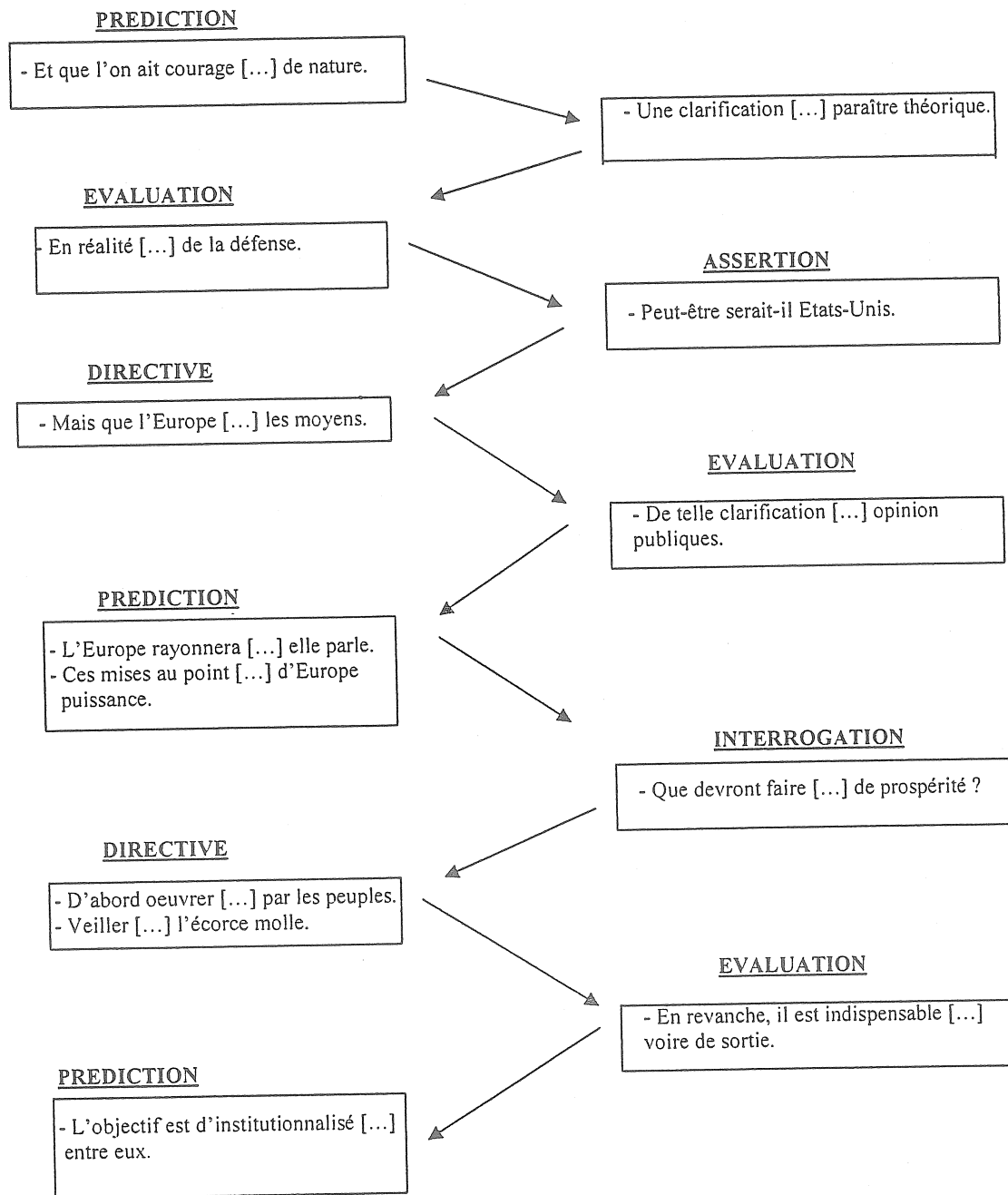


Schéma 7

Son discours est majoritairement composé des actes d'évaluations et de prédictions. Mais aussi il utilise l'acte d'interrogation pour relancer son discours en interpellant le destinataire afin de favoriser ses propos.

La stratégie argumentative souligne son souci de :

- 1- peindre la situation actuelle de la politique de l'élargissement de l'Europe
- 2- persuader le destinataire de l'importance de trouver une identité claire.
- 3- prévenir les pays européens de probables questions pour l'avenir.

Et les facteurs communicatifs de son discours sont :

Situation : 6 Décembre 2002

Canal : Le journal quotidien, *Le Monde*.

Contexte : Un article sur l'identité européenne.

Destinataire : Rubrique spéciale « Politique Européenne », attire certains lecteurs intéressés par la matière, donc sélection au préalable de destinataires qui sont, sinon spécialisés, au moins initiés.

Destinateur : Hubert VEDRINE (ancien ministre des Affaires étrangères)

Dans le discours de Hubert VEDRINE, on voit 11 occurrences de « mais » comme connecteur argumentatif.

1- « *L'Europe est-elle géographique ou politique ? Le futur traité constitutionnel, le grand élargissement engagé, la question turque, MAIS aussi à l'Ouest le concept d' « euro-atlantisime » vont nous obliger à clarifier la notion d'Europe. » (p.60)*

Ici le « mais » compensatoire fait partie de l'expression « non seulement... mais également » qui introduit une surenchère.

2- « *Il n'en a pas été de même en ce qui concerne les frontières de l'Europe ni celles de l'Union. Aujourd'hui, elles tendent à se rejoindre. MAIS où ? Le problème en s'est posé ni lors du traité de Rome ni lors des élargissements à 9,10,12 puis 15. Europe de l'Ouest et Europe du Sud, Europe scandinave et maintenant Europe orientale, centrale et Sud-Est, balkanique, c'est toujours l'Europe. » (p.60)*

Dans ce segment le « mais » est compensatoire puisqu'il apparaisse comme un élément de l'acte interrogation qui renforce l'idée de locuteur et qu'il a un valeur de relance.

3- *« En revanche, il y a quelques années, il a été répondu au Maroc, poliment MAIS sans hésitation, que sa candidature ne pouvait être acceptée pour des raisons géographiques. » (p.60)*

Dans cet énoncé, le « mais » est compensatoire et il a un rôle d'écrire un certain état de fait, il s'agit de faire une assertion sur la particularité de la réponse.

4- *« L'évidence, le bon sens et la géographie auraient dû suffire, à l'origine, en 1963, pour dire à la Turquie qu'elle était à tout point de vue un grand pays, situé à 95 % en Asie mineure, et qu'elle avait vocation à avoir par elle-même un rôle majeur dans sa région et des relations étroites avec l'UE, MAIS par à en devenir membre ».(p.61)*

Le « mais » ici, est compensatoire et il attire l'attention sur le critère géographique européenne qui n'était pas le critère de l'adhésion dans ce temps-là.

5- *« MAIS sauf à s'étendre sans fin, l'UE ne peut pas avoir que l'adhésion à proposer à tous les Etats sur lesquels elle veut exercer une influence bénéfique, qu'elle voudrait stabiliser et démocratiser, et où elle voudrait enraciner la tolérance et le respect de la diversité. »(p.61)*

Le « mais », ici, n'a pas seulement une fonction sémantique d'opposition, mais aussi une fonction de relance du discours qui ne renvoie pas seulement à la séquence précédente, mais à l'ensemble du paragraphe précédent et destiné à attirer l'attention.

6- *« L'Union a besoin de trouver une identité claire, certes politique, MAIS aussi territorial. »(p.61)*

Le « mais » compensatoire a le rôle d'un amplificateur qui intensifie le rapport de forces et fait partie de l'expression « non seulement... mais également. ». Il souligne que le critère territorial est autant important que l'identité et la politique.

7- « *MAIS il se peut qu'il soit trop tard en raison de promesses anciennes qui ont été faites et répétées depuis 1963 à la Turquie, de nos liens avec elle, des réformes courageuses qu'elle a activement engagées et de la signification, même fausse, que cette réponse revêtirait dans le contexte mondial actuel.* » (p.62)

Le mais ici n'a pas non seulement une fonction sémantique d'opposition, mais aussi une fonction de relance du discours qui n'articule pas ce paragraphe seulement à la séquence précédente, mais à tout le paragraphe précédent, c'est sur ce point qu'il veut attirer l'attention du destinataire.

8- « *Dans ce cas-là on reculera devant les conséquences d'une mise au point trop brutale et trop tardive, et la Turquie adhèrera à l'issue d'une négociation, quand elle remplira les critères de Copenhague. MAIS alors, que l'on décrète ensuite que l'élargissement est accompli et que l'on mette en place, autour de l'Union élargie, ces partenariats de voisinage, cet « anneau de pays amis » qu'a proposé Romano Prodi.* »(p.62)

Dans ce segment « mais » a une valeur concessive, comme l'aurait « cependant ». En articulant par « mais » on accomplit successivement deux actes d'argumentation (P et Q). Dans le premier acte, on emploie (P) en faveur de la conclusion (C) comme : « à l'issue d'une négociation, quand la Turquie remplira les critères de Copenhague, elle peut adhérer à l'union. ». Dans le deuxième acte, l'argument « élargissement est accompli » introduit par le connecteur « mais » amène une conclusion défavorable à celle du premier énoncé (~C) : Comme l'élargissement de l'UE est accompli, l'adhésion de la Turquie n'aura pas lieu. Il y a donc là une relation de contradiction entre deux conclusions amenées par deux arguments.

9- « *Peut-être serait-il temps d'admettre que l'Europe et l'Amérique sont cousines, MAIS qu'à l'intérieur de cette vaste communauté de valeurs, les Européens ont leur conception propre des rapports humains et sociaux et de l'ouverture au monde.* » (p.63)

Dans cet énoncé, le connecteur « mais » est compensatoire et il a une valeur concessive comme l'aurait « cependant ». Il a le rôle d'écrire un certain état de fait qui sert à accentuer la différence entre la culture européenne et Américaine.

10- « D'admettre aussi qu'une affirmation européenne s'inscrirait parfaitement dans le cadre de notre amitié de notre alliance avec les Etats-Unis. MAIS que l'Europe doit se comporter en acteur autonome émancipé, en partenaire, en allié pour les Etats-Unis. MAIS pas en sous-ensemble. »(p.63)

Le premier « mais » qui est compensatoire met en évidence l'intention de l'Europe qui se caractérise par les mots « acteur autonome », dans leurs relations avec l'Amérique.

Le second « mais » est aussi compensatoire, il détermine le niveau de la relation entre l'UE et l'Amérique en favorisant le rôle de l'UE comme dominant.

4.3.2 Le Discours d' « Alain BESANÇON : « Le monde turc est étranger à l'Europe »

Le discours d' Alain Besançon », article paru dans *le Monde*, 8-9 Août 2004, est négatif pour la Turquie. Il cherche à expliquer pourquoi le monde turc est étranger pour l'Europe ? Il commence à son discours par un acte d'assertion comme la portée argumentative de son discours : « *Tout le passé de la Turquie démontre qu'elle n'est pas européenne.* » (p.65)

D'abord il affirme que la Turquie est étrangère à toutes les grandes expériences qui ont fondé l'Europe en tant que civilisation. Et il établit une comparaison entre la civilisation de la Turquie et celle de l'Iran. Et il accuse la Turquie d'être dans le « club musulman ». Et ensuite, il prédit que « *faire entrer la Turquie dans l'UE placerait cette dernière dans la situation d'avoir à régler le problème des Kurdes de Turquie, d'Iran, d'Irak...* »(p.66)

Il termine son discours par un acte d'évaluation très nette : « *l'Europe et la Turquie sont.... Amies mais distinctes. Les mélanger ne ferait de bien ni à l'une ni à l'autre.* » (p.67)

A partir d'une segmentation de ce discours politique en actes de discours, nous pouvons illustrer la stratégie argumentative de la manière suivante :

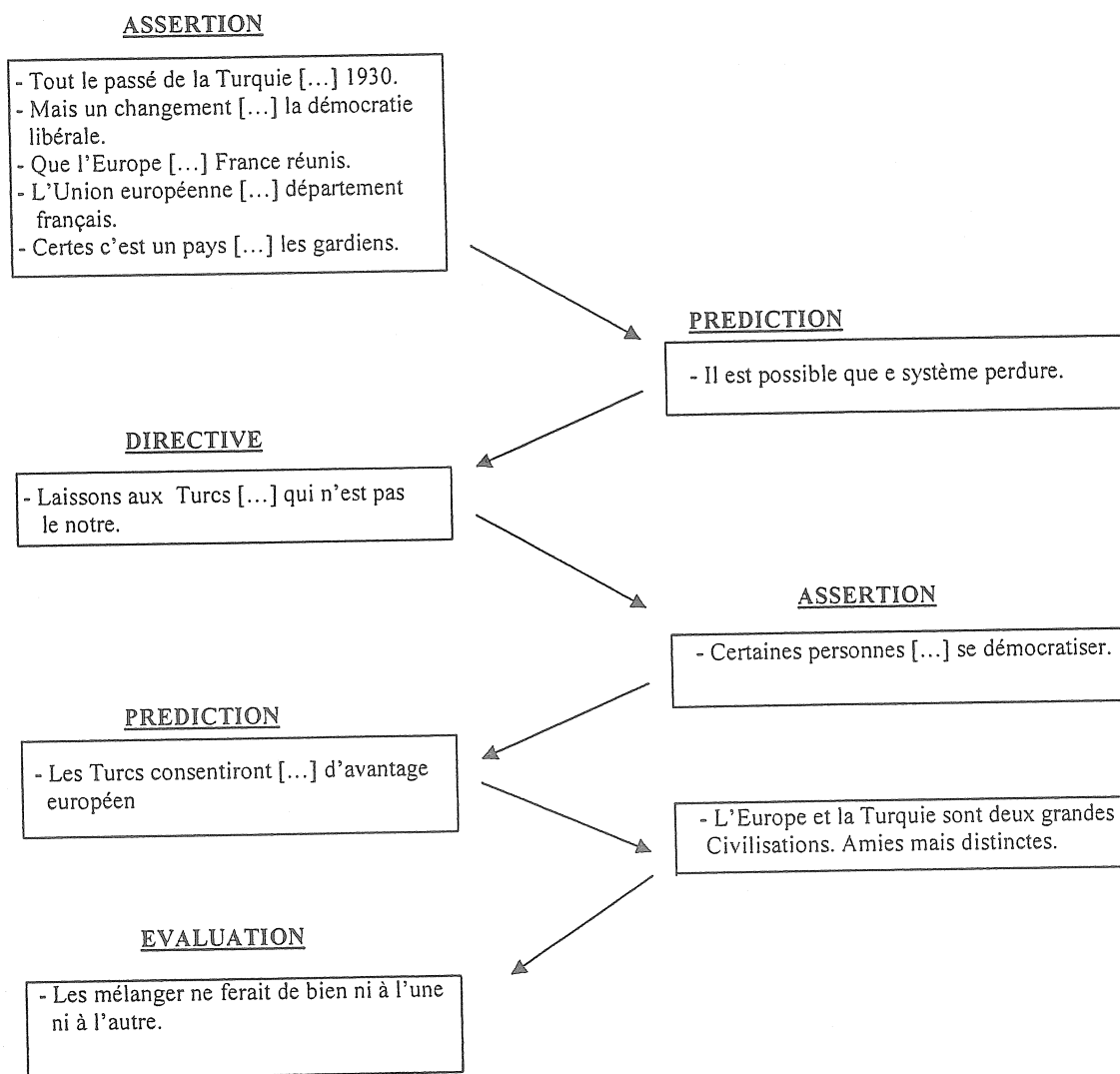


Schéma 8

Dans son discours, en utilisant les actes prédictifs, il veut prévenir les pays européens des probables questions, pour l'avenir lointain. Son discours est composé de phrases assez simples par lesquelles le locuteur du discours divulgue sa place dans la question de l'adhésion de la Turquie à l'UE. Et en utilisant les actes en forme d'exclamation, il cherche à renforcer ses idées.

La stratégie argumentative souligne son souci de :

- 1- informer le destinataire de la situation actuelle de la Turquie est l'Europe.
- 2- persuader le destinataire que l'adhésion de la Turquie ne ferait bien pour aucune des deux.

Et les facteurs communicatifs de son discours sont les suivants :

Situation	: 8-9 Août 2004
Canal	: La presse, <i>Le Monde</i> .
Contexte	: Un article d'actualité à propos de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne et son identité.
Destinataire	: Rubrique spéciale Politique Européenne, attire certains lecteurs... intéressés par la matière, donc sélection au préalable de destinataires qui sont, sinon spécialisés, au moins initiés.
Destinateur	: Alain Besançon (historien, membre de l'Institut France)

Dans son discours quand il construit la portée argumentative de son discours, il utilise le connecteur argumentatif « mais » dans les valeurs suivantes :

1- « *MAIS un changement d'institutions ne fait pas un changement de civilisation. En effet le monde turc est étranger à toutes les grandes expériences qui ont fondé l'Europe en tant que civilisation, à savoir l'héritage de l'Empire romain, la conversion au christianisme latin, les innovations du Moyen Age, la Renaissance, la Réforme, la contre-Réforme, les Lumières, le romantisme.* » (p.65)

Le « mais » est, ici, compensatoire et il n'a pas seulement une fonction sémantique normative, mais aussi une fonction de relance du discours qui ne s'articule pas seulement à la séquence précédente, mais à tout le paragraphe précédent.

2- *Que l'Europe ait beaucoup de respect envers la Turquie, celle-ci l'a bien mérité. Qu'elle lui doive beaucoup depuis la fin de la dernière guerre ne l'empêche pas de la regarder comme une civilisation brillante, MAIS différente. » (p.65)*

Dans ce segment le « mais » est compensatoire et il a une valeur normative. La proposition introduite par « mais » est destinée à attirer l'attention sur la deuxième proposition car elle note un certain état de fait « En Turquie la civilisation est différente de celle de l'Europe.

3- *L'Union européenne ne doit pas devenir un « club chrétien » nous dit-on. MAIS l'Europe ne l'est plus depuis deux siècles ! » (p.66)*

Ici le « mais » est anti-implicatif qui établit une fonction sémantique d'opposition entre les deux énoncés qui décrivent un état de fait. Le premier énoncé nous indique que « l'UE est un club chrétien » (C). Le second énoncé introduit par « mais » nous amène vers une conclusion défavorable celle du premier comme elle n'est pas un club chrétien. (~C)

4 *« Certaines personnes nous expliquent que l'intégration de la Turquie permettrait de faire progresser la démocratie sur les rives du Bosphore. Peut-être. MAIS enfin l'Europe ne se définit pas comme un club de démocraties méritantes ! » (p.66)*

Ici le « mais » est anti-implicatif. L'argument « l'intégration de la Turquie permettrait de faire progresser la démocratie » nous amène vers une conclusion favorable comme une critère de l'adhésion, mais l'argument (Q) laisse prévoir une implication du type « l'Europe n'est pas un club de démocraties méritantes donc ce n'est pas un des critères pour l'adhésion. (~C)

5- *« Les Turcs consentiront sans doute tous les efforts pour être admis dans l'UE. Néanmoins, ils auront beau supprimer la peine de mort, avaler les 80 000 pages de règlements européens, reconnaître le génocide arménien, modifier encore leurs institutions, cela en fera à nos yeux un pays plus honorablement démocrate, MAIS pas davantage européen. » (p.67)*

Dans cet énoncé le « mais » est compensatoire. Il amène à raisonner que les changements dans les institutions et dans la civilisation feront de la Turquie un pays respectable et démocrate, mais il ne suffit pas à être européen.

6- L'Europe et la Turquie sont deux grandes civilisations. Amies MAIS distinctes. Les mélanger ne ferait de bien ni à l'une ni à l'autre. » (p.67)

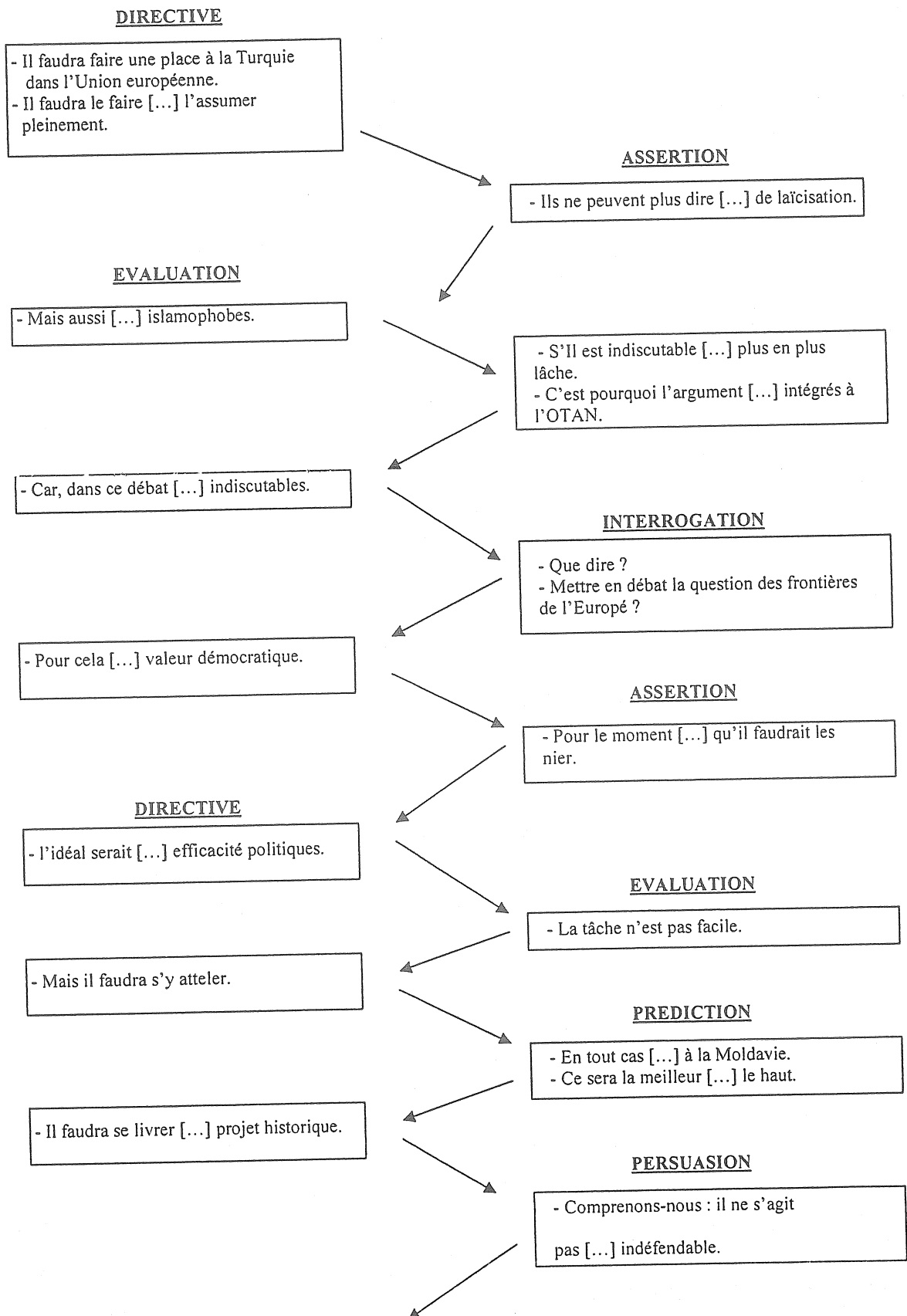
Dans cet exemple, le « mais » est compensatoire. Il a une valeur normative. D'une part, l'énoncé argument « être amies » véhicule un point de vue ou un contenu argumentatif caractérisant pour l'Europe et la Turquie, leurs relations sincères, et d'autre part, l'argument « distincte » accentue la différence des deux civilisations qui ne permettrait pas l'adhésion de la Turquie.

4.3.3 Le Discours de Zaki LAÏDI : « La Turquie face à la l'identité européenne. »

Le discours de ZAKI Laïdi est un article paru dans *la Libération*, le 20 Décembre 2002. Zaki Laïdi y critique le processus de la négation de la Turquie et l'Europe. Son discours est assez neutre. Dans les questions de l'identité, de la religion et de la frontière de l'Europe, il tente d'être objectif.

Son discours est majoritairement composé de phrases assez simples. Conformément aux discours politiques, l'abondance des actes d'assertion et de prédiction lui sert de représenter ses opinions. Il profite des actes d'interrogation pour interpeller le destinataire et favorise ses propos par des éléments de réponse dans le discours.

Nous pouvons illustrer la stratégie argumentative de la manière suivante :



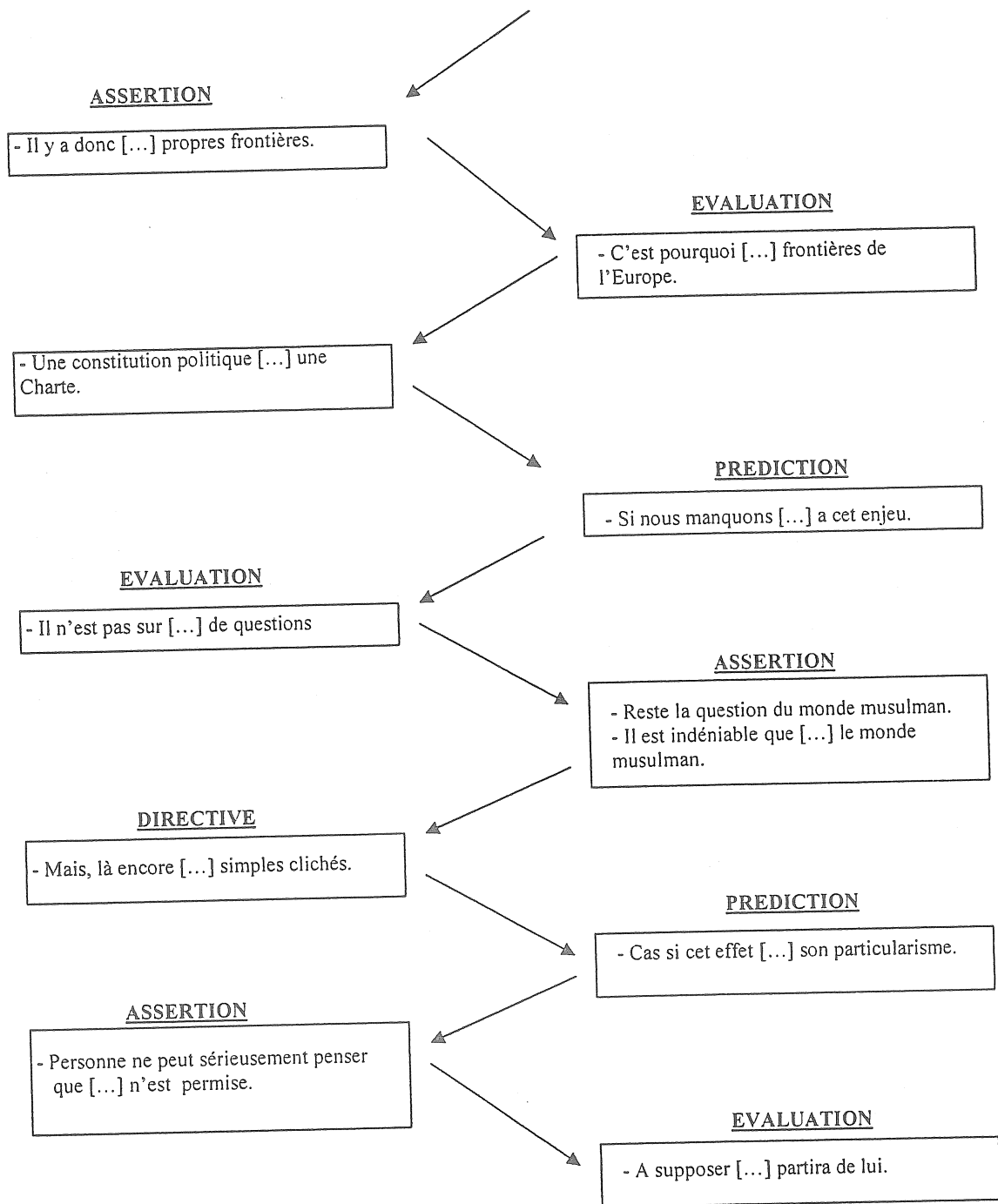


Schéma 9

La stratégie argumentative souligne son souci en ce qui concerne:

- 1- peindre la situation actuelle de la politique de l'Europe visée à la Turquie dans les questions de l'identité et de la religion.

Et les facteurs communicatifs de son discours sont :

- Situation : 20 Décembre 2002
- Canal : Le journal quotidien, *Libération*.
- Contexte : Un article sur la critique de la politique d'Europe au sujet de l'élargissement et de l'adhésion de la Turquie.
- Destinataire : Rubrique spéciale Politique Européenne, attire certains lecteurs intéressés par la matière, donc sélection au préalable de destinataires qui sont, sinon spécialisés, au moins initiés.
- Destinateur : Zaki LAÏDI (chercheur au centre d'études et de recherches internationales (CERI)).

Dans son discours il y a 6 occurrences de « mais » comme connecteur argumentatif.

1- « *Cette affaire turque en dit long sur l'Europe. Non pas tant sur les contradictions européennes – qui entrent dans l'ordre des choses – MAIS sur quelque chose de bien grave : son incapacité à s'énoncer comme sujet historique.* » (p.68)

Dans ce segment le « mais » est compensatoire et il fait partie de l'expression « non seulement... mais également ». Il souligne l'aspect historique de la contradictions entre l'UE et la Turquie.

2- « *Les simplisme de ceux qui, par principe, nous parlent d'incompatibilité entre l'Europe et l'islam, alors que la Turquie est le pays musulman qui a poussé le plus loin le processus de laïcisation. MAIS aussi les simplisme adverses de ceux qui considèrent que toute interrogation sur la place de la Turquie en l'Europe ne serait que l'Expression de sentiments islamophobes.* » (p.68)

Ici le « mais » est anti-implicatif. Le premier argument nous amène vers une conclusion favorable (C) telle que : « l'Europe a un sentiment islamophobe dans ses relations avec les pays musulmans mais pour la Turquie un tel sentiment n'est pas valable parce qu'elle est laïque. Le deuxième argument nous véhicule vers une

conclusion défavorable ($\sim C$) qui indique que l'Europe a le sentiment ledit même pour la Turquie. »

3- « Certes, les frontières culturelles ou historique d'un espace sont toujours relatives. MAIS ce n'est pas parce qu'elles le sont qu'il faudrait les nier. L'idéal serait naturellement d'articuler frontières civilisationnelles, critères politiques et efficacité politique. » (p.69)

Le « mais » est, ici, anti-implicatif et marque l'opposition entre deux causalités. L'argument « sont toujours relatives » dans la première proposition induit la conclusion (C) : les frontières historique et culturelle ne peuvent pas être un critère concret nous pouvons donc les nier dans le processus de l'adhésion.

Le deuxième proposition nous amène vers une conclusion non C ($\sim C$) : il ne faut pas les nier, il faudrait les articuler avec les critères politiques.

4- « La tâche n'est pas facile. MAIS il faudra s'y atteler. » (p.69)

Dans cet énoncé le « mais » est compensatoire et il a une valeur adversative. Il attire également l'attention sur la nécessité de la réalisation de cette tâche à savoir l'articulation des critères civilisationnelle et politique.

5 - « Reste la question du monde musulman. Il est indéniable que l'adhésion de la Turquie à l'Union sera favorablement accueillie par le monde musulman. MAIS, là encore, il faut éviter de réduire des choix stratégiques à de simples clichés. » (p.70)

Dans cet exemple, le connecteur « mais » donne à cet énoncé une orientation argumentative précise. Ici le « mais » est anti-implicatif et rattache l'énonciation de (P) à l'énonciation de (Q) tout en renversant leurs conclusions argumentatives. La force argumentative de « favorablement accueillie par le monde musulmans » donne lieu à la première proposition (P) une conclusion implicite (C) qui serait quelque chose comme : cette accueille favorisé semble être un critère valable pour l'adhésion de la Turquie.

Mais la deuxième proposition (Q) a une force argumentative ($\sim C$) : « ce ne peut pas être un critère valable parce que l'union est fondée sur la stratégie politique. »

6- « Le règlement du problème palestinien aurait sur ce même monde musulman un effet politique plus prononcé. MAIS, là encore aucune caricature n'est permise. A supposer que le monde musulman existe au-delà d'un imaginaire politique, il faut dire et admettre que la résolution de ses difficultés partira de lui.

Le connecteur « mais » est ici anti-implicatif. L'argument « plus prononcé » souhaite vers une conclusion favorable (C). Selon l'auteur il doit y avoir une solution au problème musulman / chrétien comme dans l'exemple du règlement du problème palestinien. Mais, l'argument « là encore aucune caricature n'est permises » amène une conclusion défavorable, contraire à celle de la première, non C : Malgré la surabondance de la prononciation de ce problème, il ne s'agit d'aucune solution.

CONCLUSION

Les relations entre l'Union européenne et la Turquie se poursuivent aujourd'hui dans une étape où les expressions obscures et même abstraites sont remplacées par des affirmations rationnelles et les paroles prononcées sont acceptées comme une promesse à se réaliser prochainement. « Quelle est la voie et où mener ce chemin parcouru depuis environ un demi siècle? » Voici le plus grand débat actuel. Dans cette étape, où la Turquie court peut-être vers la fin, l'Europe commence à reconsidérer et discuter l'idée d'être européen qui est oubliée depuis longtemps. A l'issue de ce procès, sur le plan de l'Europe continentale, ou au sens plus large, sur celui de toute l'Europe, redéfinir les frontières politique, géographique et économique de façon conforme aux réalités du monde global, s'est avéré obligatoirement. Même s'il existait un débat (dire peut être chaos serait plus approprié) comme tel qu'elle est depuis longtemps, avec la mise en oeuvre de l'adhésion de la Turquie à l'UE de façon sérieuse, ce sujet a commencé à se prononcer à haute voix également par des citoyens européens ordinaires.

La Turquie est-elle vraiment européenne ? Comment les prétextes “ loin” et “autre voisin”, prononcés implicitement dans les discours bilatéraux influencent la fin de cette aventure? Pourquoi L'Europe continue à s'engager à l'adhésion de la Turquie à l'Union depuis près d'un demi-siècle alors qu'elle lui aurait pu dire “NON” dès le début ?

Le mythe « Europe » est né aux côtes de l'Anatolie. Elle a pris sa propre légende de création et son identité d'origine d'après les contes et les héros nés dans les territoires anatoliens. Cette réalité est même totalement suffisante pour définir les frontières de l'Europe. Pourtant, se prononcer trop sur cette notion risque d'être interprété comme une volonté de soutenir l'idéal formulé par le monde grec « megalí idéa ».

Jean Daniel Tordjman n'hésite pas à prononcer ce qu'il faut dire comme une confession : « *Il n'est pas besoin d'être grand érudit, il suffit d'ouvrir les yeux pour*

constater qu'Ephèse, Smyrne, Halicarnasse, la Phrygie, l'Ionie, en un mot la Turquie, non seulement font partie de l'Europe mais sont une composante essentielle de notre héritage culturel et historique, de notre civilisation. »(p.55)

Au-delà d'un travail topographique sur le plan technique, définir les limites d'un continent revient avant tout à déterminer les frontières invisibles du climat culturel et ensuite à tracer les frontières naturelles. En parlant du "climat culturel", on ne peut pas ignorer évidemment les facteurs physiques comme la « proximité » et le « voisinage ». Pourtant, lorsqu'on parle du bassin méditerranéen, Nous pouvons parfaitement admettre que la solidarité et les limites de la culture commune créée à l'époque par la Lingua Franca, sont les frontières sud de l'Europe. Il est inutile de constater que les Arabes s'excluent définitivement de ce climat.

Penser à l'Europe comme l'unique continent européen tel que le montre les discours du conservatisme de l'Europe du nord est en général une idée qui nie totalement les réalités du monde global. Mr Hubert Vedrine définit cette circonstance à sa façon: *« Il n'en a pas été de même en ce qui concerne les frontières de l'Europe ni celles de l'Union. Aujourd'hui, elles tendent à se rejoindre. Mais où ? Le problème en s'est posé ni lors du traité de Rome ni lors des élargissements à 9,10,12 puis 15. Europe de l'Ouest et Europe du Sud, Europe scandinave et maintenant Europe orientale, centrale et Sud-Est, balkanique, c'est toujours l'Europe. »* Nous pouvons constater que dans cette définition, la place de la Turquie est au « SUD-EST » et même à l'« Europe Orientale SUD-EST » d'après une nouvelle définition. En réalité, cela n'a pas trop d'importance. Car, la raison essentielle qui engendré le besoin d'élargir ses frontières à l'Europe est plutôt économique. En outre, l'économie, le charbon et l'acier forment également la base essentielle de l'union qui s'élargit sous le nom de « l'UE ». Aujourd'hui, le même souci a fait ressentir son importance et cette fois-ci, le besoin de l'énergie a imposé ses conditions en tant que le plus grand acteur.

Bien qu'un européen ordinaire répète les principes d'être européen à plusieurs reprises sans se référant au souci ledit, les leaders qui sont responsables de l'avenir

de l'Union savent que leurs décisions seraient prises non seulement dans la mesure nationale ou continentale, mais aussi globale.

Ainsi, nous pouvons expliquer les raisons de « pourquoi l'Europe s'engage elle-même envers la Turquie au détriment de son peuple ? » par cela. Parce que la Turquie est un acteur actif et même raisonnable entre la Russie et les Républiques Turcophones d'Asie centrale qui sont définies comme la plus grande ligne d'énergie. Cette circonstance intéresse non seulement de près l'avenir de l'Europe mais aussi elle apparaît comme un facteur majeur de sa sécurité. D'ailleurs, Michel Rocard est certainement conscient de cette circonstance : *« Il n'est naturellement pas exclu que nous puissions vivre en paix avec ces pays, MAIS si l'Europe tient à prendre sa part dans cette aventure et à assurer la sécurité de ses approvisionnements, cela passe par la Russie et les Républiques turcophones d'Asie centrale. Il faut y regarder à deux fois avant d'afficher l'inimitié. »* (p.31)

Dans cette perspective, on voit que le seul pays qui pourrait installer un dialogue entre les pays lesdits à leurs langages au nom de l'Europe est encore la Turquie. Cette circonstance éclaire nettement qu'en définissant ses frontières, l'Europe devrait constater la place de la Turquie par rapport aux mesures énergiques et sécuritaires et elle a constaté cette réalité avec rigueur.

Même si cette perspective influence directement les vaisseaux vitaux de l'Europe, elle ne suffit pas à effacer les questions et à éviter les soucis que les discours analysés reflètent souvent par un « mais ». En tête de ces soucis, il y a des motifs culturels et religieux qui sont susceptibles d'être insérés dans le contexte politique. Ces deux éléments ne doivent pas convaincre l'autorité des politiciens européens, mais le peuple européen formé par des individus qui sont hors de la politique. Cela est l'inconvénient majeur de l'UE.

A tel point que, dans les milieux politiques on voit le besoin de s'approcher de cette situation avec une grande tolérance et de développer un discours élégant qui convienne à cela alors qu'on descend de plus en plus à la base et à l'individu qui

s'occupe de sa vie quotidienne, on constate que le même discours arrive au point de l'exclusion, voire « *ad hominem* ».

Surtout, le peuple de l'Europe du Nord qui prétend être leader de la meilleure démocratie peut appuyer l'hypothèse « d'autrui » aux raisons irrationnelles. La raison essentielle de cette hypothèse est non seulement l'histoire et la population, mais aussi le facteur de la religion accentué implicitement.

Cela est vrai que la géographie de la Turquie n'a pas expérimenté la Renaissance ou le Siècle des Lumières comme l'Europe. En plus, lors de ses efforts dans la voie de l'occidentalisation depuis la Réforme (Tanzimat), ils n'ont réussi qu'une petite partie qui pourrait se réaliser en un siècle. Cela renforce les constats qui prétendent que « les Turcs n'ont pas absorbé les valeurs occidentales, car ils ne sont pas vraiment européens. » Néanmoins, en disant : « [...] *Mais un changement d'institutions ne fait pas un changement de civilisation. En effet le monde turc est étranger à toutes les grandes expériences qui ont fondé l'Europe en tant que civilisation, à savoir l'héritage de l'Empire romain, la conversion au christianisme latin, les innovations du Moyen Age, le Renaissance, la Réforme, la contre-Réforme, Les Lumières, le Romantisme* » Alain Besançon oublie une réalité ; lorsqu'on voit au tableau actuel de politique, culturel, voire économique, on constate que plusieurs pays de l'UE n'ont pas encore absorbé les valeurs citées ci-dessus. De plus, la valeur qui a créé de nouveau un « *Leviathan* » du Moyen Âge et un désastre comme la deuxième Guerre Mondiale ne peuvent pas se nourrir de la Renaissance, du Siècle des Lumières ou du Romantisme.

Un autre discours frappant qui est prononcé au niveau intellectuel est le tableau qui est dessiné par des termes « d'autrui, loin et distinct » Quoi qu'on souligne que la Turquie est un pays qui a réussi plein de choses et ayant des valeurs séculaires et brillantes malgré son identité musulmane (!), on ajoute quand même à la fin qu'elle possède une brillance, une civilisation et un climat divers. Là encore, ce qui est précisé comme un point par Alain Besançon est remarquable : « *Que l'Europe ait beaucoup de respect envers la Turquie, celle-ci l'a bien mérité. Qu'elle lui doive*

beaucoup depuis la fin de la dernière guerre ne l'empêche pas de la regarder comme une civilisation brillante, MAIS différente. » (p.65)

Dans ce discours et dans ceux qui sont similaires, le point considérable c'est que l'Europe apprécie et encourage la Turquie mais cela ne comprend pas l'intégration avec elle. Le constat de Besançon « *L'Europe et la Turquie sont deux grandes civilisations. Amies MAIS distinctes. Les mélangers ne feraient de bien ni à l'une ni à l'autre* » (p.67) explique clairement cette circonstance.

Un autre problème crucial pour la Turquie se lit dans le niveau de « la reconnaissance » et celui d' « être reconnu ». Il est clair que L'Europe ne connaît pas bien la Turquie. Considérer la Turquie comme l'un des pays arabes, et la décrire par les motifs de chameau et des religieux est totalement contraire aux valeurs de la République de Turquie. A tel point que la Turquie, au détriment d'elle même, s'est tournée le dos vers les Arabes, au sens plus large vers l'Asie depuis longtemps. Jean-Paul ROUX met l'accent sur cette circonstance par le constat suivant : « *Les Turcs sont musulmans et asiatiques. Asiatiques MAIS l'histoire montre que leur préoccupation essentielle a toujours été de mener une politique tournée vers l'Europe, souvent au détriment de leur politique vers l'Asie.* » (p.40)

Toutefois, ce n'est pas un problème unilatéral. L'effort de se présenter soi-même n'est qu'une activité récente pour la Turquie. En plus, un autre point qui constitue le dilemme, c'est qu'une bonne partie des individus turcs ne reconnaissent pas les valeurs de l'Europe et même qu'ils les soutiennent par des raisons qui ne sont pas établies.

Tandis que la Turquie reste seule dans sa région à cause de ses politiques tournées vers l'Occident, et baptisée par le terme « un autre musulman » en raison de ses valeurs séculaires ; elle est face à l'obstacle culturel qui lui définit, cette fois-ci, « d'autrui » et « musulmane » dans la région où elle veut intégrer.

La Turquie a-t-elle vocation à entrer dans l'Union européenne ? La Turquie est-elle européenne ? La vieille "question d'Orient" suscite encore les passions, attise les peurs. La question n'est pas : "La Turquie veut-elle de l'Europe ?" mais bien plutôt : "L'Europe veut-elle de la Turquie ?". En réalité, s'interroger sur la Turquie revient à interroger le sens de la construction européenne, comme le montre les discours que nous avons essayé d'analyser d'une façon objective.

Bibliographie

- A.J.Greimas, J.Courtés **Sémiotique dictionnaire raisonné de la théorie du langage**, Hachette, 1979.
- Doğan Günay **“Dominique Maingueneau et l’analyse du discours”**, Dilbilim, C.XII, No:4518, 2004, İstanbul Üniversitesi, s.60.
- Dominique Maingueneau **Les termes clés de l’Analyse du discours**, Seuil, 1996.
- Dominique Maingueneau **Eléments de Linguistique pour le texte Littéraire**, Bordas, 1986.
- Georges-Elia Sarfati **Eléments d’Analyse du discours**, Nathan, 1997.
- Johannes Angermüller **“L’Analyse du discours en Europe”**, (Çevirimiçi) <http://www.Johannes-angermüller.de>, 05.02.2006.
- Jean-Paul BURDY **La Turquie est-elle européenne?** , Turquoise, 2004.
- Joseph Courtés **Analyse Sémiotique du Discours**, Hachette, 1991.
- Lita Lundquist **L’analyse textuelle**, Cedic,1983.
- Mariana Tutescu **“L’Argumentation: introduction à l’étude du discours”**, (Çevirimiçi) [ttp://www.unibuc.ro/eBooks/lls/MarianaTutescu-Argumentation/sommaire.htm](http://www.unibuc.ro/eBooks/lls/MarianaTutescu-Argumentation/sommaire.htm), 08.12.2005.
- Oswald Ducrot **Dire et ne pas dire**, Hermann,1991.
- Oswald Ducrot **Les Echelles argumentatives**, Minuit, 1980.
- Oswald Ducrot **l’Argumentation dans la langue**, Pierre Mardaga, éditeur, 1983.

ANNEXE

« Objection, Monsieur le Président »

Daniel COHN-BENDIT
Député européen (Groupe des Verts).

Si les polémiques sur la question de l'intégration de la Turquie à l'Union européenne peuvent servir à un approfondissement de cette Union, tant mieux ! Si il s'agit en revanche de dire et laisser croire que celle-ci dépendrait d'un caprice des décideurs de l'UE, ce serait moins défendable. Cela ne ferait qu'accroître la confusion dans les esprits et ce serait, en plus, un mensonge.

Tout d'abord, un constat : le processus fondé que constitue l'éclaircissement s'est réalisé de manière quasi mécanique, sans véritable publicité ni débats. Ce serait tout simplement une erreur de reproduire le même scénario pour le processus en œuvre avec la Turquie qui, rappelons-le, n'est pas encore entrée dans la phase des négociations pour l'adhésion.

Les Conseils européens, autrement dit nos chefs d'État et de gouvernement, ont émis des positions claires : « La Turquie est un pays candidat qui a vocation à rejoindre l'Union sur la base des mêmes critères que ceux qui s'appliquent aux autres pays candidats... comme les autres... (elle) bénéficie d'une stratégie de préadhésion... » (Helsinki, décembre 1999). « La Turquie a accompli des progrès dans la voie du respect des critères politiques fixés pour l'adhésion... La perspective de l'ouverture de négociations d'adhésion s'est ainsi rapprochée... » (Laeken, décembre 2001). Et enfin le Conseil de Séville en juin 2002 « encourage... les efforts consentis... pour se conformer aux priorités définies dans son partenariat pour l'adhésion. La mise en œuvre des réformes politiques et économiques requises améliorera les perspectives d'adhésion... » S'agissant du Conseil euro-

péen de décembre prochain à Copenhague : « De nouvelles décisions pourraient être prises... quant à l'étape suivante de la candidature de la Turquie. »

Le mois dernier, la Commission a publié ses rapports sur les progrès réalisés par les pays candidats. Elle s'y engage, notamment, à présenter, début 2003, une nouvelle version du partenariat d'adhésion pour la Turquie. Elle y indique également qu'un accroissement régulier de l'aide financière est à prévoir de 2004 à 2006 et que la somme engagée en faveur de la Turquie pour 2002 s'élève à 149 millions d'euros. Par ailleurs, il faut rappeler que la Turquie est le seul des pays candidats à avoir conclu une union douanière avec la CE, en vigueur depuis 1995, et qui a vocation à être élargie.

L'abondance des textes et les actions politiques en vue du rapprochement nous interdisent de croire que la candidature de la Turquie serait une boutade politique.

À l'heure actuelle, si nous n'avons aucune certitude, ce n'est tant par manque d'initiatives de l'UE mais plutôt parce que la Turquie n'a pas encore été en mesure d'accomplir toutes les réformes que son intégration lui impose. Le constat de la Commission est limpide : « La Turquie ne répond pleinement ni aux critères politiques, ni aux critères liés à l'acquis » fixés en 1993 par le Conseil européen de Copenhague. Même incertitude sur le mode de participation de la Turquie dans les décisions concernant l'utilisation des moyens de l'Otan par l'UE.

Les prises de position de l'AKP, parti vainqueur des élections du 3 novembre, laissent entendre que la Turquie aurait plutôt tendance et intérêt à s'inscrire dans la perspective de l'adhésion. Par ailleurs, elle s'est engagée à lever l'état d'urgence des deux dernières provinces kurdes avant la fin de cette année. Moment où elle est également attendue par l'Union européenne sur la question de Chypre.

Là aussi, la proposition de Kofi Annan du 11 novembre dernier semble plutôt bien accueillie.

Indiquons également que le statut de candidat a incontestablement poussé la Turquie à procéder à des réformes fondamentales en peu de temps. Ceci ne veut pas dire qu'elle aurait été incapable de les mener mais simplement que le scénario aurait pu être totalement différent. Et il serait naïf de croire que cette perspective d'adhésion, avec le processus qu'elle a entraîné, n'aurait finalement bénéficié qu'à la Turquie. L'adhésion de la Turquie n'est pas, bien sûr, le seul scénario possible. Elle peut toujours envisager un autre modèle de stabilité politico-économique pour le bassin méditerranéen et entretenir des relations privilégiées avec l'UE. Mais quand il s'agit de la Turquie, pour quoi assiste-t-on à toutes sortes d'envolées ?

Mon intention n'est pas de reléguer au second plan les questions identitaires de l'Europe, de ses valeurs ni même de ses limites géographiques. Il est évident que la future Constitution de l'UE devra en tenir compte. Mais je trouve injuste la manière dont ces arguments sont parfois utilisés. Si l'on veut vraiment se poser la question des limites de l'Europe, il faut la poser en termes institutionnels et démocratiques ainsi qu'en termes de solidarité.

À quel type d'Europe voulons-nous adhérer et quelles sont nos propres limites à la solidarité ? La première question est directement liée à notre capacité de miser sur une plus grande intégration et donc aux résultats de la Convention européenne. Que Valéry Giscard d'Estaing ait cru bon de dire que la Turquie n'était pas un pays européen et qu'elle n'entrerait pas dans les considérations de la Convention, qui raisonnerait donc sur une Europe élargie à douze États, soit ! Je serais tenté de dire qu'on est dans le registre de l'offense plus que du discours rationnel. L'entrée de la Turquie n'est certes pas pour demain, et il est évident que l'intégration d'un pays dont la population atteint

à ce jour 68 millions d'habitants n'est pas simple à réaliser. Il a raison de critiquer l'approche cynique de l'élargissement contre celle qui l'interprète non seulement comme une conséquence historique logique et une garantie de paix mais également comme la possibilité d'un accroissement du bien-être économique et social. Mais c'est l'élargissement en cours qui peut mener à l'implosion politique au profit d'un vaste marché, d'une simple zone de libre-échange, s'il n'est pas conjugué à un renforcement des institutions communautaires, seules garanties de l'intérêt commun.

Si l'Europe se réduit à une vaste organisation internationale, l'intégration de la Turquie n'y changera pas grand-chose. Si, en revanche, nous optons pour une Union conçue comme espace de liberté, d'harmonie économique, sociale et environnementale, l'adhésion d'un pays en plus, bien que difficile, est techniquement plausible. Encore faut-il accepter que la Turquie soit elle aussi un grand pays. Pourquoi, dès lors, Giscard, alors président de la République française, n'a-t-il pas eu la même approche ? Il est vrai qu'à l'époque on avait besoin de la Turquie, membre de l'Otan, pour protéger l'est de la Méditerranée contre l'Union soviétique. La Turquie faisait naturellement partie de l'Europe antisoviétique. Ce qui était vérité d'État peut, par conséquent, devenir mensonge après l'effondrement du totalitarisme.

D'une certaine façon, la maxime de l'intervention de Giscard est : « égoïsmes nationaux, réveillez-vous ! » En tirant la sonnette d'alarme, il a au moins mis en exergue la question de notre solidarité, ciment essentiel de l'UE. L'élargissement en cours est déjà une mise à l'épreuve colossale de l'harmonie sociale et de l'idéologie qui doit l'accompagner. Il est regrettable que la question de son coût et de l'augmentation du budget européen n'ait pas fait l'objet de débats. La crise de solidarité apparaît dès lors plus centrale que celle qui pourrait naître

« Dire oui est vital »

Michel ROCARD

Ancien Premier ministre, député européen (groupe socialiste).

Après tout, il faut peut-être savoir gré à M. Giscard d'Estaing d'avoir, à propos de la Turquie, crevé l'abcès. À force de ne pas oser en parler, de petites concessions en petites lâchetés, nous autres Européens étions en train de nous acheminer doucement vers une crise majeure.

Une décision de principe, favorable à l'adhésion turque, que nos chancelleries n'auraient pas osé ne pas prendre puisque la même fut déjà prise il y a quelques décennies au Conseil de l'Europe, à l'OCDE et à l'Otan, que l'Union européenne elle-même s'est engagée sur le principe il y a longtemps, avec confirmation il y a deux ans, et que nos amis américains y poussent fortement, courrait grand risque de se heurter au refus catégorique d'opinions publiques à qui l'on n'a rien expliqué. La gifle que serait pour la Turquie un rejet par référendum raté aurait des conséquences géostratégiques redoutables.

Ouvrir le débat est donc une urgence. La Turquie a de quoi faire peur. C'est le tiers-monde, c'est l'islam à nos portes. Ce sont aussi 66 millions d'habitants, un peu plus que l'Angleterre, l'Italie ou la France. Dans trente ans, elle frisera les 100 millions d'habitants, dépassant alors l'Allemagne, le premier des pays de l'Union. Elle est brutale et ne s'en cache pas : Arméniens, Chypriotes et Kurdes l'ont tous payé de grandes souffrances. Elle est pauvre, aussi, et c'est même cette pauvreté qui donne aux Européens de l'Ouest l'impression que, derrière la demande d'adhésion, se profilent des millions de Turcs en recherche d'émigration et d'asile économique. La réalité est cependant plus nuancée et plus complexe que ne le laissent penser ces images

DANIEL COHEN-BENDEIT

d'une « guerre des religions » surtout quand on sait que l'islam est la deuxième religion de notre Europe multiculturelle.

L'ironie du sort, c'est qu'alors que nos démocraties ont embrassé le principe de la laïcité de l'État, toutes sortes de pressions émergent au sein de la Convention pour que la future constitution de l'UE se réfère à notre héritage chrétien. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'un tel débat sur la séparation de l'État et de l'Église se produit : le compromis du « patrimoine spirituel et moral » de l'UE se retrouve dans le préambule de notre Charte des droits fondamentaux.

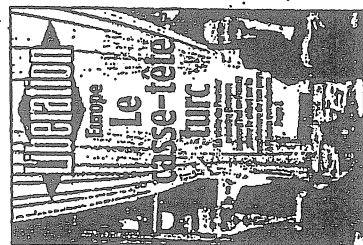
Concernant la Turquie, l'intégrisme qui irait à l'encontre de l'intégration pourrait être kémaliste ou religieux. Pour le moment, rien n'est joué. La Turquie semble vouloir une synthèse originale entre l'islam et la démocratie qui servirait de modèle pour les autres pays musulmans. Quant au fanatisme kémaliste, les dernières élections sont aussi le signe de son échec. Reste à voir si la Turquie est définitivement à l'abri d'un coup d'État.

Ceux qui s'intéressent à la démocratisation de la Turquie et au sort des minorités, qu'elles soient kurdes ou religieuses, doivent laisser le débat sur son intégration ouvert.

Libération, 19 novembre 2002.



Unes de *Libération*,
27 novembre 2002
et 19 juin 2004.



trop simples. En termes économiques tout d'abord : si le revenu turc par habitant n'est qu'un gros quart de celui de la République grecque de Chypre, ou les deux tiers de celui de la République tchèque, il est, à 10 % près, voisin de celui de la Pologne, des Pays baltes ou de la Slovaquie, et presque triple de celui de la Roumanie et de la Bulgarie, qui ont le statut de candidat agréé, même si elles ne font pas partie du premier groupe.

La Turquie connaît depuis trois ans une crise économique grave. Mais, si elle la maîtrise, on peut penser que la « pulsion d'émigration » pourrait fort bien être moins forte en Turquie que chez bien des candidats mieux agréés dans l'actuelle Union.

Mais cela, qui est déjà fort important, n'est pas l'essentiel.

En matière de paix et de tranquillité internationale, nul ne saurait dire que le *XXI*^e siècle se présente bien. Sur son flanc oriental, l'Europe doit, dans les décennies qui viennent, maîtriser et tout faire pour diminuer deux tensions possibles qui, en s'aggravant, deviendraient majeures.

La première concerne ses relations avec la Russie. Si elles venaient à se détériorer, les forces nationalistes et anti-occidentales toujours à l'œuvre dans ce grand pays verraient leur poids politique progresser. Sans traiter ici de la relation directe entre l'Europe et la Russie, il faut prendre en compte l'influence que ce pays conserve dans les anciennes Républiques soviétiques d'Asie occidentale et centrale. Leur sensibilité pourrait tout à fait jouer dans le même sens. Or, cinq sur six de ces Républiques sont turcophones : l'influence majeure qui y dispute celle de la Russie vient de Turquie. Un camouflet à la Turquie y aggraverait un anti-occidentalisme latent.

La seconde grande tension dont l'Europe doit en priorité se soucier concerne la relation générale de l'Occident avec les pays musulmans. Le rejet de la Turquie dans les ténèbres extérieures ne serait pas ressenti comme une méfiance et une offense par la seule Turquie, mais

dans toute cette immense zone. Au-delà du poids géostratégique que sa population (en tout près de 200 millions d'habitants) et sa place sur la carte du monde lui confèrent, cette région recèle la deuxième grande réserve pétrolière du monde après le Moyen-Orient. On ne saurait négliger cette réalité.

A plus long terme et si se confirme le pronostic somme toute rassurant d'une croissance continue, l'humanité rencontrera des problèmes de ressources. Le seul grand réservoir de ressources naturelles encore à peu près inexploré — hors le cas du fond des océans — est la Sibérie. Si rien ne change, le plus probable est qu'au milieu de ce siècle cet immense gisement d'à peu près tout sera principalement mis en valeur par un consortium sino-japonais.

Il n'est naturellement pas exclu que nous puissions vivre en paix avec ces pays, mais si l'Europe tient à prendre sa part dans cette aventure et à assurer la sécurité de ses approvisionnements, cela passe par la Russie et les Républiques turcophones d'Asie centrale. Il faut y regarder à deux fois avant d'afficher l'inimitié.

L'Europe a donc un intérêt stratégique tout à fait évident à intensifier au maximum ses liens avec la Turquie. Si nous devions néanmoins refuser son adhésion, il faudrait que les motifs soient forts. Quels pourraient-ils être ?

Sa pauvreté la rend trop différente du reste de l'Union ? Rien qu'en la présentant, nous avons déjà vu que l'argument ne tient pas.

Elle est musulmane ? Cet argument, que l'on n'ose guère formuler publiquement, et auquel M. Giscard d'Estaing ne s'est pas référé, est sans doute le plus important, celui qui conditionne les évidentes réserves de nos opinions publiques.

Il est tout à fait probable que personne n'osera, dans l'avenir non plus, utiliser cet argument de manière formelle dans des négociations publiques. Mais n'ayons aucun doute : si finalement la réponse faite

se soit doté d'institutions séculières et les préserve depuis plus d'un demi-siècle.

La Turquie n'est pas européenne, dit M. Giscard d'Estaing. C'est l'argument géographique. C'est aussi l'un des plus blessants pour la Turquie. Byzance-Constantinople-Istanbul a joué sur deux millénaires un tel rôle dans notre histoire que l'« européité » de la plus grande ville de Turquie s'impose dès l'énoncé de son nom. Le reste devrait s'ensuivre, puisqu'elle est la capitale économique et intellectuelle. Le fait que la Turquie soit à cheval sur deux continents présente un avantage indiscutable de clarification : son appartenance à l'un ou à l'autre faisant doute, elle ne peut être décidée que par choix délibéré tenant à d'autres raisons.

C'est donc bien aux membres de l'UE, et à leurs opinions publiques, de décider s'ils souhaitent voir la Turquie nous rejoindre ou pas. Ni la géographie ni la religion ne suffisant à trancher, le débat va se nouer finalement sur l'image que la Turquie donne d'elle-même aujourd'hui. Elle reste loin de nos usages, mais fait déjà des efforts significatifs, en abolissant la peine de mort et en autorisant l'enseignement des langues minoritaires.

L'Union européenne ne saurait se permettre de faire une application bureaucratique et sectaire de ses critères et de ses règles. Elle doit faire de la politique pour créer son avenir. L'adhésion de la Turquie à l'UE sera une confirmation de sa nature séculière, un acte de paix dans une région fort instable, et, pour l'avenir plus lointain, une assurance vic.

Le Monde, 27 novembre 2002.

à la Turquie devrait être négative, le monde entier, musulman comme non musulman, verrait dans cet argument la raison ultime du refus. Par un effet bien naturel, l'UE se verrait dès lors définie comme un club chrétien.

Ce n'est pas ce qu'elle est. S'il est hors de doute que parmi les valeurs qui nous sont communes et nous rassemblent beaucoup sont d'origine chrétienne, il en est bien d'autres, tout aussi essentielles, qui se sont construites et affirmées contre l'Église ou les Églises.

L'UE est un ensemble de nations qui se sont liées entre elles par des traités et des institutions parfaitement séculiers, laïques au sens français du mot. C'était d'ailleurs le seul moyen de faire vivre ensemble des communautés nationales à dominante catholique, protestante ou orthodoxe et de garantir les droits d'importantes communautés juive et musulmane.

Aucun organe de l'Union n'a donc compétence pour tirer de ce qu'elle est et des traités qui la fondent un argument négatif à l'endroit d'une nation candidate à l'adhésion à raison de sa religion dominante. Ce serait en outre entrer dans des contradictions insoutenables : chacun sait bien que, dans une dizaine d'années, dans l'ex-Yougoslavie, la Slovénie ayant montré le chemin, l'Albanie et la Bosnie musulmanes demanderont leur adhésion, et qu'il faudra répondre oui pour conforter la paix, la stabilité et le développement dans toute la zone.

Enfin ce serait une maladresse extrêmement grave, à l'encontre des 10 millions de musulmans qui vivent en Europe, et plus encore de toute la communauté musulmane du monde. Le problème clé des relations de l'Occident avec cette immense communauté d'un milliard d'hommes : peut-elle accepter des institutions séculières ? J'aimerais écrire laïques, mais il est essentiel d'utiliser ici un vocabulaire mondialement compréhensible. Rejeter la Turquie, ce serait rejeter le plus important, et presque le seul des pays musulmans qui

La « question turque », les contes et les vicomtes

Semih Vaner

Directeur de recherches au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) et professeur associé à l'Institut d'études politiques de Paris.

La question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne s'inscrille au cœur du débat politique français, singulièrement à la veille des élections européennes du 13 juin. Ce « débat » va au-delà de la simple candidature d'Ankara, parce qu'il concerne les questions des frontières européennes fixes, définitives, mythiquement éternelles et de « l'identité » figée, absolue, pure mais sclérosée, et en même temps porteuse de tous les dangers, mais révèle aussi et surtout la nature du niveau politique, affligeant, il faut le dire, en France même : fantasmes, démagogie, faux-fuyants, hypocrisie, clins d'œil et surtout électoralisme. La Turquie devient une véritable « tête de Turc », pour utiliser cette expression qui n'est pas l'une des plus élégantes de la langue de Molière. La belle unanimité qui se manifeste aujourd'hui, à quelques exceptions près, dans le sens du rejet est suspecte.

Il existe un grand décalage entre les représentations que se font le citoyen et parfois l'homme politique français et les réalités de ce pays éminemment complexe. Il faut rappeler que dans la longue durée, et sans remonter trop loin dans l'histoire, l'Empire ottoman, d'abord, la Turquie, ensuite, ont servi et servent d'identité négative et de repoussoir politique. La surenchère trompeuse à laquelle beaucoup d'hommes politiques français se livrent est à la limite de la désinformation. Elle a comme risque d'accroître l'image caricaturale que l'on a de ce pays, de l'éloigner de l'Europe, et partant d'affaiblir le dialogue qui pourrait exister entre l'Europe occidentale et une partie du monde musulman, car de plus en plus nombreux sont les intellectuels turcs, mais aussi arabes

et iraniens qui pensent, depuis un certain temps, que le rejet dont fait l'objet la Turquie, de la part de l'UE, a des motivations culturelles.

Laissons de côté Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret dont on connaît les idées pernicieuses et xénophobes. Faudrait-il prendre au sérieux Valéry Giscard d'Estaing, Philippe de Villiers voire Alain Juppé, hommes politiques en déclin ? C'est le premier qui a ouvert le feu en déclarant à un grand quotidien (*Le Figaro*), le 10 novembre 2002 : « La Turquie n'est pas un pays européen... sa capitale n'est pas en Europe, et 95 % de sa population est hors d'Europe. Son adhésion sonnerait la fin de l'Europe. » L'aristocrate qui se bat, avec le pape, pour introduire dans « sa » Constitution (en effet plus la sienne que celle que devrait être celle de l'Europe), « l'héritage chrétien », plus d'ailleurs pour mettre l'accent sur le christianisme que sur l'héritage, souffrant du complexe de supériorité accentué par l'âge, avait proposé au lendemain du 11 septembre, sur une chaîne nationale, cette superbe analyse, en distinguant, d'un côté, « l'Occident industrialisé » et, de l'autre, « le monde musulman » (pauvre Académie française !). On comprend mieux, maintenant, pourquoi la coalition occidentale, munie souvent d'arguments similaires ou proches, aussi simplistes et manichéens, se trouve dans un sale pétrin à Bagdad et à Najaf.

Le vicomte, lui, en mal d'idées et par conséquent d'électorat, croit avoir trouvé dans cette thématique son cheval de bataille : il veut absolument se démarquer de l'UMP. Son « diagnostic » est sans appel : nous sommes en présence d'un candidat qui est « la plate-forme eurasiatique des mafias, du crime et de la drogue » et, faute d'impondrable (c'est pour effrayer l'électeur), se trouve « en contact physique avec la zone conflictuelle irakienne ». Son ancien partenaire, Charles Pasqua, qui fait ses adieux à la politique, renchérit en noircissant le tableau : « La Turquie n'est pas un pays musulman, mais islamiste » (*Le Figaro*, 23 avril), rejoignant ainsi les associations racistes dont le seul objec-

tif est de dire « non à la Turquie » et une partie des médias qui ont fait de l'islam leur fonds de commerce, et tentent de mettre en avant, parfois sous couvert de la défense des droits de l'homme (en l'espèce, il s'agit davantage de recherche d'alibis que de véritable défense), d'une manière insidieuse, l'« islamisation » du régime, au mépris des changements intervenus, ces dernières années, dans le cadre de la compétition et de l'alternance démocratiques.

Alain Juppé avait tenté pourtant de leur couper l'herbe sous les pieds, oubliant qu'il fut l'architecte en 1996, de l'union douanière dont Bruxelles a plus tiré profit qu'Ankara en « échange » de l'ouverture des négociations pour l'adhésion de Chypre (on voit aujourd'hui les résultats qu'on oubliera probablement vite). Parmi les opposants acharnés, seul François Bayrou reste cohérent et se comporte en membre fidèle du « club chrétien » contre les infidèles.

On ne saurait le lui reprocher. Jacques Chirac réussit à rester au-dessus de la mêlée. « Vous parlez », avait-il eu le courage de lancer à un journaliste (dans le contexte paranoïaque et islamophobe actuel, cela passe pour du courage), « de 60 millions de Turcs musulmans, mais vous ne parlez pas de 60 millions de Français chrétiens. » Aujourd'hui, sans se laisser impressionner par l'ampleur du mouvement antiturc, il reste ferme, désavouant son « ami » Juppé. Il temporise et évoque néanmoins l'éventualité d'une « voie référendaire », du jamais vu dans l'histoire de l'intégration européenne, pour un État candidat. En fait, il s'appuie aujourd'hui dans ce dossier davantage sur Gerhard Schröder que sur les forces politiques françaises, et ce n'est peut-être pas un mal.

A gauche, ce n'est guère mieux. Prudent, le premier secrétaire François Hollande préfère renvoyer le débat à plus tard. Malgré les bémoins de Pervenche Berès et de Jean-Luc Mélenchon, malgré les ambiguïtés de Pierre Moscovici, Laurent Fabius, calculateur, soucieux avant tout de battre la route au revenant Lionel Jospin, dans les échéances proches,

et qui rappelle davantage Giscard d'Estaing que Jean Jaurès ou Léon Blum, croit savoir que seul le conservatisme paie. Il s'oppose à l'adhésion, vraisemblablement moins par conviction que par tactique. Ses arguments ne brillent guère par leur originalité ni par leur exactitude : la Turquie n'a, selon lui, qu'une « toute petite partie » de son territoire en Europe et comptera bientôt « 100 millions d'habitants ». « Si elle entrait dans l'Union, elle serait, à terme, le premier pays d'Europe », déclarait-il, reprenant les arguments géographiques et démographiques déjà mis en avant par des élus de l'UMP.

Inutile de lui demander par exemple si les Antilles ou La Réunion se trouvent en Europe, sans parler du fait que la géographie c'est... de l'histoire. Seul le *loser* respectable Michel Rocard a de la franchise ; il réussit à sortir du lot, avec un sens de réalisme et d'ouverture : « Rejeter la Turquie, ce serait rejeter le plus important et presque le seul des pays musulmans qui se soit doté d'institutions séculières et les préserver depuis plus d'un demi-siècle. » Où sont les Verts et les communistes ?

La droite parlementaire qui domine la vie politique française, malgré une défaite aux élections locales, est caractérisée par le provincialisme, le souverainisme, la théorie du « complot américano-britannique », par la frilosité envers la question de l'immigration.

Les jeunes, dans leur grande majorité, ne s'y reconnaîtraient pas. Des visions bornées et dépourvues de toute considération géopolitique trouvent même des adeptes dans les milieux universitaires, oubliant le vieux principe *pacta sunt servanda* que l'on enseigne en première année de droit, et qui propose de remettre en cause les engagements d'Helsinki qui avaient reconnu le statut d'« État candidat comme les autres » à la Turquie, admettant il est vrai, avec cette formule, le caractère un peu « autre » du candidat. Il n'est cependant pas exclu que certains hommes politiques retournent de nouveau leur veste, une fois la tempête de juin passée.

Libération, 3 mai 2004.

« La Turquie a toujours désiré l'Europe »

Jean-Paul Roux

Historien, directeur de recherche au CNRS, spécialiste du monde turc

L'Express : Les Turcs, affirmez-vous dans vos ouvrages et vos articles, ont toujours, au fil de leur histoire, ressenti une attirance constante pour l'Occident. Comme s'il y avait eu, chez eux, une sorte de tropisme vers l'Europe, malgré leur implantation géographique et malgré leur adoption de l'islam.

Jean-Paul Roux : Leur situation géographique, dont on fait grand cas aujourd'hui, n'est pas si fondamentale qu'on le dit. Les Turcs sont musulmans et asiatiques. Asiatiques, certes, mais l'histoire montre que leur préoccupation essentielle a toujours été de mener une politique tournée vers l'Europe, souvent au détriment de leur politique vers l'Asie. Musulmans, certes aussi, dans leur immense majorité, mais, au fil des siècles, ils ont adopté toutes les religions, dont le chamanisme, le christianisme et même le judaïsme (auquel la classe dirigeante des Khazars adhéra au VIII^e siècle)... Ils ont d'ailleurs souvent montré une vive curiosité pour les choses religieuses et un esprit de tolérance, dont une grande liberté accordée aux femmes que la conversion à l'islam aura du mal à estomper.

Ce n'est pas toujours l'image que nous en avons. Remontons donc aux origines. Les Turcs ont existé bien avant la Turquie, n'est-ce pas ?

Et même bien avant le moment où ils se sont appelés Turcs. Leur peuple s'est formé au I^{er} millénaire avant notre ère, dans la taïga sibérienne orientale, d'où ils sont sortis progressivement pour devenir des cavaliers des steppes. Ce qui les caractérise, ce n'est pas un type ethnique — on peinerait à le définir — mais leur langue, apparentée au mongol. Le premier texte en langue turque date de 732, et celle-ci présente déjà des phénomènes d'usure, qui prouvent son antiquité.

Qu'ils se nomment Ouïgours, T'oukiue, Turgech, Kiptchaks, Türtiks, Setçjoukides ou Khazars, il s'agit toujours du même peuple qui, du haut Moyen Âge à l'Empire ottoman, se distingue par certains traits de caractère récurrents.

Par exemple ?

Une forme d'esprit conquérant affirmé, avec le goût de l'offensive, l'obéissance absolue au chef, le mépris de la vie, le sens de l'administration, le goût de la cohabitation avec d'autres. Organiser, conquérir, diriger... à travers les siècles, les Turcs se montrent persuadés de leur vocation à dominer le monde. Au XVI^e siècle, le grand vizir de Soliman le Magnifique l'exprimera en ces termes : « Il ne doit y avoir qu'un seul empereur sur Terre comme il y a un seul Dieu dans le ciel. » Nomades, les Turcs résistent difficilement à l'appel des aventures guerrières.

Et notamment vers l'Occident, que les peuples partis de Sibérie vont envahir par vagues successives aux débuts de l'ère chrétienne.

Oui. Les Huns qui attaquent la Gaule (451) et l'Italie sont-ils des Turcs ? On en discute encore. Il semble qu'ils parlent cette langue. On sait en tout cas que les T'oukiue forment le premier empire des steppes au VI^e siècle. Ils se ruent à l'est vers la Mongolie et la Chine (qui édifie contre eux la Grande Muraille) et à l'ouest, où ils entrent en contact avec Byzance (dès le VII^e siècle, il y a des échanges d'ambassades). Au VIII^e siècle, leur poussée vers l'ouest s'intensifie. A ce moment-là, l'empire arabe est en création (Mahomet est mort en 632). Deux volontés d'expansion se rencontrent.

Ce premier contact se passe sans trop de heurts, semble-t-il.

Aucune des deux forces ne peut faire reculer l'autre. Les Turcs sont nombreux, ils ont besoin d'expansion. Les Arabes, devenus riches, ont besoin de soldats. Alors, les Turcs entrent en masse comme mercenaires dans les armées des califes arabes : on les appellera les « mamelouks » (les esclaves)... Mais ces esclaves-là deviennent très vite les maîtres : bons

chefs-d'œuvre de l'islam. Mais, à sa mort, tout rebascule. Les Ottomans, qui se sont régénérés en Europe, reviennent: en 1453, ils prennent Constantinople [Byzance, aujourd'hui Istanbul], verrou entre Occident et Orient. C'est le séisme.

Et c'est reparti pour la conquête!

Oui. Crimée, Syrie, Égypte, Irak, Hongrie, Tunisie, Algérie, Yémen... L'Empire ottoman devient, avec l'Espagne, la première puissance du monde, étendue sur trois continents. Les Ottomans ont Byzance. Ils veulent Vienne, la capitale des Habsbourg. Car ils ne supportent pas qu'il puisse y avoir un autre César en Europe. César, c'est eux!

À leur manière, ils se veulent européens.

Exactement. L'Empire ottoman se veut européen. Il est européen. Ses ministres, ses généraux, ses pachas sont volontairement choisis chez les Européens, Hongrois, Bosniaques ou Grecs, ramassés au plus jeune âge dans des familles chrétiennes (c'est la « cueillette des enfants »). Le fameux amiral Barberousse, par exemple, est un Grec apostat. Ces élites continuent à faire une politique européenne. Les Ottomans ne veulent pas islamiser ou « turquiser » les populations.

L'Empire ottoman va durer de longs siècles, dont une apogée aux XVI^e et XVII^e, avec des souverains tel Soliman le Magnifique. Ils rêvent toujours de l'Europe?

Oui. Des souverains comme Mehmed II, le conquérant de Constantinople, ou Soliman entendent bien être les continuateurs de l'Empire byzantin de Rome. L'Empire ottoman n'est pas au service de la religion. Il se sert de la religion. Tous les fonctionnaires religieux dépendent de l'empereur (le sultan), et l'empire est régi par des lois civiles, la charia ne s'appliquant que pour les affaires musulmanes. Plus encore, les différentes communautés religieuses de l'empire — musulmane, arménienne, juive, orthodoxe — ont leurs propres lois. C'est une forme de décentralisation.

soldats, les voilà officiers, généraux, chefs de province, et ils remplacent les califes. C'est ainsi que les Turcs gagnent la Méditerranée. Tout s'ouvre à eux.

Ils vont alors se convertir à l'islam. Pourquoi?

Certains sont séduits par le mysticisme musulman. Mais, surtout, il est plus commode d'être musulman pour diriger des musulmans. Trois empires turcs se forment alors au X^e siècle et s'entre-déchirent. L'un d'eux, celui des Seldjoukides, poursuit la marche vers l'ouest, prend l'Iran puis la Syrie, Jérusalem, Antioche et l'Anatolie, où il écrase l'empereur byzantin Diogène (1071).

C'est autour de cette péninsule d'Anatolie, entre Orient et Occident, que l'avenir des Turcs va désormais se construire.

Oui. Les nouveaux empereurs byzantins tentent de transformer les envahisseurs en protecteurs: ils installent les Turcs sur leurs terres, leur donnent la ville de Nicée, et même leurs filles à marier. Cela n'empêche pas Byzance, en majorité arménienne et grecque, d'être finalement conquise. L'Europe, effrayée par le retour de l'islam, lance ses croisades et réussit à stopper l'avance turque pour les trois siècles à venir (Constantinople sera prise par les croisés en 1204).

Mais il y a d'autres envahisseurs: les terribles Mongols de Gengis Khan...

Au milieu du XIII^e siècle, les Mongols s'assalissent en effet les Seldjoukides, puis les éliminent. Ne subsiste en Anatolie qu'une kyrielle de petits émirats turcs qui se disputent entre eux. L'un de ces émirats est promis à un bel avenir: c'est celui des Ottomans. Ce qui les intéresse, eux, c'est l'Europe! S'appuyant sur des congrégations religieuses et sur une armée de métier, les janissaires, ils passent en Europe par les Dardanelles, conquièrent les petits émirats, atteignent les Balkans. Mais ils sont arrêtés par un autre Turc, Tamerlan, qui les écrase au pied de la citadelle d'Ankara en 1402. Comme tous les Turcs, celui-ci se pense futur maître du monde. Sa capitale, Samarkand, donne les plus beaux

Pendant ce temps-là, le monde change. Les Européens colonisent l'Amérique, font le tour du monde, vont en Asie...

Oui. Vers 1540, peu de temps après la découverte de l'Amérique, on apporte à Soliman le Magnifique une carte dont on a retrouvé la moitié : elle montre les côtes de l'Amérique. Mais les Turcs ne font pas l'effort maritime des Européens. Ils en restent aux galères. L'arrivée des Portugais dans l'océan Indien est une révolution sans précédent : soudain, le marché des épices, des porcelaines, des tissus et du coton arrive désormais de l'Inde par mer. L'économie mondiale change. Les Ottomans, eux, préfèrent continuer la lutte contre la maison des Habsbourg plutôt que d'engager leurs forces en Asie pour sauver leur commerce. Ce qui leur importe, une fois encore, c'est l'Europe.

Cela ne va pas leur réussir. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, l'arrogant Empire turc est en pleine décadence.

Leurs échanges avec l'Inde et la Chine se sont terriblement réduits. La Russie conquiert l'Asie centrale, l'Amérique se développe, le monde bascule, et eux sont là, immobiles, incapables de réformer leur empire. Les diverses communautés non turques, exaltées par l'esprit de la Révolution française, sont manipulées par les puissances européennes, les conflits se multiplient... L'Égypte prend son indépendance, la France enlève le Maghreb... Ce sont deux siècles de tueries stupides : l'empire se couvre d'une énorme tache de sang. Il manque également le tournant de la révolution industrielle. Au XIX^e siècle, à Istanbul, le mot « turc » est synonyme de « paysan arriéré ». Devenu « l'homme malade de l'Europe », l'empire se disloque. En 1918, après des années de conflits ininterrompus (dont le massacre et la déportation des Arméniens), les Turcs sont vaincus ; les peuples sont séminés, asservis, affamés ; l'empire est démantelé. Il ne leur reste plus qu'un territoire minuscule autour d'Ankara. Le peuple turc, dit-on, est mort.

Et pourtant...

Pourtant, un homme, Mustafa Kemal, se soulève. Reprenant l'idée du nationalisme, il parvient en quelques années à fonder un État, la Turquie moderne, qui s'appuie sur l'Anatolie. Il la dote d'un Code civil et d'un Code pénal inspirés par la Suisse et l'Allemagne, crée un parti unique laïque, effectue une rupture totale avec la charia, abroge l'enseignement religieux... En 1925, à Istanbul, les gens sont habillés à l'européenne. C'est le premier pays musulman qui adopte le modèle européen !

Mais cela ne va pas durer. Après la seconde guerre mondiale, dans laquelle la Turquie reste neutre, le balancier repart dans l'autre sens : c'est le retour de l'islam, et une succession de coups d'État militaires, avec exécutions, attentats terroristes, et une crise économique endémique... Le rêve européen se brise.

En 1946, les États-Unis ont fait pression sur les Turcs pour qu'ils se dotent du bipartisme, encourageant ainsi la création d'un parti religieux qui leur paraît une barrière contre le communisme. J'ai vu des yeux des agents non turcs accompagner les gens au bureau de vote et leur donner un bakhchik pour déposer un bulletin intégriste... C'est l'engrenage. Suivront cinquante ans d'instabilité et d'angoisses. À plusieurs reprises, on frise la guerre civile, et seule l'intervention de l'armée l'empêche. Les Occidentaux exercent des pressions diverses. Un jour, ils poussent la Turquie à soutenir l'Irak dans la guerre contre l'Iran. Un autre jour, ils lui enjoignent de se retourner contre les Irakiens... En 1987, la Turquie demande pourtant son adhésion à la CEE. Elle attend maintenant la réponse.

Ces cinquante années de troubles ont jeté quelques doutes sur les capacités de la Turquie à établir un régime laïque et démocratique, et l'arrivée au pouvoir du parti islamique ne va pas dans ce sens.

Pour moi, le vote intégriste exprime davantage un ras-le-bol qu'un fanatisme. Les Turcs ont connu quatre-vingts ans de laïcisme, même

s'il diffère du nôtre. Ils se sont habitués à séparer la vie civile de la vie religieuse. L'armée refusait la charia. Je serais donc surpris que la Turquie adopte un régime intégriste. Encore moins si elle appartient à l'Europe.

Vous nous décrivez à la fois un tropisme historique de la Turquie vers l'Europe, mais aussi un indéfectible ancrage dans le monde musulman. Les deux ne sont pas vraiment compatibles.

La Turquie a toujours désiré l'Europe avec passion, comme un homme désire une femme : avec des moments d'amour et des moments de haine. La Turquie n'est pas européenne. Mais elle s'est toujours voulue européenne. Récemment, un jeune Turc m'a dit : « Si nous ne pouvons pas devenir européens, que nous restera-t-il ? L'islam. » Les Turcs se sentent humiliés, par leur pauvreté, par les manœuvres dont ils ont été l'objet. Ils ont l'impression de ne pas parvenir à trouver leur place dans le monde. On peut penser à une solution de rechange : une fédération indépendante des peuples turcs, avec l'Ouzbékistan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Turkménistan, l'Azerbaïdjan, qui correspondrait à la tradition, aux mentalités. La situation géographique de ces pays et leurs relations avec leurs différents voisins ne rendent pas aisée une telle réalisation.

Que pense l'historien de la candidature de la Turquie à l'entrée dans l'Union européenne ?

L'inconvénient majeur de l'entrée de la Turquie dans l'Europe serait celui de l'immigration : 15 millions de Turcs auront sans doute envie d'arriver chez nous. Mais, Dieu merci, je suis historien, et non homme politique ! Et le rôle de l'historien, c'est de dresser un tableau pour éclairer les décisions. Je n'ai pas à me mettre à la place de ceux qui devront les prendre.

Propos recueillis par Dominique Simonnet, *L'Express*, 12 décembre 2002.

« Les Turcs regardent vers l'Europe »

Gilles VEINSTEIN

Historien, professeur au Collège de France.

L'Histoire : Le sommet de Copenhague, en décembre 2002, a soulevé la question de l'intégration de la Turquie à l'Union européenne. La géographie n'influe-t-elle pas clairement que la Turquie est asiatique avant d'être européenne ?

Gilles Veinstein : Effectivement, géographiquement, la Turquie n'est en Europe que pour une partie très réduite de son territoire. Mais on voit bien tout ce qu'il y a d'irrationnel à fonder une construction politique sur des critères géographiques. Car l'Europe est une construction arbitraire des géographes – limitée de manière conventionnelle à l'est par l'Oural à la fin du XVIII^e siècle. Les Grecs et les Romains ignoraient ce concept. Leur civilisation s'est développée à cheval sur ce qu'on appelle aujourd'hui l'Europe et l'Asie. Pour définir l'Europe, beaucoup éprouvent le besoin d'invoquer aussi l'histoire. Les pays de l'Europe géographique auraient une histoire commune (affirmation pour le moins contestable). Histoire à laquelle la Turquie n'aurait pas part. C'est cette affirmation qu'il convient de discuter.

Pourtant, l'Empire ottoman, qui précède la Turquie moderne, semble bien s'ancrer en Anatolie, en Asie donc, et dans le monde musulman ?

Évitons tout amalgame entre l'histoire de l'islam et l'histoire de l'Empire ottoman. Cette dernière est singulière. À l'origine, l'Empire ottoman se perçoit et est perçu comme le successeur des Byzantins. La prise de Constantinople par Mehmed II en 1453, qui en fait sa capitale, en est le symbole le plus fort. La revendication de cet héritage se manifeste de multiples façons. Le personnel dirigeant est recruté parmi les grandes familles byzantines. Tandis que l'église Sainte-Sophie à Constantinople, transformée en mosquée, devient un haut lieu de la dynastie : plusieurs sultans y sont inhumés.

N'y a-t-il pas eu de la part des sultans des velléités de fermeture à l'Occident ?

À partir de la fin du XVI^e siècle, en effet, suite à la conquête des provinces arabes, l'État ottoman devient le champion d'un rigorisme musulman sunnite. Avec pour conséquence une certaine fermeture, voire une ankylose de la vie intellectuelle, scientifique et technique qui peut s'accompagner du refus des apports européens. L'imprimerie est ainsi bannie par les clercs et ne pénètre l'empire que par le biais des minorités chrétiennes ou juives. Les découvertes de Copernic, de Galilée ou de Paracelse ne « passent » pas. À la fin du XVII^e siècle, la situation de la Sublime Porte se dégrade, ses armées subissent de graves revers (devant Vienne en 1683), des provinces européennes sont perdues (Hongrie, Transylvanie). Les sultans prennent conscience de leur retard par rapport à l'Occident. Ils cherchent désormais à adopter les techniques militaires européennes.

Et, en Europe, comment a-t-on perçu ce voisin ?

Les sentiments à l'égard de l'Empire ottoman se partagent entre la peur du Turc et l'admiration pour ses succès. Les récits de voyage d'Occidentaux dans le monde ottoman se multiplient à partir du XVI^e siècle. Au-delà de l'exotisme, et après la condamnation de principe de l'islam, ils peuvent être l'occasion de louer certains traits de cette civilisation (la rapidité de la justice rendue par le *kadi*, la propreté de la population qui se rend au hammam) — manière également de critiquer en creux ce qui se passe chez soi.

Sur le long terme, l'Empire ottoman s'est-il davantage tourné vers l'Europe que vers ses autres voisins ?

L'Empire ottoman a établi des échanges diplomatiques et culturels avec tous les mondes qu'il entourait : Iran, Inde, Asie centrale. Pourtant, c'est vers l'Europe qu'il regarde le plus constamment, c'est elle qui, par excellence, est source d'inspiration. Dès le XVIII^e siècle se constitue une élite occidentalisée qui, au cours du XIX^e, voyagera, apprendra les langues étrangères, dévorera les romans français à la mode (Ponson du Terrail, Xavier

À la fin de cet héritage byzantin, quelles relations l'Empire ottoman entretient-il avec l'Europe ?

Les relations sont constantes. Aux XV^e-XVI^e siècles particulièrement, l'Empire ottoman est un ensemble cosmopolite, ouvert sur le monde. Mehmed II, qui règne dans la seconde moitié du XV^e siècle, tout musulman qu'il est, est un vrai prince de la Renaissance. Il s'entoure d'un cercle d'humanistes italiens et grecs, il fait copier de nombreux manuscrits grecs. Lui-même parle un peu le grec, le slave, le latin. Il appelle à sa cour un peintre vénitien fameux, Gentile Bellini, qui, entre autres, exécute son portrait. Au XVI^e siècle, Soliman le Magnifique est lui aussi très informé de ce qui se passe en Europe occidentale, notamment par le biais de son grand vizir, Ibrahim Pacha (d'origine grecque). Et il se fait fabriquer à Venise une tiare à quatre couronnes, pratique inexistante dans le monde musulman, mais grâce à laquelle il se pose en rival direct du pape et de Ch. Quint.

Et sur le plan diplomatique, y a-t-il une reconnaissance réciproque entre l'Europe et l'Empire ottoman ?

Dès le règne de Mehmed II et, plus évidemment encore, un siècle plus tard, sous celui de Soliman le Magnifique, l'Empire ottoman est un acteur essentiel du jeu diplomatique européen. Ce n'est pas un hasard si les ordres des premiers sultans, les traités qu'ils signent sont rédigés aussi bien en turc ottoman qu'en grec, en italien ou en slave, langues officielles de sa chancellerie. Les rois de France ont très bien su surmonter la déférence de religion (au grand scandale de leurs ennemis chrétiens) en s'alliant avec les sultans ottomans. Au XVI^e siècle, François I^{er} et Henri II se sont servis de la menace ottomane virtuelle contre Charles Quint.

J'ajouterais deux points sur ces relations entre l'Europe et l'Empire ottoman : les échanges économiques (les Vénitiens et leurs comptoirs jouant un rôle important d'intermédiaire) ; les flux de personnes. N'oublions pas que les juifs chassés d'Espagne et du Portugal en 1492 se sont réfugiés dans l'Empire ottoman, à beaucoup d'égards plus tolérant que le monde chrétien.

de Montépin et, bien sûr, Alexandre Dumas). Les idées de la Révolution française ont également profondément imprégné le monde ottoman. La montée des nationalismes, qui conduira au démembrement de l'empire, en est une conséquence. Et lorsqu'il s'agira de reformer l'empire, au XIX^e siècle, c'est encore l'Europe qui servira de modèles. [...]

Une œuvre achevée avec l'arrivée au pouvoir, après la première guerre mondiale, de Mustafa Kemal. La Turquie qui s'appuie désormais sur la seule Anatolie choisit de s'occidentaliser...

La nouvelle capitale est, il est vrai, établie à Ankara [...]. Mais cette ville devient le centre d'un modernisme militant. Pour Mustafa Kemal, l'objectif est clair : faire de la Turquie un pays moderne, c'est-à-dire occidental. [...] Le voile islamique est interdit.

Dans la période contemporains, comment analysez-vous les tentatives d'intégration de la Turquie à la Communauté européenne ?

On l'a souvent répété ces derniers mois, la volonté manifestée par la Turquie de rejoindre la CEE est ancienne [...]. Ce que je constate, c'est qu'avant 1989 et la chute du mur de Berlin, qui l'a brutalement déclassée, la Turquie était considérée comme un candidat sérieux à l'intégration. Les seules objections alors formulées étaient les faiblesses économiques du pays et la crainte d'une immigration turque trop importante. On ne s'inquiétait nullement à l'époque de savoir si la Turquie appartenait à l'Europe !

Pensez-vous que la Turquie est prête pour intégrer l'Union européenne ?

Cette question dépasse mes compétences ! Et il faudrait pour répondre savoir ce que sera l'Europe [...]. Pour ma part, je me suis contenté de répondre à ceux qui proclament du haut de leurs certitudes qu'il y aurait une histoire européenne, « une et indivisible », et que l'histoire de la Turquie lui resterait radicalement étrangère, par une vision totalitaire, plus ou moins clairement affirmée, des allégeances confessionnelles.

Propos recueillis par Héroïse Kolebka, *L'Histoire*, n° 273, février 2003.

France-Turquie : une relation passionnelle

Stéphane YERASIMOS
Historien, enseignant à Paris VIII.

Pourquoi, quand on parle de la Turquie, en France, les esprits s'enflamment-ils ? Et pourquoi, aussi, les Turcs sont-ils persuadés d'être injustement mal aimés des Français ? L'alliance tant vantée entre François I^{er} et Soliman le Magnifique, qui marque les origines des rapports franco-turcs, est liée au souci de la France de s'assurer à l'est d'une puissance capable de la décharger de la pression germanique. Cette relation, jugée contre-nature par l'Europe chrétienne, a duré contre vents et marées jusqu'au XVIII^e siècle, quand, devant l'affaiblissement de l'Empire ottoman, la France se cherche un autre allié : la Russie.

Entre-temps, s'implantant en Orient grâce à son alliance initiale, la France acquiert d'une part d'importants intérêts économiques et entend d'autre part assumer le rôle du protecteur des chrétiens orientaux : intentions souvent contradictoires qui préjugent déjà des relations orageuses. De Voltaire, qui demande à Frédéric II de Prusse de « chasser de l'Europe ces usurpateurs barbares », aux philhellènes qui se battent à côté des Grecs révoltés en 1821, les élites françaises dénoncent la « barbarie » tout en restant fascinées par l'Orient, tandis que les hommes d'affaires y investissent, exportent et s'implantent. À la veille de la première guerre mondiale, 62 % de la dette publique ottomane est détenue par des porteurs français. Leurs pertes avec la chute de l'Empire et le recul de l'influence économique et culturelle française en Orient, avec l'avènement de la République turque, vont se révéler plus forts que l'attrait du régime laïque kémaliste. En même temps, l'installation en France d'une grande partie de la communauté arménienne, rescapée du génocide de 1915, implante les germes des dissensions futures.

L'étape suivante date de l'intervention militaire turque à Chypre, en 1974. Depuis lors, la Grèce a mené une politique systématique d'ostentation à l'égard de la Turquie, comparable (toutes proportions gardées) à celle du « contenant » dirigée par les États-Unis contre l'URSS durant la guerre froide. Elle est activement secondée dans cette tâche par la diaspora arménienne, et cette politique porte ses fruits, particulièrement en France. Le coup d'État de 1980 en Turquie et la flamme de la question kurde qui s'ensuit accroissent un sentiment de défiance envers la Turquie officielle. Au début des années 1990, la Turquie, comme l'URSS d'Andropov, ne défraie la chronique française que par ses malheurs de ses dissidents.

À partir de 1999, la Grèce se rend compte qu'une Turquie exclue et isolée peut être infiniment plus dangereuse que si elle se trouvait intégrée dans l'Union européenne, et révisé de fond en comble sa politique. Mais cette vision réaliste et équilibrée des choses a du mal à pénétrer les opinions publiques, aussi bien en Grèce que dans le reste de l'Union. L'ambiance d'intolérance qui souffle dans le monde de l'après-11 septembre n'est pas faite non plus pour faciliter les choses. L'abandon de l'ostentation à l'égard de la Turquie et l'amorce d'un processus long, difficile et tenace, d'intégration de ce pays à l'Union européenne est la seule « realpolitik ». L'aboutissement de ce processus signifiera l'évanouissement des appréhensions d'aujourd'hui. Le refus de s'y engager ou de le mener à son terme marquera leur confirmation et leur perpétuation.

La Croix, 14-15 décembre 2002.

Un intercesseur entre l'Islam et l'Occident

Jean-Daniel TORDJMAN

Inspecteur général des Finances, président du Cercle des ambassadeurs.

Qu'on le sache ou non, qu'on le veuille ou non, qu'on l'admette ou non, la civilisation européenne est née en Méditerranée orientale de son double héritage gréco-latin et judéo-chrétien.

Où vivait Hérodote d'Halicarnasse, le Père de l'Histoire ? Et Strabon, le plus grand géographe de l'Antiquité ? Et Ésope, inspireur des fables du merveilleux Jean de La Fontaine ? Où vécut Lucullus, encore vénéré par tous les gourmets de France et de Navarre ? Où Crésus a-t-il bâti sa richesse ? Où enseignait Thalès de Millet ? Où vivait Mithridate qui tint tête au grand Pompée dont Plutarque nous raconte la vie illustre ?

Où se trouve Phocée qui a créé la ville de Marseille ? Et la Phrygie qui nous a donné le bonnet rouge de notre Marianne ? Et Troie, la rivale glorieuse d'Athènes, où se sont illustrés Hector, Achille et Agamemnon, Ulysse et la belle Hélène, dont le divin Homère raconte les exploits dans *L'Illiade* et *l'Odyssée* et que Jacques Offenbach rend toujours vivants sur les scènes parisiennes ?

Et Pergame qui pour se soustraire au monopole de Byblos sur le commerce du papyrus – importé d'Égypte par les commerçants phéniciens en échange du bois de cèdre du Liban, indispensable pour bâtir les bateaux funéraires des pharaons – invente le parchemin qui permet pendant des siècles à la civilisation européenne de transmettre son savoir ?

Où se trouve Éphèse dont l'Oracle rivalisait avec celui de Delphes ? Et Gordion où Alexandre le Grand, par un miracle de courage, trancha le nœud gordien et affirma la prédominance de la volonté

humaine ? Où se trouvait le Mausolée, une des Sept Merveilles du monde, détruit non par les Turcs mais par les Chevaliers francs de l'Ordre de Jérusalem ? Où coule le Pactole du roi Midas aux oreilles d'âne ? Et le sinueux fleuve Méandre ?

Où se trouve l'Ionie, mère du plus harmonieux des trois grands ordres classiques, qui a nourri, de Vitruve à Palladio et à Viollet-le-Duc, l'histoire prestigieuse de l'architecture occidentale ? D'où viennent ces créatures de rêve qui peuplent nos musées, la *Vénus de Cnide*, la *Diane d'Éphèse* et l'éblouissante, l'enthousiasmante sculpture hellénistique ?

Tous les bibliophiles peuvent vous le dire : de Turquie et spécialement d'Asie mineure, un des creusets les plus forts de notre civilisation occidentale. Et si je me tourne de nos racines grecques vers nos racines judéo-chrétiennes, j'y retrouve Simon/Pierre fixant à Antioche la capitale des juifs disciples de Jésus qui, pour la première fois, prennent nom de chrétiens.

Et où va le prédicateur des Gentils, Saül de Tarse, ce grec juif citoyen romain pour délivrer ses Épîtres ? À Éphèse et chez les Galates, descendants de nos Gaulois, qui après le sac de Rome, sont allés s'établir en Anatolie.

D'où vient l'ancêtre de notre Père Noël, Saint Nicolas, évêque de Myra en Pamphylie ? Où se trouve le mont Ararat où a échoué l'Arche d'alliance de notre ancêtre Noé, vénéré par les trois religions monothéistes ? Et où Jason et ses Argonautes ont-ils cherché la Toison d'or, symbole de l'ordre le plus prestigieux de l'Occident ?

Où s'est bâti le premier Empire chrétien, celui de Constantin, de Justinien et de Théodose ? Et où s'est fixé le *credo* chrétien si ce n'est à Nicée, l'Iznik d'aujourd'hui, lors du premier concile œcuménique de 325 ? C'est dans la même région de ferveur et de foi que Nestorius, patriarche de Constantinople, et Arianus ont interprété le christia-

nisme et posé des questions essentielles, insuffisamment étudiées aujourd'hui parce que condamnées comme hérétiques.

Il n'est pas besoin d'être grand érudit, il suffit d'ouvrir les yeux pour constater qu'Éphèse, Smyrne, Halicarnasse, la Phrygie, l'Ionie, en un mot la Turquie, non seulement font partie de l'Europe mais sont une composante essentielle de notre héritage culturel et historique, de notre civilisation.

Doit-on rejeter de la civilisation européenne Jésus parce qu'il est de Nazareth, Pierre parce qu'il est de Galilée ou Augustin parce qu'il est d'Hippone ? D'ailleurs, même quand elle était « l'homme malade de l'Europe », la Turquie faisait partie du « concert européen ». Relisons ensemble l'éblouissante leçon d'histoire de Victor Hugo dans *Le Rhin* où il décrit les « Six puissances de premier ordre de l'Europe : le Saint-Siège, le Saint Empire, la France, la Grande-Bretagne, l'Espagne et bien entendu la Turquie, puissance européenne ».

Quel est le défi majeur du XXI^e siècle pour l'Europe ? Si on va au-delà de la langue de bois, c'est d'éviter et de dépasser la confrontation qui s'annonce entre l'Islam et l'Occident. L'expérience de la construction européenne peut y aider.

L'essence de la construction européenne, c'est la paix. Après des siècles de luttes fratricides et des millions de morts, l'Union européenne a permis de dépasser la confrontation franco-allemande et a rendu la guerre entre nos deux peuples impossible et absurde. C'est une question de stratégie, de volonté politique et de méthode. Briand et Stresemann voulaient aussi la paix...

Jean Monnet, de Gaulle, Adenauer, Spaak et De Gasperi ont eu une autre intuition, autrement plus féconde : pour rendre la guerre impossible, il ne suffit pas de proclamer la guerre hors la loi, il faut bâtir ensemble, il faut un projet commun mobilisateur de nos énergies. C'est pourquoi la construction européenne est pour nous,

Européens, la plus grande réussite de notre siècle. Aujourd'hui que le nazisme a (presque) disparu, que le rideau de fer et le communisme se sont effondrés, quelle est la plus grande menace pour notre civilisation ? Ce n'est pas l'islam, comme certains des deux côtés veulent le faire croire. C'est le terrorisme fanatique qui veut conduire à la confrontation de l'islam avec l'Occident, au « choc des civilisations » décrit par Huntington de manière beaucoup plus profonde que la caricature qui en est faite.

Il faut résister au repli identitaire, à la formule de facilité : « Eux c'est eux et nous c'est nous » et à la tentation d'y aller « comme en 14 », avec des millions de morts en perspective. L'Europe a certainement besoin de plus de spiritualité. Et c'est le constat de Sa Sainteté le pape. Mais la construction européenne est une construction politique et économique, en aucun cas une construction religieuse. Il y a des Églises pour cela.

Rendons à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Et quand les dirigeants de l'Église protestante allemande se joignent à ceux de l'Église catholique allemande pour souligner la « dimension chrétienne » de l'Europe, ils feraient bien de relire leur histoire. Voltaire l'a dit : « Ce sont les Turcs qui ont sauvé le protestantisme en Allemagne ». Bien involontairement d'ailleurs, mais ce sont là les paradoxes de l'histoire !

La demande de la Turquie et le débat ouvert que le président Giscard d'Estaing a lancé ont l'immense avantage de poser la question dans sa complexité et dans sa simplicité. Rejeter la Turquie aujourd'hui serait, de mon point de vue, une erreur stratégique majeure aux conséquences incalculables pour l'Europe. [...].

La Turquie est un pays de haute civilisation, de courage militaire, de tradition laïque, de tolérance religieuse et philosophique. L'avoir avec nous au sein de l'Europe est une chance considérable. Elle nous

permettrait d'apprendre à connaître, dans la pratique quotidienne et multiforme de la construction européenne, les réactions, les suggestions et les apports d'un pays laïc musulman. [...]

[C'est un] message [de l'Europe] aux terroristes d'al Qaida [celui que nous ne tombons pas dans leur piège, que nous allons les combattre sans faire l'amalgame entre terrorisme et islam, avec l'aide des musulmans qui refusent la terreur.

Faisons mentir ensemble les prophètes de malheur. La Turquie a vocation de jouer ce rôle d'intermédiaire, de médiateur, d'intercesseur entre l'islam et l'Occident. C'est une chance pour l'Europe. Ne la laissons pas passer.

Le Figaro, 28 novembre 2002.

HUNDIRISTISCHE KARTE VON EUROPA IM JAHRE 1870.



« Carte humoriste de l'Europe en 1870 », Berlin.

Clarifier l'identité européenne

Hubert VÉDRINE

Ancien ministre des Affaires étrangères.

L'Europe est-elle géographique ou politique ? Le futur traité constitutionnel, le grand élargissement engagé, la question turque, mais aussi à l'Ouest le concept d'« euro-atlantisme » vont nous obliger à clarifier la notion d'Europe.

Longtemps superflue, cette clarification est devenue indispensable, car avec l'intégration politique et économique, plus perçue désormais par les peuples comme un engrenage incontrôlé que comme un choix, le flou sur les limites extensives de l'Union européenne et de ses frontières extérieures est l'autre dimension anxiogène du perpétuel chantier européen. Décider jusqu'où nous irons, dissiper ce flou, ce sont des urgences politiques et un préalable pour retrouver l'élan.

La question de l'identité européenne n'a pas eu à être tranchée jusqu'ici tant elle relevait de l'évidence. Il suffisait que les traités européens successifs aient précisé que les communautés, puis l'UE étaient ouvertes aux pays démocratiques d'Europe. Ce principe démocratique, identitaire, a été constamment consolidé, par la jurisprudence de la Cour de justice, les critères de Copenhague, l'adoption d'une charte des valeurs fondamentales, et le sera plus encore par le traité constitutionnel.

Il n'en a pas été de même en ce qui concerne les frontières de l'Europe ni celles de l'Union. Aujourd'hui, elles tendent à se rejoindre. Mais où ? Le problème ne s'est posé ni lors du traité de Rome ni lors des élargissements à 9, 10, 12 puis 15. Europe de l'Ouest, Europe du Sud, Europe scandinave et maintenant Europe orientale, centrale et du Sud-Est, balkanique, c'est toujours l'Europe. En revanche, il y a quelques années, il a été répondu au Maroc, poliment mais sans

hésitation, que sa candidature ne pouvait être acceptée pour des raisons géographiques.

L'interrogation resurgit avec force à propos de la Turquie. Et, pour une fois, une vraie et salubre controverse s'engage sur une question européenne. L'évidence, le bon sens et la géographie auraient dû suffire, à l'origine, en 1963, pour dire à la Turquie qu'elle était à tout point de vue un grand pays, situé à 95 % en Asie mineure, et qu'elle avait vocation à avoir par elle-même un rôle majeur dans sa région et des relations étroites avec l'UE, mais pas à en devenir membre. Cela n'aurait pas été blessant. Les Européens n'auraient pas eu, quarante ans plus tard, à invoquer des arguments contestables, culturels ou religieux, pour retarder l'heure de vérité.

Certains partisans du oui à la Turquie invoquent des engagements pris. La plupart nous disent surtout que le oui serait généreux, justifié par l'histoire si ce n'est par la géographie, utile à la Turquie comme à la prévention du *clash* des civilisations, que le non serait dangereux pour les mêmes raisons.

Mais sauf à s'étendre sans fin, l'UE ne peut pas avoir que l'adhésion à proposer à tous les États sur lesquels elle veut exercer une influence bénéfique, qu'elle voudrait stabiliser et démocratiser, et où elle devrait enraciner la tolérance et le respect de la diversité. Elle doit proposer pour cela d'un éventail de solutions et de moyens d'action. Elle ne peut pas être uniquement un regroupement de démocraties ou le creuset d'une coexistence exemplaire des religions et des civilisations. Elle ne peut pas être qu'un programme, même si elle est aussi un grand projet.

L'Union a besoin de retrouver une identité claire, c'estes politique, mais aussi territoriale. Les autorités de l'Europe devraient donc examiner la possibilité de proposer solennellement à la Russie, à l'Ukraine, à la Turquie, à chaque pays du Maghreb, un jour même pourquoi pas

valeurs ne sont plus communes puisque nous Européens, nous sommes placés hors de l'histoire, en récusant l'idée même de puissance militaire, tandis que les Américains sont devenus bismarckiens. Ce débat peut paraître théorique. En réalité, le fait que les Européens ne sachent pas très bien s'ils constituent le rameau européen d'un ensemble américano-occidental, ou une civilisation ou une culture européenne propre, inhibe l'affirmation d'une Europe-puissance en politique étrangère et dans le domaine de la défense.

Peut-être serait-il temps d'admettre que l'Europe et l'Amérique sont cousines, mais qu'à l'intérieur de cette vaste communauté de valeurs, les Européens ont leur conception propre des rapports humains et sociaux et de l'ouverture au monde. D'admettre aussi qu'une affirmation européenne s'inscrirait parfaitement dans le cadre de notre amitié et de notre alliance avec les États-Unis. Mais que l'Europe doit se comporter en acteur autonome émancipé, en partenaire, en allié pour les États-Unis, mais pas en sous-ensemble. À condition que les Européens le veuillent, et s'en donnent les moyens. De telles clarifications contribueraient à rendre plus intelligible et plus convaincant le projet européen et à lui restituer cet appui politique et cette adhésion franche qui lui font de plus en plus défaut de la part des opinions publiques. L'Europe rayonnera d'autant mieux, à l'Est, au Sud et partout dans le monde, qu'elle saura qui elle est, au nom de qui et d'où elle parle.

Ces mises au point nécessaires ne suffiront cependant pas à éviter que l'élargissement à vingt-cinq et plus ne compromette le projet, cher aux Français, d'Europe-puissance. Que devront faire alors tous ceux qui ne se résigneront pas à cette évolution vers un simple espace pan-européen de stabilité et de prospérité ? D'abord œuvrer à ce que le futur projet de traité constitutionnel préparé par la Convention, qui devrait rendre plus efficaces, plus légitimes et plus compréhensibles les ins-

à Israël et à la Palestine, un partenariat de voisinage stratégique, politique et économique. Sentant bien le malaise européen à ce sujet et déplorant l'ambiguïté ou l'hypocrisie des réponses faites à la Turquie, j'avais moi-même suggéré, en 2000, alors que j'étais au gouvernement, que l'on propose un tel partenariat à la Turquie.

Mais il se peut qu'il soit trop tard en raison des promesses anciennes qui ont été faites et répétées depuis 1963 à la Turquie, de nos liens avec elle, des réformes courageuses qu'elle a activement engagées et de la signification, même fausse, que cette réponse revêtirait dans le contexte mondial actuel. Dans ce cas-là, on reculera devant les conséquences d'une mise au point trop brutale et trop tardive, et la Turquie adhèrera à l'issue d'une négociation, quand elle remplira les critères de Copenhague. Mais alors, que l'on décrète ensuite que l'élargissement est accompli et que l'on mette en place, autour de l'Union élargie, ces partenariats de voisinage, cet « anneau de pays amis » qu'a proposé Romano Prodi. Et que l'on ait le courage de reconnaître qu'à vingt-sept — les quinze plus la Bulgarie et la Roumanie plus neuf autres pays européens potentiels, plus la Turquie — le projet européen aura changé radicalement de nature.

Une clarification s'impose également à l'ouest de l'Europe. Pour Vaclav Havel, et beaucoup d'autres, « l'Otan couvre une civilisation, un espace spécifique, qualifié d'euro-atlantique, d'euro-américain, ou tout simplement d'Ouest » et « l'Otan est une alliance pour la défense de la conception occidentale des valeurs humaines ». Dans les pays candidats anciennement communistes, on parle d'ailleurs depuis dix ans de « structures euro-atlantiques » tout autant que d'Europe. Dans le même esprit, Huntington parle de « civilisation judéo-chrétienne occidentale », ou de « monde euro-américain », sans distinguer l'Europe. Alors que, paradoxale, ce sont d'autres Américains, républicains ceux-là, comme Robert Kagan, qui proclament au contraire que nos

« Le monde turc est étranger à l'Europe »

Alain BESANÇON

Historien, membre de l'Institut de France.

Tout le passé de la Turquie démontre qu'elle n'est pas européenne. Acteurs de l'histoire universelle depuis le X^e siècle, les Turcs, venus d'Asie centrale, guerriers valeureux, exercent d'abord leur pression sur l'Empire abbasside arabo-persan. Puis sur l'Empire byzantin. Et enfin sur l'Europe latine. L'Empire ottoman, allié de l'Allemagne, s'effondre en 1918, à la fin de la première guerre mondiale, à l'issue de deux siècles d'expansion suivis de deux siècles de recul. Cependant, après le génocide des Arméniens, en 1915, et l'expulsion des Grecs, qui demeuraient en Asie mineure quinze siècles avant les Turcs, la Turquie moderne se réforme en profondeur grâce à Mustafa Kemal, dit Atatürk, pendant les années 1920 et 1930.

Mais un changement d'institutions ne fait pas un changement de civilisation. En effet, le monde turc est étranger à toutes les grandes expériences qui ont fondé l'Europe en tant que civilisation, à savoir l'héritage de l'Empire romain, la conversion au christianisme latin, les innovations du Moyen Âge, la Renaissance, la Réforme, la contre-Réforme, les Lumières, le romantisme. Il n'a imité qu'avec un siècle de retard les formes de vie politique nées au X^e siècle, telles que l'État national, le parlementarisme, la démocratie libérale.

Que l'Europe ait beaucoup de respect envers la Turquie, celle-ci a bien mérité. Qu'elle lui doive beaucoup depuis la fin de la dernière guerre ne l'empêche pas de la regarder comme une civilisation brillante, mais différente. Ce n'est pas insulter les Turcs que de constater que l'Anatolie profonde rappelle, par son aspect, l'intérieur de l'Iran. A Istanbul, où je me trouvais récemment, j'étais réveillé par l'appel du *mezzizin*. C'est très bien ainsi, mais cela ne doit pas faire

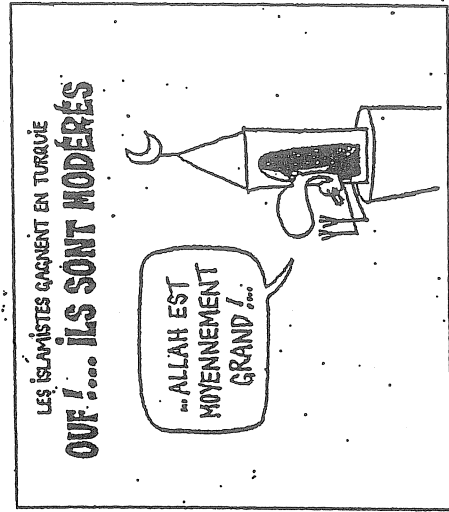
titions de l'Union élargie, convainque les gouvernements, et mieux encore soit ratifiable par les peuples.

Veiller, dans le même temps, à ce que ces institutions n'entravent pas la poursuite de plus grandes ambitions. Proposer pour cette Europe très élargie un noyau dur ou une avant-garde est très tentant mais voué à l'échec. Sauf crise extrême, on ne saura ni sur quelles bases les constituer ni comment faire accepter aux autres de rester dans l'arrière-garde ou dans l'écorce molle.

En revanche, il est indispensable et il devrait être possible de faire admettre par tous nos partenaires une sorte de géométrie variable, de faciliter encore le recours aux coopérations renforcées dans divers domaines, comme la défense, de prévoir en sens inverse pour les moins aillants de rassurantes clauses de dispense voire de sortie.

L'objectif est d'institutionnaliser dans l'UE une souplesse dynamique qui permettra aux plus volontaires de travailler ensemble dans divers domaines de leur choix sans hiérarchiser de façon fixe les États membres entre eux.

Le Monde, 6 décembre 2002.



Dessin paru dans
Courrier international,
14-20 novembre 2002.

oublier que, depuis que l'islam existe, sa cohabitation avec les autres religions est difficile. Au Maghreb, elle a abouti à la conversion de tous les habitants à cette religion ; en Espagne, à l'expulsion de tous les musulmans ; en Inde, à une guerre très dure. Or l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne signifierait l'arrivée de 70 millions de musulmans au sein d'un ensemble de 350 millions d'habitants. N'oublions pas non plus la démographie : il y a actuellement davantage d'enfants en Turquie qu'en Allemagne et en France réunies.

L'Union européenne ne doit pas devenir un « club chrétien », nous dit-on. Mais l'Europe ne l'est plus depuis deux siècles ! Nous vivons aujourd'hui dans une société postchrétienne ou multireligieuse. En revanche, la Turquie, autrefois bariolée, est, elle, devenue un « club musulman » où ne subsiste qu'une infime minorité d'Arméniens, de Grecs, de Latins. N'invertissons pas les rôles. La réalité, c'est que les chrétiens sont aujourd'hui moins nombreux dans toute la Turquie que ne le sont les musulmans dans un seul département français.

Certes, c'est un pays officiellement laïque, puisque Atatürk a emprunté à l'Europe l'idée d'un État jacobin, moderne, centralisé, autoritaire et donc laïque. Cette laïcité repose principalement sur les 30 000 officiers turcs, qui en sont les gardiens. Il est possible que ce système perdure. Toutefois, l'évolution politique récente, avec la progression des islamistes, ne le garantit pas. Par ailleurs, faire entrer la Turquie dans l'UE placerait cette dernière dans la situation d'avoir à régler le problème des Kurdes de Turquie (devenus européens), d'Iran et d'Irak... Laissons aux Turcs le soin de régler ce vieux problème, qui n'est pas le nôtre.

Certaines personnes nous expliquent que l'intégration de la Turquie permettrait de faire progresser la démocratie sur les rives du Bosphore. Peut-être. Mais enfin l'Europe ne se définit pas comme un club de démocraties méritantes ! La démocratie, c'est avant tout

l'affaire des Turcs eux-mêmes ! Ce système politique existe hors d'Europe, à Taïwan, au Japon, au Chili, lesquels n'ont pas eu besoin d'adhérer à l'Union européenne pour se démocratiser. Les Turcs consentiraient sans doute tous les efforts pour être admis dans l'UE. Néanmoins, ils auront beau supprimer la peine de mort, avaler les 80 000 pages de règlements européens, reconnaître le génocide arménien, modifier encore leurs institutions, cela en fera à nos yeux un pays plus honorablement démocrate, mais pas davantage européen. L'Europe et la Turquie sont deux grandes civilisations. Amis mais distinctes. Les mélanger ne ferait de bien ni à l'une ni à l'autre.

Propos recueillis par Axel Gyldeh, *L'Express*, 12 décembre 2002.



Turquei, *Le Monde*, 8-9 août 2004.

mépris profond qu'il exprima clairement au lendemain du 11 septembre. Sa priorité est de déliter la construction européenne dans un cadre de plus en plus large et de plus en plus lâche.

C'est pourquoi l'argument de Valéry Giscard d'Estaing sur la dilution de l'Europe ne saurait être rejeté d'un simple revers de main. Il ne faut pas sous-estimer le cynisme de ceux qui voient dans l'adhésion de la Turquie l'occasion de faire de l'Europe un vaste marché adossé à des États-nations intégrés à l'Océan. Car, dans ce débat, le paradoxe est flagrant : ce sont ceux qui avancent des critères purement politiques pour appuyer l'intégration de la Turquie à l'Europe qui se montrent les plus discrets ou les plus indifférents aux conséquences politiques d'une Europe de plus en plus large. Or, ces deux débats sont indissociables.

Que dire ? Mettre en débat la question des frontières de l'Europe ? Pour cela, il faut se demander si l'Union européenne est un espace civilisationnel ou s'il est un « simple » espace de valeurs démocratiques. Pour le moment, l'Europe s'en tient aux seuls critères de Copenhague et donc à une définition politique du projet européen. Ces critères rendent éligibles dans l'Union tous les États démocratiques disposés à reprendre à leur compte l'acquis communautaire. Cette interprétation est profondément insatisfaisante. Certes, les frontières culturelles ou historiques d'un espace sont toujours relatives. Mais ce n'est pas parce qu'elles le sont qu'il faudrait les nier. L'idéal serait naturellement d'articuler frontières civilisationnelles, critères politiques et efficacité politique. La tâche n'est pas facile. Mais il faudra s'y atteler. En tout cas, si l'Europe dit oui à la Turquie, il lui faudra expliquer pourquoi elle dit non à la Russie, à l'Arménie, à l'Ukraine, à la Biélorussie, à la Moldavie. L'entrée de la Turquie dans l'Union doit s'accompagner d'une définition des frontières de l'Europe. Ce sera le meilleur moyen de sortir de ce débat par le haut. Il faudra se livrer à cet exercice nécessairement douloureux et forcément arbitraire, car il faut avoir conscience du fait qu'une défi-

La Turquie face à l'identité européenne

ZAKI LAIDI

Chercheur au Centre d'études et de recherches internationales (CERI).

Il faudra faire une place à la Turquie dans l'Union européenne. Il faudra le faire non pas parce que son identité européenne est irréfutable : elle ne l'est pas davantage que celle de la Russie ou de l'Arménie. Il faudra le faire non pas pour apaiser le monde musulman : la Turquie n'y occupe qu'une place relative comme en témoigne la très faible diffusion du modèle kémaliste. Il faudra le faire parce que, depuis 1963, les dirigeants européens ont, jusqu'à présent, été trop veules pour revenir sur ce choix et pas assez courageux pour l'assumer pleinement. Ils ne peuvent plus dire non franchement après avoir dit oui timidement. Cette affaire turque en dit long sur l'Europe. Non pas tant sur les contradictions européennes — qui entrent dans l'ordre des choses — mais sur quelque chose de bien plus grave : son incapacité à s'énoncer comme sujet historique. Il faut donc, de cette affaire, tirer deux leçons. La première est d'ouvrir un débat assez large, assez approfondi sur l'identité européenne en évitant tous les simplismes. Les simplismes de ceux qui, par principe, nous parlent d'incompatibilité entre l'Europe et l'islam, alors que la Turquie est le pays musulman qui a poussé le plus loin le processus de laïcisation. Mais aussi les simplismes adverses de ceux qui considèrent que toute interrogation sur la place de la Turquie en l'Europe ne serait que l'expression de sentiments islamophobes. S'il est indiscutable que l'on trouve beaucoup d'islamophobes dans le camp des adversaires de l'entrée de la Turquie dans l'Union, il y a également beaucoup d'islamophobes dans ceux qui plaident pour son entrée. Quand Silvio Berlusconi plaide aujourd'hui pour l'entrée de la Turquie dans l'Union, il n'est guère préoccupé par l'avenir du monde musulman. Il lui vouerait plutôt un

Zaki Labidi

tion purement politique de l'Europe conduit à sa destruction comme projet historique. Comptons-nous : il ne s'agit pas de se référer à l'Histoire pour récuser la Turquie. Mais plaider la cause de la Turquie en refusant l'Histoire est tout aussi indéfendable. Il y a donc un côté surréaliste à voir les Européens débattre de leur avenir dans une Convention sans se préoccuper le moins du monde de ses propres frontières. C'est pourquoi, s'il est trop tard pour que la Convention se salue de cette question, il est impératif que la prochaine Conférence intergouvernementale l'aborde de manière directe en la tranchant. Il serait même impérieux que les opinions publiques européennes s'emparent de la question et lient leur consentement au prochain traité à la clarification des frontières de l'Europe.

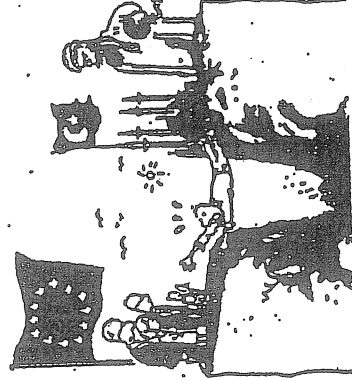
Une constitution politique se réfère toujours à un espace défini. C'est la grande différence avec une charte. Si nous manquons de nous plier à cette contrainte, cela signifiera que l'Europe aura fait le choix d'être la première construction politique post-historique de la modernité. Ce faisant, elle s'exposera inexorablement à la critique de ceux pour qui tout dépassement de l'espace national est incompatible avec la mise en œuvre d'un projet historique. Elle s'exposera également à la critique de ceux qui récusent l'idée de centralité des « droits de l'homme et de la démocratie » dans le projet européen, au nom de l'impossibilité de réduire le politique à cet enjeu. Il n'est pas sûr, à lire certaines platitudes ministérielles sur cette affaire, que la réflexion politique soit à la hauteur de l'enjeu. Il n'est pas également sûr que ceux qui exigent que l'on se prononce séance tenante sur le sujet en soient à se poser ce genre de questions.

Reste la question du monde musulman. Il est indéniable que l'adhésion de la Turquie à l'Union sera favorablement accueillie par le monde musulman. Mais, là encore, il faut éviter de réduire des choix stratégiques à de simples clichés. Car si cet effet sera positif, il ne pourra pas

avoir l'effet d'une onde de choc. D'une part, parce que le « monde musulman » n'est qu'un terme générique qui masque des réalités extraordinairement contrastées. D'autre part, parce que le modèle turc est resté relativement enclavé et a cherché à cultiver son particularisme. Personne ne peut sérieusement penser que l'entrée de la Turquie réglera les problèmes de l'Algérie ou du Pakistan. Le règlement du problème palestinien aurait sur ce même monde musulman un effet politique plus prononcé. Mais, là encore, aucune caricature n'est permise. À supposer que le monde musulman existe au-delà d'un imaginaire politique, il faut dire et admettre que la résolution de ses difficultés partira de lui.

Libération, 20 décembre 2002.

Les attentats en Turquie visent l'islam modéré



POUR LA PREMIÈRE fois en un an, le 20 novembre, 44 attentats ont été perpétrés en Turquie. Dans certains villages ont éclaté devant la mosquée pendant de Grèce-Bretagne et la banque britannique ISBIC à Istanbul. 27 personnes, dont 14 employés internationaux, ont été tués et plus de 400 autres ont été blessés.

Les attentats ont été revendiqués par un homme affirmant parler au nom d'Al-Qaïda et de son gouverneur local, le chef de la région de la Turquie, le général Bülent Ecevit. Ces deux personnes avaient revendiqué les attentats en 1998 et 1999. Les attentats ont été perpétrés par le groupe de l'OTAN, par un membre du groupe de l'OTAN, par un membre du groupe de l'OTAN, par un membre du groupe de l'OTAN.

- ▶ Au moins 27 morts, plus de 400 blessés à Istanbul
- ▶ Le consulat et une banque britanniques détruits
- ▶ Le drame intervient après l'attaque contre deux synagogues
- ▶ Turquie, nouveau front pour Al-Qaïda
- ▶ Sommet Bush-Blair

Dessin de Planru à la une du *Monde*, 22 novembre 2004.